

LUMIÈRE SUR MAIRIES BRUNES
TOME 3

VIGILANCE ET INITIATIVES SYNDICALES ANTIFASCISTES

LUMIÈRE SUR MAIRIES BRUNES

TOME 3

DU MÊME AUTEUR

Le FN au travail, Paris, Syllepse, 2003

FN, le pire ennemi des salarié-es, Paris, Visa, 2010

Contre le programme du FN, un argumentaire syndical, Paris, Visa, 2012

Barrage syndical antifasciste, Paris, Visa, 2014

Lumière sur mairies brunes, tome 1, Paris, Syllepse, 2015

Lumière sur mairies brunes, tome 2, Paris, Syllepse, 2017

Face au FN et à toute l'extrême droite, réponses et ripostes syndicales, Paris, Visa, 2016

www.visa-isa.org
assovisabis@gmail.com

© Éditions Syllepse 2020

Éditions Syllepse
69, rue des Rigoles, 75020 Paris
edition@syllepse.net
www.syllepse.net

ISBN : 978-2-84950-840-4

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| INTRODUCTION | 7 |
| AISNE | |
| VILLERS-COTTERÊTS | 13 |
| BOUCHES-DU-RHÔNE | |
| MARSEILLE 13 ^E ET 14 ^E ARRDTS | 19 |
| GARD | |
| BEUCAIRE | 39 |
| HÉRAULT | |
| BÉZIERS | 51 |
| MOSELLE | |
| HAYANGE | 107 |
| PAS-DE-CALAIS | |
| HÉNIN-BEAUMONT | 119 |
| VAR | |
| COGOLIN | 127 |
| FRÉJUS | 138 |
| LE LUC | 143 |
| DANS LE RESTE DU VAR | 148 |
| UN FN VAROIS À LA DÉRIVE | 149 |
| VAUCLUSE | |
| BOLLÈNE | 155 |
| CAMARET-SUR-AIGUES | 159 |

| | |
|--|-----|
| LE PONTET | 163 |
| ORANGE | 167 |
| YVELINES | |
| MANTES-LA-VILLE | 173 |
| DOCUMENTS | |
| LES VRAIX LEURRES DU FAUX NOUVEAU FN (VISA) | 189 |
| ATTENTION AUX MÉDIAS D'EXTRÊME DROITE (SOLIDAIRES) | 195 |
| PAYSAGE DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE (VISA) | 197 |
| CONCLUSION | |
| GARDER LA MÉMOIRE, SE REMÉMORER LES FAITS... POUR NE PAS REVIVRE LES HEURES SOMBRES DE NOTRE HISTOIRE | 211 |
| ENCARTS | |
| APPEL POUR DES INITIATIVES UNITAIRES (VISA) | 10 |
| L'EXTRÊME DROITE ET SES MÉTASTASES IDENTITAIRES CONTRE LE MOUVEMENT SOCIAL ET LES MIGRANTS (VISA) | 12 |
| CE N'EST PAS L'IMMIGRATION QUI CRÉE DU DUMPING SOCIAL MAIS L'ABSENCE DE DROITS (PHILIPPE MARTINEZ, CGT) | 37 |
| RENCONTRES INTERSYNDICALES CONTRE L'EXTRÊME DROITE (VISA) | 50 |
| PLUS QUE JAMAIS DÉFENDRE LE VIVRE ENSEMBLE (FSU) | 104 |
| LES SYNDICATS CONTRE LA HAINE RACISTE (DGB) | 106 |
| PROCÈS DES ASSASSINS DE CLÉMENT MERCI (SOLIDAIRES) | 118 |
| CONTRE L'EXTRÊME DROITE (SNPE-PJJ-FSU, SNESUP-FSU) | 153 |
| MENACES SUR LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES (FSU) | 154 |
| LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES D'EXTRÊME DROITE (CGT) | 188 |

INTRODUCTION

Ce tome 3 de *Lumière sur mairies brunes* couvre la période allant du second semestre 2017 à la fin de l'année 2019. Après les tomes 1 et 2, respectivement publiés en 2015 et 2017, les méfaits de l'extrême droite au pouvoir sont ainsi publiés au grand jour.

Une fois passés à la loupe antifasciste, les actes des maires du Rassemblement national (RN) et assimilés prouvent que le racisme, l'autoritarisme, l'antisyndicalisme, l'obsession sécuritaire et la haine des pauvres font toujours partie de l'ADN de l'extrême droite.

La dédramatisation du RN est donc un leurre qui ne doit tromper personne, les pages qui suivent regorgent de preuves, dont voici quelques exemples :

- Décision de rendre le porc obligatoire le lundi dans les cantines des écoles de Beaucaire par le maire Julien Sanchez.
- Déclaration de Stéphane Ravier (Marseille) après la mort d'une étudiante poignardée à l'entrée d'une station de métro : «*Lorsque ce sont des criminels de la sorte, il faut leur couper la tête et rétablir la peine de mort pour ces salauds.*»
- Refus du maire de Villers-Cotterêts de participer à la commémoration de l'esclavage qu'il considère comme une «*forme d'autoculpabilisation permanente*».
- Volonté d'exclure les syndicats de la Bourse du travail de Béziers en tentant de leur imposer d'assumer la totalité des frais du bâtiment, soit 155 304 euros par an.
- Coupure de l'électricité et du chauffage dans le local du Secours populaire de Hayange au motif que l'association

refuse de faire une distinction en fonction de leur nationalité parmi les 1 000 bénéficiaires des aides.

- Installation de 110 caméras de surveillance à Hénin-Beaumont, 531 000 euros pour 30 000 habitant·es.
- Déclaration enflammée du maire de Cogolin sur «*la folie migratoire qui change le visage de notre pays depuis quarante ans*».
- Engagement comme prestataire de services auprès du magazine municipal de Fréjus de Philippe Vardon, patron des identitaires du Var et des Alpes-Maritimes.
- Menaces physiques du maire du Luc à l'encontre d'un responsable associatif; une plainte a été déposée.
- Remplacement du nom de la rue du 19 mars 1962 à Bollène par celui d'un général putschiste de 1961, condamné à dix ans de réclusion criminelle.
- Jumelage organisé par les Phalanges libanaises (coresponsables des massacres de Sabra et Chatila) de Camaret-sur-Aigues avec une ville libanaise.
- Suppression de la prime de fin d'année de 500 euros aux personnels de la mairie du Pontet.
- Interview du maire d'Orange au site d'extrême droite *Boulevard Voltaire*: «*Malgré les précautions prises à l'époque, la loi Veil a engendré dix millions de petits Français en moins.*»
- Forte amputation des subventions au CCAS de Mantes-la-Ville et explosion des dépenses d'«*équipement*» de la police municipale.

Tout porte à croire malgré cela qu'une vague brune peut quand même s'abattre en 2020 sur bien plus de communes encore... Et cette vague brune pourrait être plus large que la seule déferlante du RN.

En effet, à l'automne 2019, le 28 septembre précisément, Marion Maréchal a reçu lors de sa convention à Paris les figures de proue de la droite très décomplexée. L'entrée en scène d'Éric Zemmour a été particulièrement abjecte : jingle assourdissant et foule en délire, suivi d'un discours

de haine (en direct sur LCI) que l'extrême droite la plus fasciste ne renierait pas :

Les jeunes Français vont-ils accepter de vivre en minorité sur la terre de leurs ancêtres ? L'ennemi à abattre, c'est l'homme blanc hétérosexuel et catholique, c'est lui qui est coupable de tous les maux [...].

La djellaba, ce nouvel uniforme d'une armée d'occupation.

De son côté, Robert Ménard a indiqué :

J'ai envie d'avoir des gens à mes côtés qui nous aident à conquérir un certain nombre de villes dans quelques mois... Les combats à mener, nous les connaissons... mais, il nous faut maintenant les gens pour s'en occuper, ce qui est une tout autre affaire. Il nous faut parvenir à mettre un visage sur celui ou celle qui, demain, incarnera nos idées.

Le ton est donc bien dangereusement donné pour une campagne municipale en 2020 avec des surenchères racistes, homophobes et intégristes tartinées de haines de grande ampleur.

Le mouvement antifasciste doit continuer plus que jamais à réagir partout et dans l'unité.

Alerter, décortiquer leur gestion et leurs projets nau-séabonds et les faire connaître est notre feuille de route. C'est pourquoi nous avons publié la trilogie *Lumière sur mairies brunes* afin que chaque antifasciste puisse travailler sur le terrain avec un outil rassemblant toutes les preuves que lorsque l'extrême droite récupère des parcelles de pouvoir, la démocratie et les valeurs d'égalité et de solidarité reculent inexorablement.

Pas une voix pour l'extrême droite !

Nous ne cédon, ni ne céderons rien !



Élections Municipales - Mars 2020

Appel de V.I.S.A. pour des initiatives unitaires

Aux Syndicats signataires de l'Appel de VISA

Aux Syndicats adhérents de VISA

Aux Collectifs Départementaux de VISA

Ami-e-s et Camarades,

Les élections européennes sont maintenant derrière nous. Comme on pouvait s'y attendre, elles ont marqué une nouvelle progression de l'extrême droite dans notre pays. Dans toute l'Europe, la situation n'est guère meilleure même si, suivant les différents pays, elle peut apparaître contrastée. Au final, après le renforcement de l'extrême droite au gouvernement en Italie et des droites extrêmes en Hongrie et en Pologne, la perspective d'une arrivée au pouvoir, en France, du Rassemblement National en 2022, n'est plus simplement un scénario de politique fiction. Le danger est bien présent, même si heureusement, rien n'est écrit par avance.

Ce qui est certain néanmoins, c'est que l'échéance des Elections Municipales en Mars 2020 sera particulièrement importante. Outre le maintien de ses positions déjà acquises en 2014, l'extrême droite va chercher à conquérir de nouvelles mairies, dans des villages, petites et moyennes villes, mais aussi dans des métropoles plus importantes. Pour ne donner qu'un seul exemple, à Marseille le RN est arrivé en tête dans douze secteurs sur seize aux élections européennes. Dans 9 mois, aux Municipales, l'hypothèse qu'il gagne la ville, martyrisée par la gestion Gaudin, n'est malheureusement plus farfelue.

VISA n'a aucune prétention électorale et ne croit pas être, seule, un « rempart » suffisant pour inverser ce cours désastreux. Mais, plus modestement nous pensons être utiles à la remobilisation nécessaire en vue de cette échéance qui va arriver très vite. C'est pourquoi nous nous adressons à vous toutes et tous.

- Il faut alerter sur le bilan des mairies tenues par l'extrême droite depuis 2014. Pour ce faire VISA met à disposition les 12 Chroniques « *Lumières sur mairies brunes* » déjà sur notre site et dont les neuf premières sont regroupées dans les tomes 1 et 2 du livre éponyme. Un troisième tome est en préparation, avec les chroniques 10 à 13, pour une sortie prévue en Janvier 2020.
- Il faut aussi alerter sur le danger que représentera pour les habitants, et en premier lieu les plus faibles et démunis, l'arrivée aux commandes de nouveaux maires RN ou d'autres groupes d'extrême droite. Les immigré.e.s, les réfugié.e.s, les femmes, les personnes LGBTI, tous.e.s seront dans la ligne de mire de ces nouvelles politiques municipales aux mains de l'extrême-droite. Ce seront aussi les associations sociales et culturelles et leurs militant.es, les syndicats et leurs militant.es, les employé.es des collectivités territoriales, qui seront ciblé.es !
- Il faut enfin expliquer les bénéfices nets que pourrait engranger le parti de Marine Le Pen avec de telles victoires : sa crédibilité, son enracinement, l'émergence de nouveaux cadres formés à la gestion municipale, seraient autant d'atouts dans sa perspective de conquêtes électorales, départementales en 2021, présidentielles en 2022.
- **Ce travail d'alerte et d'explications, nous ne pouvons et ne devons pas le mener seuls.** Dès cet été, il est nécessaire que se nouent des contacts entre tous ceux et celles : syndicats, associations, organisations, simples citoyens, qui, en dehors de toute visée électorale, souhaitent se mobiliser face au danger que représenterait une nouvelle percée de l'extrême droite à l'occasion de ces élections municipales.
- Tous les moyens peuvent être envisagés localement pour y aboutir : création de collectifs locaux larges, coordinations, organisation de débats et conférences, pétitions et appels locaux...

VISA s'y engagera de toutes ses forces avec le souci de l'unité et de l'efficacité dans la mobilisation de toutes les énergies disponibles.

Nous sommes conscients de l'effort supplémentaire que cela représentera ; la plupart d'entre nous sommes quotidiennement sur la brèche pour défendre les acquis, les conditions de travail, l'emploi, face à un patronat et un gouvernement toujours plus arrogants. Les politiques sociales mises en place aggravent des situations déjà très précaires et favorisent du coup la démagogie Lépéniste.

Mais nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de hiérarchiser nos combats et de remettre à plus tard le combat contre l'extrême droite.

Nous n'avons que 9 mois devant nous ; c'est très court ; il ne faut pas tarder !

Paris le 17 Juin 2019



ALERTE BLEU MARINE!



QUAND LE DRAPEAU
EST BRUN, C'EST
QUE LA MER EST
DÉGUEULASSÉE...



CHARMAG

FACE AU FN : BARRAGE SYNDICAL

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA





Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes

L'EXTRÊME DROITE ET SES MÉTASTASES IDENTITAIRES CONTRE LE MOUVEMENT SOCIAL ET LES MIGRANTS ! VIGILANCE, RIPOSTE ET SOLIDARITÉ SYNDICALE !

L'accentuation des politiques libérales contribue à faire le lit de l'extrême-droite partout en Europe.

La croissance de l'extrême droite, de ses acolytes et de ses complices, de ses idées et de ses pratiques se construit sur les défaites du mouvement social.

Lutter contre l'extrême droite et le fascisme nécessite de se mobiliser contre la politique de Macron qui veut détruire les acquis des salariés, le service public de la SNCF, le statut des cheminots, le droit à l'université pour tous les bacheliers, et prochainement le statut des fonctionnaires, les retraites....

La solidarité, avec le mouvement social, avec la grève exemplaire des cheminots, devra se construire, aussi, à travers d'autres mobilisations contre les projets « antisocial » présents et à venir du gouvernement

Le gouvernement Macron-Collomb vient de faire voter une Loi discriminatoire et liberticide contre les migrants et les immigrés.

Le mouvement syndical doit affirmer, comme en mai 68, sa solidarité inconditionnelle avec les migrants et les immigrés : « **Travailleurs français, immigrés, même patron, même combat !** », organiser de nombreuses initiatives d'aide aux migrants, et soutenir les militants victimes de la répression judiciaire du délit de solidarité

Contre le mouvement social, l'extrême droite et ses métastases identitaires crachent leur venin antisyndical tout en continuant leur politique perverse « sociale – nationale » de pseudo soutien aux luttes des cheminots et des fonctionnaires.

Quand le FN, les Patriotes, l'UPR d'Asselineau tentent d'intégrer les manifestations, la réponse syndicale doit être sans ambiguïté, ni concession, ni exception : « **Pas de fachos dans les manifs** ».

L'attaque par des nervis identitaires contre les étudiants grévistes à Montpellier et à Tolbiac, l'opération au Col de l'Echelle des néo nazis pour refouler les migrants, les agressions, ces derniers mois, contre une vingtaine de militant.e.s progressistes et/ou syndicalistes, contre des sièges syndicaux ou de parti de gauche, nécessitent, de la part du mouvement social et syndical une vigilance et une riposte unitaire combative et offensive.

En ce qui concerne l'opération du Col de l'Echelle, le gouvernement laisse faire alors que dans le même temps sa justice incarcère les militants solidaires des migrants.

Dans le même temps les la création de locaux fascistes/Bastion Social se multiplie dans les villes et les quartiers : Paris, Marseille, Lille, Strasbourg, Chambéry, Bordeaux. Ces différents groupes, au-delà de leurs spécificités, entretiennent tous des liens directs et indirects avec le Front National qui imprègne la société de son idéologie fasciste depuis quarante ans.

Comme il l'a fait dans de nombreuses villes, le mouvement syndical doit prendre toute sa place dans les mobilisations unitaires contre l'implantation des Bastions Social et autre locaux fascistes.

FACE À L'EXTRÊME DROITE ET SES MÉTASTASES IDENTITAIRES QUI PAR LEURS PRISES DE POSITION, LEUR PROPAGANDE, ET LEURS ACTIONS VIOLENTES AGRESSENT LE MOUVEMENT SOCIAL ET LES MIGRANTS !

VIGILANCE, SOLIDARITÉ ET RIPOSTE SYNDICALE !

V.I.S.A - <http://www.visa-isa.org/> - assoavisabismail.com

A-t-il expliqué ses « combines » lors de la journée de formation et de préparation aux élections 2020, qui a eu lieu le 7 septembre à Orange en présence d'une bonne partie du gratin de l'extrême droite du Sud-Est? L'avenir nous le dira...

VILLERS-COTTERÊTS

Les élections législatives de 2017 ont confirmé la forte implantation du vote FN dans la ville, mais sans atteindre les pourcentages escomptés par le Front dans ce département qui avait donné son meilleur score à Marine Le Pen lors de la présidentielle. Les résultats méritent d'être précisés. À la présidentielle, la candidate avait recueilli 31,99% des voix au premier tour et s'était retrouvée largement en tête. Elle avait obtenu 47,91% des voix au second tour. Mais ces résultats étaient inférieurs à ceux du département qui étaient de 35,67% et de 52,91%.

Aux élections législatives, même décalage, mais en sens inverse. Franck Briffaut, le maire de Villers-Cotterêts, ayant refusé de se présenter, c'est François de Voyer, le jeune patron président d'Audace, le collectif des jeunes actifs du Rassemblement Bleu Marine, défenseur d'une ligne libérale accentuée, qui devient le candidat du Front national. Il est arrivé en première place avec 31,99% des suffrages exprimés dans la ville, mais n'a obtenu que 25,60% dans la circonscription.

Il ne réussit pas à être élu au second tour avec 47,68% des voix à Villers mais avec seulement 42,18% dans la

circonscription. Le tout avec une abstention record, 55% dans la circonscription, plus de 61% sur la ville! Seuls les électeurs convaincus se sont déplacés, le fort volant des mécontents ne jugeant pas utile de le soutenir. *In fine*, aucun député FN n'a été élu dans ce département présenté comme un bastion frontiste...

Les élections législatives ont entraîné un jeu de chaises musicales avec les élus européens. Marine Le Pen, élue dans le Pas-de-Calais, a quitté son siège de députée européenne. C'est Franck Briffaut, le suivant sur la liste, qui aurait dû la remplacer. Mais là encore, il a préféré garder son mandat local, et c'est Christelle Lechevalier, secrétaire départementale du Calvados, qui a rejoint Bruxelles.

Franck Briffaut est donc resté maire de Villers-Cotterêts et on peut gager qu'il n'y aura pas de grands changements avec la politique municipale qu'il a mené depuis son élection.



Peu de choses à dire sur la gestion de Villers-Cotterêts par Franck Briffaut, le maire Front/Rassemblement national élu en 2014. Depuis son élection, sa gestion se caractérise par sa discrétion et sa prudence. Mais cette discrétion ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un militant de longue date, bien décidé à infuser son idéologie dans cette ville de l'Aisne.

Son projet est résumé dans le bulletin d'avril 2018 du groupe RN au conseil général des Hauts-de-France. Il dit vouloir «*démontrer la cohérence de nos analyses et notre capacité à décliner notre programme politique à tous les échelons de l'organisation territoriale française*». Il y précise aussi sa mise en œuvre à Villers-Cotterêts en soulignant les points essentiels :

- baisse des taux de la fiscalité locale ;

- mise en œuvre d'un système de vidéosurveillance sur l'ensemble de la ville ;
- arrêt des subventions aux associations et syndicats politisés ;
- promotion des « circuits courts » revenant à encourager la préférence locale et pourquoi pas nationale...

On reconnaît les caractéristiques de la gestion du Rassemblement national : les économies affichées qui se font aux frais des services municipaux, des aides sociales et des associations et qui reportent *sine die* les investissements à long terme ; l'obsession sécuritaire ; la lutte contre les adversaires « *politisés* » ; l'affichage de la préférence locale ou nationale sous couvert de préoccupations environnementales...

Franck Briffaut semble particulièrement affectionner les cérémonies de commémoration. Le rituel enchaîne, le plus souvent, rendez-vous à la mairie, rassemblement devant le monument aux morts, allocution du maire, parfois sonnerie ou lecture et vin d'honneur... On peut ainsi remarquer sa présence, le 29 avril, à la Journée de la Déportation, le 8 mai à l'anniversaire de la victoire de 1945, le 26 mai à la Journée nationale de la Résistance, le 8 juin à l'hommage aux soldats morts pour la France en Indochine, le 18 juin à la commémoration de l'appel du général de Gaulle... Chaque fois son allocution est très écrite et exprime un patriotisme vibrant et une apologie très appuyée des valeurs militaires.

Le 8 juin, il conclut même par la « Prière du parachutiste » : « *Donnez-moi, mon Dieu, ce qui vous reste, Donnez-moi, ce que l'on vous refuse. Je veux l'insécurité et l'inquiétude. Je veux la tourmente et la bagarre* » ; on ne peut que se souvenir qu'il est passé par le PFN, à l'origine du Comité de soutien à l'armée dans les années 1970, et que lui-même a servi dans un régiment de parachutistes qui s'est illustré en Indochine puis en Algérie... Cohérent.

Mais il revendique également les thèmes de la Résistance, et il convient de citer son discours du 26 mai qui honore « tous ceux et celles qui ont refusé le joug nazi et qui, chacun pour leur part, ont contribué par leur sacrifice à rendre sa grandeur à la France » et qui se termine par : « Le combat pour la liberté et la justice doit continuer à être mené avec une grande vigilance. Il n'est jamais gagné d'avance. » Pour le moins paradoxal pour un représentant d'un mouvement issu pour bonne part de nostalgiques de la Collaboration... Un bon exemple du confusionnisme délibéré souvent utilisé par le Front/Rassemblement national, qui s'approprie les mots et les symboles de ses adversaires pour mieux tromper les indécis.

Par contre, Franck Briffaut n'a pas participé pas le 10 mai à la commémoration de l'abolition de l'esclavage, qu'il considère comme « une forme d'autoculpabilisation permanente ». Cette année, il s'est même opposé au rassemblement qui se fait traditionnellement sur la voie publique devant la plaque du général Dumas, père d'Alexandre Dumas et fils d'une esclave antillaise, sous prétexte du marché. Et c'est au château, propriété de l'État et futur Centre de la francophonie, que s'est déroulée la cérémonie.

Autre incident caractéristique, l'interdiction faite à la fanfare rock Tintamarre et Postillons de jouer à la brocante de la ville, car elle était invitée par l'association Philipolis, proche du Parti de gauche, jugée « infréquentable » par le maire. Voilà qui rappelle sa scandaleuse tentative en 2016 d'obliger les groupes prévus pour la Fête de la musique 2016 à signer une « clause de neutralité politique »...



Le maire FN de Villers-Cotterêts gère avec la plus grande économie les finances de la ville et le montant de la « cagnotte » ainsi alimentée ne cesse d'augmenter. Situation dénoncée par l'opposition qui s'étonne du

peu d'investissements, depuis son arrivée, en soulignant le manque d'entretien des voiries et de travaux dans le centre-ville.

Ces économies se sont faites aux dépens des aides aux transports scolaires ou de la gratuité des ateliers de la médiathèque. La taxe d'aménagement a augmenté et les demandes d'extension de la crèche ou de rénovation de la cantine scolaire n'ont pas été entendues.

Cet ancien militaire aime l'autorité et déplore dans une interview qu'*«aujourd'hui, on ne peut plus mettre une baffe à un jeune qui commet une bêtise»*... Il aime les discours nationalistes vibrants devant les monuments aux morts, mais il a refusé jusqu'ici de participer à la journée de commémoration de l'esclavage, en dénonçant la loi Taubira qui *«vise à culpabiliser la France»*.

Mais en 2018, il s'agissait de participer au grand projet présidentiel de création d'un Centre de la francophonie pour faire de la vieille demeure royale *«un pôle innovant de diffusion de la culture en langue française dans le monde»*. C'est un très gros projet, mené tambour battant par l'État avec l'objectif d'ouvrir en 2022 (prochain scrutin présidentiel). Il suscite un grand intérêt tant du maire que des habitants qui espèrent ainsi une revitalisation notable de la ville.

On comprend dès lors que le maire ne peut plus boudier ostensiblement les cérémonies du 10 mai et qu'il y a participé cette année. Mais il maintient son opinion en précisant : *«Je suis contre une culpabilisation exclusive de la France. [...] C'est en Afrique qu'on a aboli l'esclavage en dernier. Et c'est au Moyen-Orient que sévit l'esclavage moderne.»* Et il n'hésite pas à affirmer : *«Si Villers-Cotterêts n'avait pas été la ville FN la plus proche de Paris, Macron ne serait peut-être pas venu y faire campagne et il n'y aurait pas de projet au château»*...

La campagne pour les élections municipales de 2020 se met en route et Franck Briffaut a annoncé qu'il se représenterait. Il prépare le terrain en utilisant la rhétorique du parti sur le face à face RN/LREM : *«Le clivage idéologique qui se met en place depuis quelques années oppo[s] les partisans*

d'un mondialisme exacerbé, sans frontière [...] et ceux qui savent que les peuples sont enracinés dans un périmètre garant de leur histoire, de leurs traditions et de leur culture et que l'on appelle nation.»

Il peut bien entendu compter sur la caisse de résonance que constitue le département de l'Aisne, un des principaux bastions du FN/RN où les élections précédentes ont toutes placé ce parti d'extrême droite en première place...



Ne vous tirez pas une balle dans le pied !

**ARTICLE 1 : TRAVAILLE !
ARTICLE 2 : FERME -LÀ ...**

Le FN veut arracher des pages du Code du travail et en rajouter au Code pénal !

Pas une voix pour le FN !

(syndicat)

<http://www.visa-isa.org>
assovisabis@gmail.com
Association Visa

MARSEILLE 13^E ET 14^E ARRDTs

DÉMISSION DE STÉPHANE RAVIER ET ÉLECTION D'UN NOUVEAU MAIRE³

Un seul point à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement de la mairie du 7^e secteur de Marseille du vendredi 29 septembre 2017, après la démission de Stéphane Ravier, obligé de choisir entre le poste de maire de secteur ou son poste de sénateur : l'élection d'un nouveau maire de secteur, élu au sein du conseil d'arrondissement.

Convoqué à 14 heures, la salle est bourrée dès 13h30 par des membres FN, quelques représentant·es des Comités d'intérêt de quartier (CIQ) qui ont été invité·es, mais pas les nervis du service d'ordre personnel de Stéphane Ravier, issus de l'Action française. Les élu·es FN arrivent les derniers, en groupe, conduits par l'ex-maire, costume trois-pièces bleu roi et gilet jaune pour que la presse, nombreuse, ne le confonde pas ! Il va s'asseoir à la table des élu·es. La doyenne Mme Poncet Ramade, qui préside la séance, n'arrivera pas à obtenir le calme de la salle surchauffée, où Ravier qui ne peut plus pérorer ne se gênera pas pour crier ses réflexions pleines de haine et de racisme quand ça lui chante.

Le FN annonce la candidature de Mme Sandrine D'Angio, les groupes d'opposition qui font acte de non-candidature en profitent pour tirer un bilan des trois ans passés par Stéphane Ravier à la tête de la mairie.

3. Rédigé par le Collectif Marseille 13-14 de veille et de lutte contre l'extrême droite et pour un monde solidaire

Samy Johsua (Front de gauche) lui reproche l'argent dépensé dans des opérations douteuses comme les «*papinades viendra-viendra pas!*» (référence à l'annulation d'une opération de communication ratée de la mairie, autour de la venue de Jean-Pierre Papin pour la «*première cérémonie des Papins d'or*». JPP avait annulé sa venue car il pensait inaugurer un stade à son nom). L' élu rappelle aussi l'ostracisme vis-à-vis de certaines populations du territoire et son autoritarisme qui veut tout contrôler comme l'espace culturel Busserine (centre social), ce qui a provoqué le départ de huit élu·es de sa majorité, ainsi que son chef de cabinet et de sa DRH... À ce rythme, il suffit d'attendre deux ans pour que le groupe FN ne soit plus majoritaire dans ce conseil.

Stéphane Mari (Parti socialiste) lui rappelle qu'il avait parié «*un repas au Petit Nice*» (célèbre restaurant étoilé marseillais) – «*Vous n'avez pas choisi un kebab*», crie Ravier sous les applaudissements de la salle! – qu'entre les deux situations Stéphane Ravier choisirait le Sénat, vu les indemnités: 7209 euros salaire mensuel + 6209 euros de frais de fonctionnement + 7638 euros pour les collaborateurs – dont il espère qu'ils ne seront pas bidon comme ceux des élu·es FN du Parlement européen (procédure en cours contre Marine Le Pen). L' élu rappelle aussi qu'un des articles de *L'Express* a relevé que Stéphane Ravier était le sénateur le plus fantôme de tout le Sénat et qu'il n'y représente donc pas Marseille... Il le tacle également sur le fait qu'il a viré son colistier Georges Maury (élu municipal FN) pour prendre sa place à la direction du groupe FN de la mairie centrale de Marseille, qui est sa prochaine ambition, et qu'il a intronisé sa nièce, non pour ses aptitudes, mais parce qu'elle est «*jeune et mignonne*» (Stéphane Ravier dans *La Provence*).

Richard Miron (Les républicains) annonce qu'il ne participera pas à cette mascarade, car tout le monde se doute bien que derrière le nouveau maire, Stéphane Ravier sera très présent – «*Oh que oui*», crie Stéphane Ravier!

Seul opposant à la candidature de la nièce de Ravier, Antoine Maggio, ex-second adjoint et fils de l'ex-première adjointe, qui s'est présenté aux législatives de 2017 contre Stéphane Ravier et qui se présente ici contre la candidate FN. Il traite Stéphane Ravier de Sardanapale – un roi grec qui n'a fait que se gaver pendant son règne et qui en est mort – et sa nièce Sandrine D'Angio de Tanagra – statue grecque qui n'avait d'autre fonction que d'être une potiche. Il annonce un programme qui s'occupera de tous les habitants du territoire, – qui ne s'occupera pas de faire le programme théâtral de l'espace culturel Busserine et qui ne fera aucune dépense somptuaire pour les pognes, les goûters de Noël, la venue de Papin ou le parking de Saint-Just!

Il promet de donner les moyens aux élu-es pour faire leur travail de terrain: moyens matériels et financiers mais aussi liberté d'action et de parole, dans les conseils et à la presse, et même le droit de manger du couscous... – sous les huées de la salle! Les menaces explicites de lui faire la peau. Il termine en appelant les élu-es FN à ne pas avoir peur malgré les pressions de Stéphane Ravier, lui aussi il a connu ce fonctionnement où c'est la peur qui prédomine⁴!

Seul Georges Maury répond violemment sur le fait qu'il n'a pas été éliminé... et qu'il est légitime que Stéphane Ravier fasse tout maintenant pour viser la mairie de Marseille... Il se permet une citation latine pour demander à Stéphane Mari (élu PS) de s'occuper de ses affaires, et de conclure «*foutez-nous la paix*» (sans latin!). Il n'y aura ni réponse ni présentation d'un semblant de programme par la candidate FN.

Avec un épisode baroque, puisqu'il a fallu qu'Antoine Maggio remplace les bulletins douteux fournis par la mairie

4. Il semble que Ravier avait annoncé qu'il vérifierait à la sortie que chacun présente le bulletin *Maggio* pour prouver qu'il n'a pas voté pour le traître! Malgré cela il y aura deux votes blancs sur les 29 présents du groupe FN!

par des bulletins qu'il avait lui-même imprimés. Quand la confiance règne...

Le vote a lieu à bulletin secret, il y a même un isolement, mais pas de bulletin blanc... il y aura donc des enveloppes vides. Lorsque c'est au tour de Stéphane Ravier de se lever pour voter, ovation de la salle!

Le dépouillement est plus serré, puisque les résultats sont répartis moitié-moitié sur les 20 premiers votes! La salle, tendue, se défoulera seulement sur la fin puisqu'il fallait 24 voix pour être élu et le FN en aura 27, Antoine Maggio en aura quatorze et il y aura cinq bulletins blancs⁵. Sandrine D'Angio, une fois l'écharpe de maire reçue, fera un discours pour dire qu'elle est très fière d'être la nièce de son oncle et qu'elle continuera son travail dans le plus beau secteur de Marseille... et du monde!

La suite du conseil, c'est la nomination des adjoints: «*On est entre nous maintenant*», se félicitera Stéphane Ravier lâchant du «*ma nièce à moi*» par ci et se voyant renvoyer du «*mon cher tonton*» par là, avant de procéder au vote. Là non plus, pas de surprise, si ce n'est qu'en l'absence des conseillers d'opposition, il reste toujours deux votes blancs parmi les élus FN⁶.

FN, ACTION FRANÇAISE ET TERRORISME

«Après l'arrestation de dix personnes dans le cadre d'une enquête sur un projet d'attentat, toutes en lien avec un ancien de l'Action française, Logan Nisin, le FN nie toute implication avec ce dernier», peut-on lire dans La Marseillaise du 19 octobre 2017.

5. Pour rappel, le conseil compte 48 élus. La majorité est donc à 25. Le FN comptait 33 élus au départ plus deux transfuges de LR. Il n'obtient que 27 voix cette fois-ci, après un forcing de tous les diables, accompagné semble-t-il de menaces non voilées. Il y a deux nuls malgré cela dans les rangs mêmes des présents... bonjour les règlements de compte à venir. Au total, la majorité pour le FN est passée de onze à seulement quatre... Beau succès pour le «dictateur nord-phocéen».

6. Les deux prochains démissionnaires.

Logan Nisin a été arrêté en juin 2017 car il projetait de commettre des attentats contre une mosquée et des hommes politiques nationaux et locaux. Si le FN dément tout lien avec lui, ce dernier aurait pourtant été assesseur pour le FN dans un bureau de vote de Vitrolles lors des élections législatives de 2017. Les dix personnes interpellées en octobre 2017 à Marseille et ses environs l'ont toutes été dans le cadre de cette affaire.

Lors du conseil des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille, le 21 novembre 2017, Samy Johsua a interpellé la nouvelle maire FN Sandrine d'Angio : *« Comme vous avez souvent dénoncé les actes terroristes, à juste titre, je vous demande de condamner aussi fermement, sous réserve de la présomption d'innocence, les projets des terroristes locaux d'extrême droite qui envisageaient de s'attaquer à M. Castaner, M. Mélenchon, et d'autres personnes de la France insoumise, dont moi-même ! »* Il n'y aura aucune réponse à cette question, aucune prise de position de la maire ou du FN !

UN BUDGET 2017 TRÈS FLOU

Lors du conseil d'arrondissement du 21 novembre 2017, consacré au vote du budget, plusieurs élu·es d'opposition à la majorité FN se sont interrogé·es sur certaines lignes budgétaires très floues. Concernant les frais d'affranchissement, ils ont baissé par rapport à l'année précédente, mais s'élèvent encore à 31 000 euros, c'est-à-dire 2 600 euros par mois alors que les dossiers volumineux des conseils d'arrondissements sont, pour partie, déjà transmis par Internet.

Les frais de gardiennage, eux, ont augmenté de plus de 100 000 euros (passant de 26 800 à 128 100 euros). Justification de la majorité FN : *« C'est en raison de l'actualité dramatique, les plans vigipirate obligent à une surveillance accrue lors des fêtes et événements. »*

Les catalogues et imprimés représentaient 107 000 euros pour la parution d'un seul journal de la mairie pour toute l'année, soit une augmentation de 20 000 euros. Justificatif de la maire : *« C'est l'impression de 20 000 flyers annonçant*

les fêtes organisées par la mairie»! Une ligne budgétaire «divers» présente des dépenses à hauteur de 471 228 euros et 629 670 euros.

Pour la mairie du 13^e-14^e, les frais de carburant s'élèvent à 1 666 euros par mois, soit l'équivalent de 250 000 km de déplacement par an; alors qu'il n'y a que deux véhicules appartenant à la mairie et deux personnes autorisées à les utiliser...

LOGEMENT SOCIAL

Le groupe FN de la mairie du 7^e secteur a voté une subvention à l'association «*ADOMA pour la gestion de 60 logements relais répondant aux obligations du maire en matière de relogement*». Le FN se lancerait-il dans le social? Bien sûr que non, puisque ce même groupe FN votera contre les huit rapports suivants accordant des garanties de prêts aux offices publics qui gèrent l'habitat social des quartiers. Déclaration de Mme la maire: «*C'est pour des raisons techniques, pas politiques, les montages financiers posent problème.*»

LES PRIORITÉS DU FN

Lors du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017, le FN vote contre un projet de partenariat avec une association visant le développement de la lecture publique dans ces bibliothèques de quartier; aucune raison n'est donnée. En revanche, lors de ce même conseil, le FN votera pour l'avenant à la délégation de service public des cantines à Sodexo, malgré de nombreuses plaintes de parents d'élèves.

STÉPHANE RAVIER, L'ÉGLISE ET LA SOLIDARITÉ

Dans la lignée du pape François 1^{er}, Mgr Pontier (archevêque de Marseille), a déclaré le dimanche 24 décembre 2017 dans un entretien à *La Provence* que la France «*peut et doit faire plus*» pour les migrants: «*Dire qu'on ne peut accueillir tout le monde est exagéré car ce n'est pas la réalité et c'est inhumain. On peut accueillir plus de monde. Quand on a un frère, une sœur, qui est dans le besoin, le premier devoir d'un chrétien*

est de lui ouvrir les portes.» En réponse, Stéphane Ravier a déclaré sur France Inter le mercredi 27 décembre 2017: «D'un évêque à l'autre, de cet abbé Cauchon qui mena les débats du procès de Jeanne d'Arc et qui la fit condamner au bénéfice des Anglais, de l'étranger, jusque Mgr Pontier (archevêque de Marseille) qui, comme le pape François, se préoccupe davantage du sort des migrants, eh bien je constate que l'on se soucie plus du sort de l'étranger que de nos compatriotes dans notre pays.» Encore une belle preuve de solidarité du sénateur FN... ainsi qu'une comparaison historique très douteuse!

LE FN ET LES BONNES VIEILLES MÉTHODES FASCISTES !

Le site d'information *Marsactu* a révélé au début décembre 2017 que Michel Cataneo, élu municipal FN des quartiers sud de Marseille, portait plainte contre Stéphane Ravier. *Marsactu* précise les faits, notamment sur la base du procès-verbal qu'il s'est procuré: *«Le conseiller métropolitain et municipal, le plus souvent vêtu de noir, attend les deux Stéphane de la fédération des Bouches-du-Rhône. Il y a le secrétaire général, le "préfet" du parti, le sénateur Stéphane Ravier. À ses côtés, son bras droit, véritable pilier de la fédération mais jamais élu, Stéphane Dheilly. [...] Michel Cataneo y explique avoir été humilié, menacé et même frappé par les deux hommes. L'objectif selon lui? Lui faire signer trois lettres de démission: deux pour ses mandats adressées à Jean-Claude Gaudin et au préfet, une à Marine Le Pen pour quitter le parti. Les faits, tels que décrits dans le procès-verbal, sont qualifiés par les enquêteurs d'"extorsion en bande organisée" et de "menaces de mort". Une enquête a depuis été ouverte et a été confiée à la Sûreté départementale.»*

Un autre article de *Marsactu* (13 décembre) explique en détail la riposte organisée par le FN pour défendre le chef de file FN de Marseille, Stéphane Ravier: *«Procédures internes, polémiques, réseaux sociaux... Depuis sa plainte contre Stéphane Ravier à qui il reproche d'avoir voulu lui extorquer sa démission de ses mandats, Michel Cataneo est la cible des membres du Front national qui cherchent à le décrédibiliser.»* Il ne fait décidément pas bon vivre au sein de ce parti!



FRAIS D'ESSENCE PERSONNELS PAYÉS... AVEC L'ARGENT PUBLIC !

«*Des pleins de gazole et d'essence réalisés à quelques minutes d'intervalle, deux pleins le même jour, des factures dans l'Aisne, à Dijon ou en Corse...*». Voilà ce qu'on pouvait lire dans l'édition du 21 juin 2018 du journal *La Marseillaise*.

Le site *Marsactu* va plus loin dans les détails, avec deux exemples datant de 2016: «*La carte n° 1 [réservée au cabinet du maire] paie en revanche dans la même journée deux pleins de gazole, d'abord à Essigny-le-Grand dans l'Aisne, puis à Merceuil cinq heures plus tard en Côte d'Or à 400 kilomètres au sud. Cela ressemble à s'y méprendre à un retour à Marseille. Avec une autre voiture que la Clio à laquelle la carte est attachée, puisqu'elle a permis de se servir deux fois en gazole alors que celle-ci roule à l'essence. Qu'y faisait son conducteur? Quel rapport avec la mairie de secteur? La question est la même en juillet 2016 sur la côte corse à Corbara.*»

À la suite d'une «enquête» menée par deux anciens adjoints de la mairie de secteur (quand les requins se mangent entre eux!), de nombreuses anomalies de notes de frais ont été mises à jour et reprisent par *La Marseillaise* et le site *Marsactu*.

«*Sur toutes les cartes [de paiement]... d'étranges paiements apparaissent*», peut-on également lire dans l'article de *Marsactu*. Seraient concernés l'ancien maire (aujourd'hui sénateur), le DGS par intérim (ancien directeur financier!!!), la directrice de cabinet du maire, le responsable de la culture et d'autres encore. Ce serait donc en fait un véritable système de détournements de fonds publics au profit personnel d'élu·es de la mairie de secteur aux mains du Rassemblement national.

Nous reprenons, pour conclure, les dires de l'élue Marion Honde au conseil municipal du 20 juin, à propos

de cette affaire: «*Tout ça sent mauvais, on voit bien les façons de faire de ces élus qui prétendent agir au nom du peuple et qui roulent sur son compte.*»

DES FINANCES POUR LE MOINS OPAQUES !

Lors du conseil de la mairie de secteur du 3 avril, et concernant la partie sur la présentation des finances, des élus d'opposition soulèvent le fait qu'un tiers du budget, soit 1 500 000 euros, est sous l'appellation «*divers*». On ne peut pas vraiment appeler ça de la transparence ! Puis, concernant le budget «*carburant*», il est soulevé que dépenser «*1 045 euros par quinzaine*», pour deux véhicules, est soit très louche d'un point de vue financier, soit extrêmement problématique d'un point de vue écologique !!!

POLICE PARTOUT... SOCIAL NULLE PART !

Lors du conseil du 3 avril 2018, le débat reprend sur la question de l'augmentation du dispositif de médiation sociale urbaine. Un rapport, qui doit être voté au conseil municipal de Marseille, propose d'attribuer des subventions aux associations (Adélie, Sud-Formation, Régie Service 13, Dunes et ADDAP 13) pour la création de 70 postes de médiateurs sociaux sur onze sites supplémentaires. Incapables d'entendre que la réduction drastique des agents de prévention augmente l'insécurité, Mme la maire, Sandrine d'Angio et sa majorité municipale appellent à voter contre.

La maire «*considère que c'est beaucoup d'argent pour peu de résultats*»; M. Rabia (ex-FN) propose «*comme à Nîmes, 300 policiers municipaux armés*». Quant à M. Maggio (ex-FN), il pense que «*cela fera doublon avec les nombreux policiers qui vont être recrutés*» (*sic*) (promesse de Macron). Mme D'Angio conclut: «*Tout ça c'est de l'argent jeté par la fenêtre, ce qu'il faut c'est plus de policiers et plus de moyens, pour régler définitivement les problèmes!*»

POUR LA MAIRIE DE SECTEUR RN : PAS DE LOGEMENTS SOCIAUX CHEZ NOUS... NI AILLEURS !

Lors de ce même conseil d'arrondissement, une nouvelle fois le débat revient sur les garanties d'emprunt pour la réhabilitation du parc de logements sociaux (isolation dans 139 logements à la Benausse, réhabilitation d'un logement rue Maulini) et pour construction de nouveaux logements sociaux (Darius-Milhaud, 13^e) et Alexandre-Ansaldi, 14^e). *La Marseillaise* (7 avril) relate: «*À quoi bon? On va encore améliorer et ce sera pourri dans quelque temps, commente cette autre frontiste, en détaillant un texte visant à approuver une garantie d'emprunt pour une opération de réhabilitation de 139 logements dans le 14^e arrondissement. Tous ces rapports à destination des "quartiers" seront recalés. Comme celui, un peu plus tard, visant à financer une aide à la production d'opérations de logements dans les quartiers du Merlan et de Saint-Jérôme. Samy Johsua, élu Ensemble-Front de gauche, rétorque: "Il faut de la répartition. C'est l'argument que le Front national nous oppose ici en disant: pas chez nous. Or cet argument ne tient pas car dans toutes les autres mairies de secteur de la ville, les élus FN votent aussi contre ces logements. Leur politique est tout simplement orientée contre les populations les plus pauvres".*»

LE FN PERSISTE ET VOTE CONTRE L'AIDE À LA LECTURE !

Lors du conseil d'arrondissement du 8 février, un rapport est présenté pour un accord de partenariat entre le service des bibliothèques municipales et le CCO, pour le développement de la lecture: «*Mise à disposition d'une bibliothèque numérique mobile [...] propre à intéresser des publics ordinairement peu captifs des bibliothèques. [...] Développer la lecture et la culture auprès des publics éloignés géographiquement ou sociologiquement de l'accès à la culture.*»

Comme lors du conseil précédent, sans explication, le FN vote contre! L'opposition demande des explications de vote. Mme La maire répond: «*Nous sommes contre le plan "Lecture publique" de la ville, les associations n'ont pas à pallier*

les insuffisances du service public. [...] Les centres sociaux ne sont pas là pour apprendre à lire.» Pourtant, quelques rapports plus loin, seront votées à l'unanimité, dont le FN, trois subventions – dont une pour le CCO – pour l'aménagement de crèches privées dans des quartiers beaucoup moins défavorisés!



RAVIER EN GUERRE CONTRE LES MIGRANTS

Depuis la fin décembre 2018, des locaux (appartenant au diocèse) ont été réquisitionnés par des associations de solidarité avec les migrant·es, dans le quartier Saint-Just à Marseille. Ils accueillent près de 200 personnes, dont des mineurs!

Stéphane Ravier, sénateur RN, est parti en guerre contre ce qu'il appelle dans ses tracts la «*jungle de Saint-Just*». Ces propos aux relents racistes et colonialistes ne sont malheureusement pas étonnants venant de lui! Le 27 février, il tente d'organiser une conférence de presse au pied du conseil départemental, juste en face du «*squat Saint-Just*»!

Le rendez-vous a d'abord été déplacé place Bargemon, au pied de la mairie centrale. La raison de ce déménagement: un appel à manifester lancé par le collectif Migrants 13 et des militants antifascistes. La conférence de presse en plein air n'a pu avoir lieu, les manifestant·es ayant été informé·es du déplacement. C'est au final dans son bureau de conseiller municipal, protégé par la police, que Ravier a reçu la presse.

Un article de *Marsactu* (27 février 2019) précise: «*L'ancien maire de secteur [Ravier] demande l'évacuation des lieux, qui appartiennent aujourd'hui au diocèse. "Aimer son prochain ça ne veut pas dire forcément l'aimer chez nous", lance-t-il à l'endroit de l'archevêque accusé de "refiler la patate chaude aux collectivités, qui ne prennent pas leurs responsabilités". Concernant le sort des personnes qu'ils voudraient voir évacuer, le sénateur affirme que*

“personne ne souhaite mettre des gens à la rue, mais il faudrait les convaincre de retourner dans leurs pays d’origine”.» Encore une belle preuve d’«humanisme» de Stéphane Ravier!

RAVIER ET LE SEXISME DÉCOMPLEXÉ

Lors du conseil municipal de Marseille, le lundi 4 février 2019, alors que l’intervention de Lydia Frenzel (EELV) était chahutée par des élus du Rassemblement national, elle s’est adressée à Stéphane Ravier: «*On se verra dans les 13^e-14^e [l’ex-mairie de secteur de Stéphane Ravier] et je viendrai aider les équipes*», faisant référence à la prochaine campagne électorale des municipales. Stéphane Ravier lui a alors rétorqué: «*Au même hôtel, le même jour, à la même heure*», suscitant les rires de son groupe et les cris scandalisés d’autres élu·es.

Lydia Frenzel a décidé de porter plainte contre Stéphane Ravier: «*Stéphane Ravier a sous-entendu que j’étais une prostituée et que j’avais des relations habituelles avec lui*», a dénoncé Lydia Frenzel. «*J’ai décidé de porter plainte car on a touché le fond, ça fait quatre ans que je subis les attaques du Front national, je me devais de le faire pour toutes les femmes.*»

Malgré les tentatives de Marine Le Pen de faire passer le RN comme un parti qui s’adresse aux femmes, les propos sexistes de Ravier viennent rappeler que le RN est bel est bien une organisation qui s’attaque constamment aux droits des femmes!

RAVIER ET LE RACISME DÉCOMPLEXÉ

Le 12 mars 2019, plutôt que de souligner la formidable révolte du peuple algérien, Ravier n’a rien d’autre à faire que de lancer des propos racistes à l’encontre des manifestant·es français·es: «*Tous ces Algériens qui manifestaient en France vont pouvoir rentrer au pays: on les sent patriotes, et ce patriotisme va sûrement les conduire à saisir cette opportunité de rentrer en Algérie pour construire une Algérie plus ouverte, plus démocratique...*»

RAVIER FAVORABLE À LA PEINE DE MORT

Le dimanche 17 mars 2019, une étudiante a été mortellement poignardée à l'entrée d'une station de métro marseillaise. Ce terrible drame est l'occasion pour les vautours tels que Stéphane Ravier de se lancer dans des amalgames honteux entre immigration, terrorisme, insécurité... et de proposer rien de moins que le rétablissement de la peine de mort : « *Lorsque ce sont des criminels de la sorte, cela n'engage que moi, il faut leur couper la tête et rétablir la peine de mort pour ces salauds.* » *No comment !*

RÉSISTANCE ANTIFASCISTE

Les 22 et 23 mars, une mobilisation unitaire antifasciste et antiraciste a eu lieu à Marseille, soutenue par 42 organisations syndicales, politiques et associations du département. Le 22 mars a eu également lieu une projection-débat autour du film *Génération Haine* (sur le local fasciste La Citadelle à Lille), rassemblant 150 personnes dans les locaux du journal *La Marseillaise*, à quelques mètres du local du Bastion «dit social». Cette proximité, voulue par les organisateur·trices, était un symbole fort envoyé aux fascistes du Bastion social, ainsi qu'un moyen de s'adresser aux riverains.

Puis, le samedi 23 mars, une manifestation de plusieurs centaines de personnes a défilé dans les rues de Marseille ! Une mobilisation réussie et très unitaire, qui en appellera d'autres !



Malgré l'opposition du Collectif unitaire antifasciste marseillais, qui a organisé un rassemblement devant les grilles du parc Chanut jeudi 19 avril contre la tenue du «débat» entre le sénateur frontiste Stéphane Ravier, candidat à la mairie, et le polémiste d'extrême droite Éric Zemmour, la conférence-débat a bel et bien eu lieu. Dans

la salle, les quelque 500 à 600 personnes qui ont acheté leur ticket (10 euros) étaient bien acquises, on s'en doute, à la cause des intervenants. L'occasion pour Stéphane Ravier de prendre un peu plus la mesure du soutien qui lui est porté, moins d'un an avant les municipales auxquelles il est candidat.

Le conseil d'arrondissement du 12 septembre 2019 s'est déroulé quelques jours après le drame de la Pauline, une école primaire du 9^e arrondissement de Marseille. Rappelons que quelques mois plus tôt, Stéphane Ravier s'était exprimé dans *Valeurs Actuelles* à propos de l'agression qui avait eu lieu sur le parvis de la gare Saint-Charles. Sans ambiguïté, il avait affirmé à cette occasion : *«J'ai toujours été favorable à la peine de mort.»*

La Pauline, le 9 septembre vers 6h30 : un jeune de 17 ans a pénétré dans l'enceinte de l'école et a frappé avec une arme blanche une cantinière. L'agresseur a ensuite frappé d'un coup de poing une autre «tata» de l'école qui s'était interposée, avant d'asséner un autre coup de poing à un passant en prenant la fuite. Il a ensuite été arrêté et hospitalisé en psychiatrie.

Stéphane Ravier s'est peu après exprimé à la télévision locale à propos de l'insécurité dans les quartiers nord : *«Cette femme, qui travaillait dans un service public à Marseille, au service des enfants, va demander sa mutation en Corse où il existe encore une certaine virilité, on ne se laisse pas faire là-bas, et si la loi républicaine n'est plus appliquée, il y a une loi locale qui s'impose, c'est-à-dire le droit de se défendre, comme on avait le droit de le faire au Far West.»*

Inutile de rappeler que l'insécurité et l'immigration sont ses thèmes de prédilection. Le 3 novembre, il s'exprimait sur France info à propos du trafic de stupéfiants à Marseille : *«Ce qui manque ce sont des policiers sur le terrain, des magistrats qui condamnent, des centres pénitentiaires qui incarcèrent et une police de l'air et des frontières qui expulsent.»* Stéphane Ravier propose de *«contrôler "ces fameux kebabs" et "épiceries de nuit" qui servent à blanchir l'argent de la drogue et*

d'expulser des logements sociaux les parents de mineurs impliqués dans le trafic de drogue: "Il s'agit de responsabiliser pas de stigmatiser"», affirmait-il.

Le conseil d'arrondissement des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille du 17 octobre 2019 a été uniquement consacré au vote du budget. L'essentiel des débats a porté sur les frais des vœux 2016 de Ravier, dont le montant de 100 000 euros avait été dénoncé le matin même par *Libération*.

Pour une mairie d'arrondissements dont le budget est particulièrement réduit, cela représente 4% des dépenses annuelles, qui s'élèvent cette année-là à 2,5 millions d'euros. Rappelons à cette occasion que Stéphane Ravier lui-même avait fait campagne en 2014 sur la mauvaise utilisation de l'argent public, se plaignant à longueur de temps de ne pas avoir assez de budget pour les équipements sportifs de son secteur.

Dans le détail, Stéphane Ravier apporte un soin particulier pour cette soirée. La lumière, la décoration sont dignes d'importants meetings électoraux. 10 290 euros rien que pour le son et la lumière, 6 840 euros pour assurer une diffusion en direct vidéo. La société prestataire estime à 8 700 euros le simple «teaser» – la vidéo introductive – dans laquelle on voyait notamment le visage de Stéphane Ravier s'incruster sur le mur de la Corniche qui a longtemps offert aux Marseillais celui de Zinédine Zidane.

MÉGALOMANIE ? CULTE DE LA PERSONNALITÉ ? DÉMAGOGIE ?

Tous les ingrédients y sont. Des tapis rouges, du champagne et, en prime, Stéphane qui nous interprète une chanson de Johnny devant 2 000 personnes qui ont été particulièrement bien soignées. Car c'est cela dont il s'agit: des personnes triées sur le volet et qui représentent l'électorat dur du candidat du RN.

En réponse, Stéphane Ravier rétorque qu'il «est très fier d'apporter un peu de bonheur aux habitants de nos quartiers, une

fois dans l'année». C'est vrai qu'un buffet de 1350 euros pour 2000 personnes ainsi que le service de sécurité pour les protéger...

QUE PRÉPARE STÉPHANE RAVIER POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Stéphane Ravier, fier de son bronzage et se félicitant d'avoir passé ses vacances à Ajaccio pour saluer la statue de l'«Empereur», fait sa rentrée sur les réseaux sociaux avec pour objectif les municipales de 2020 : *« Vous allez passer une putain de soirée le 22 mars, rendez-vous au Vieux-Port, c'est ma tournée générale. »*

Le représentant du RN à Marseille surfe encore et toujours sur les mêmes thèmes : insécurité et immigration. Il a même inventé un nouveau concept : l'«insécurité migratoire». Vulgaire à tendance grossier, il propose aux habitants de Marseille un programme destiné à rendre la ville propre et sûre et à rétablir l'ordre face à la menace de ce qu'il appelle le «remplacement de la population».

Son premier objectif, et il le revendique haut et fort, est de lutter contre l'insécurité et la «barbarie». Le marché aux puces de Bougainville représenterait le symbole de la généralisation du laxisme et la mosquée, un lieu de radicalisation. Il est dans sa logique, pour sa fermeture. Soutenant la théorie du grand remplacement de la population de Marseille, il explique : *« Quand on importe le tiers-monde, il ne faut pas s'étonner que Marseille se tiers-mondise, y compris dans ses actes de violences. »* Sans craindre d'exagérer, il poursuit : *« Dans certains quartiers on se prend à coups de couteau, de sabre, de machette et de kalash. »*

Il a aussi l'intention d'éradiquer les squatteurs de Marseille, visant en premier lieu les populations rroms. Il dénonce les accords de Shengen, qui leur permettent de venir «piquer les aides sociales en France», et ajoute, comme si le fait de squatter faisait partie de leurs us et coutumes, qu'ils refusent systématiquement les propositions de relogement. À ce titre, il propose, s'il devient maire de Marseille,

de créer une «brigade antisquat» avec un numéro vert à destination des Marseillais qui seraient envahis par des squatteurs et dont ils n'arriveraient pas, à cause de la longueur des procédures, à se débarrasser... C'est simple, la brigade, qui serait en fait la police municipale, pourrait intervenir dans les 24 heures. Cela n'est pas sans rappeler certaines heures sombres de l'histoire!

Enfin, la Canebière doit redevenir marseillaise, provençale et française. Il est pour le départ des commerces «importés» et le retour des bons vieux commerces d'antan.

Sur un plan stratégique, Ravier demeure pour le moins ambigu quant à d'éventuelles alliances: «*Je tends la main aux barons mais pas aux marquis qui tiennent la ville depuis un quart de siècle.*»

La partie qui suit est un extrait du compte-rendu du conseil d'arrondissement du 29 novembre 2019, rédigé par le Collectif Marseille 13-14 contre l'extrême droite.

QUAND IL ENTEND LE MOT SOCIAL, LE RN SORT SON VOTE CONTRE

Une augmentation de subvention sera refusée par le RN à l'association Action Bomay pour un projet intitulé «Pratiques juvéniles genrées»: «*On ne sait pas ce que sait*», dira Mme la maire! Tout comme les subventions pour acheter du matériel informatique dans des centres sociaux (Malpassé et terre culturelle), et refus aussi pour les acomptes aux centres sociaux sauf pour un nouveau créé au petit Canet, pourquoi lui? Refus aussi d'approuver la nouvelle convention cadre des centres sociaux... Toujours pas d'explications sinon le refus du travail social en direction des jeunes de nos quartiers. Les seules subventions votées par le RN concernent les associations sportives⁷.

7. Véhicule privilégié du clientélisme marseillais!

LE DISCOURS PRÉÉLECTORAL DE STÉPHANE RAVIER

Et comme à l'accoutumée, lorsqu'il s'agit d'une garantie d'emprunt pour l'achat d'un logement social, Samy Johsua demande quelle politique du logement social proposerait Stéphane Ravier *«si par malheur il devenait maire de Marseille, puisque le RN vote contre l'extension des logements sociaux non seulement dans nos quartiers où ils sont déjà trop nombreux, mais aussi dans les autres secteurs de la ville»*.

Il aura pour toute réponse le discours électoral du candidat Ravier, vingt minutes pour expliquer que *«le grand remplacement est déjà arrivé, mon instrument statistique, c'est mon nerf optique [...]. La vermine, la racaille partout, c'est le résultat de la politique délirante, laxiste de ce pays [...]. Je connais bien ces quartiers, la population a déjà changé, le taux de natalité des Françaises baisse, et il augmente dans les quartiers nord [...]. On nous impose la présence massive, leur culture, les bars à chichas, et jamais une critique [...]. Ici, c'est Marseille, c'est la bonne mère qui nous protège, et notre réalité culturelle c'est la "sainte famille" [...]. Et la seule délinquance que reprochent les laïcards comme vous, c'est la crèche! Alors qu'on est à côté des rosiers... Marseille crève et c'est la faute de Gaudin et de l'Élysée... (suit la description des cités gangrenées du 13-14^e). Quand l'incendie sera là, faudra pas venir chialer! Vous n'avez rien dans le pantalon! Ils ont établi des frontières intérieures où la police ne peut plus aller, nous on commencera par rétablir l'ordre, et on apprendra à ces gens-là qu'ici ça ne se passe pas comme là-bas! [...]. Il faut leur enseigner le savoir être avant le vivre ensemble!»* sous les applaudissements du public!

**Tribune de Philippe Martinez (CGT) dans *Le Monde* :
« Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social
mais l'absence de droits ! »**

Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, est asséné un certain nombre de contre-vérités sur l'immigration visant à opposer de manière caricaturale « main-d'œuvre étrangère » et « main-d'œuvre nationale ». Ces raccourcis dangereux sont utilisés sous prétexte de « protéger » la « main-d'œuvre locale » avec une évidente méconnaissance des réalités du monde du travail.

La CGT, présente au cœur des entreprises et des services, forte de son expérience en faveur des travailleurs migrants, tient à rétablir un certain nombre de vérités.

Rappelons d'abord que le discours nationaliste visant à opposer travailleurs français et travailleurs immigrés est une vieille recette d'extrême droite. Les réactions identitaires et la désignation des travailleurs immigrés comme boucs émissaires ont accompagné les périodes de crises économiques et la montée des fascismes en Europe. Il est irresponsable dans la période que nous vivons de semer la confusion et d'attiser de tels sentiments d'opposition entre salariés pouvant mener à la haine.

Le fait migratoire est un phénomène incontournable, stable et continu dans l'histoire de l'humanité. Prétendre que l'on peut stopper ou maîtriser les mouvements migratoires est un leurre politicien et une posture idéologique. Les plus hauts murs n'empêcheront jamais des personnes de fuir, au péril de leur vie, la guerre, la misère économique ou les persécutions.

Les vagues migratoires aussi font partie intégrante de notre histoire. Elles ont construit, façonné la richesse de notre réalité culturelle et contribué au développement économique de notre pays depuis des siècles.

Nous ne faisons pas face à une invasion de migrants et notre pays doit accueillir humainement et dignement ceux qui fuient leurs pays. Cela se nomme la fraternité.

Ces salariés font partie intégrante de la classe ouvrière !

Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social mais l'absence de droits ! Les nombreux combats menés par les travailleurs engagés avec la CGT, toujours victorieux, démontrent que ces travailleurs migrants ne sont pas déterminés à se faire exploiter, mais déterminés à se battre pour leur dignité, leurs droits et l'égalité de traitement : « À travail égal, salaire égal ! »

Est-ce le fait migratoire qui les place en situation de vulnérabilité sur le marché du travail ? Non ! C'est l'absence de droits ou l'inégalité de

droits liés à leur absence de statut administratif ou à la précarité de ce statut. Ces salariés font partie intégrante de la classe ouvrière!

Quelle que soit leur origine, ce sont des travailleurs et des travailleuses de France avant tout! Des pans entiers de l'économie ne fonctionneraient pas sans eux. Ils occupent généralement les emplois les moins attractifs, les plus pénibles, dangereux et exigeants. Dépourvus de titres de séjour ou précarisés par leur statut, ils sont l'objet de discriminations et peuvent subir des conditions de travail indignes ou de traite des êtres humains du fait de leur vulnérabilité.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pointait déjà ces réalités de l'immigration professionnelle dans un rapport publié en 2017 et préconisait la régularisation de ces travailleurs et l'ouverture de voies légales de migration. C'est le durcissement des politiques migratoires comme la dernière loi asile et immigration, usine à fabriquer des sans-papiers, qui précarise les travailleurs migrants.

Ne pas se tromper d'ennemi

Renforcer les contrôles aux frontières et rendre plus difficile l'accès au séjour et au droit de travailler dégrade de plus en plus violemment les parcours migratoires, les conditions de vie et de travail dans les pays d'accueil et entretiennent les mafias et les réseaux de la traite des êtres humains.

Un État de droit se doit de protéger l'ensemble des travailleurs sur son territoire, dans l'intérêt de tous! Lutter contre le dumping social, c'est se battre ensemble pour l'égalité des droits. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la solidarité entre les salariés sur les lieux de travail. Nous formons une seule communauté de travail et nos droits sont inextricablement liés.

Aux personnes qui prétendent qu'il faut reconduire à la frontière les travailleurs sans papiers car leurs conditions de travail engendrent du dumping social, nous demandons si la prochaine étape de leur projet consisterait à « renvoyer les femmes à la maison » car elles aussi sont victimes d'inégalité salariale...? Il est plus que temps d'avoir du courage politique, de combattre les idées véhiculées par l'extrême droite et surtout de ne pas se tromper d'ennemi!

C'est la précarisation de tous les travailleurs, la remise en cause des acquis sociaux par les politiques d'austérité menées par nos gouvernants qui font grandir les sentiments de mal-être et de repli sur soi dans la population. Ce n'est pas en opposant les salariés entre eux que nous protégerons nos droits. C'est en luttant ensemble, en insistant sur « ce qui nous lie », et non sur « ce qui nous oppose », que nous pourrions nous battre efficacement pour une société meilleure et égalitaire.

BEUCAIRE

SUITE DES « AFFAIRES » JUDICIAIRES DE JULIEN SANCHEZ

Le 14 décembre 2017, le tribunal correctionnel de Nîmes a jugé irrecevable la plainte du maire de Beaucaire, Julien Sanchez, contre la présidente de la région Occitanie Carole Delga pour « *discrimination à raison d'idées politiques* ».

Deux mois plus tôt, ce même tribunal avait relaxé une blogueuse citoyenne de Beaucaire qui avait été mise en cause par la mairie pour avoir comparé dans un tweet le chef de la police municipale à un « *cow-boy d'opérette* ».

Dans les deux cas l'édile a déclaré qu'il ferait appel de ces décisions.

JULIEN SANCHEZ CONTRE LE DISPOSITIF ELCO

Dans une vidéo postée sur Youtube et datant de début septembre 2017, Julien Sanchez s'insurge contre le dispositif ELCO (Enseignements de langues et de cultures d'origine), à l'image de son homologue de Camaret-sur-Aigues. Le maire de Beaucaire décide donc (puisque la loi oblige les municipalités à financer ces dispositifs) de financer le dispositif ELCO de sa ville à hauteur de... 1 euro symbolique !

Par ailleurs, Julien Sanchez s'illustre dans cette vidéo en précisant que les enseignants de ce dispositif, souvent originaires du Maroc, pourraient s'avérer être dangereux puisque ce pays a été ces dernières années un pourvoyeur de terroristes ! Une décision uniquement motivée par l'idéologie raciste du maire et de son parti, le FN.

BEUCAIRE MAGAZINE, LA COM' ONÉREUSE DE L'EXTRÊME DROITE

Cette revue municipale, tout à la gloire du maire, paraît particulièrement coûteuse (nombre de pages, peu d'annonces, maquette ambitieuse...) et aborde presque sans répéter l'ensemble des obsessions du Front: sécurité, traditions, éducation réactionnaire, islamophobie à peine voilée... Tout en mettant en avant un maire sur tous les fronts, présenté sans pause comme le «*défenseur des intérêts*» de ses administrés.

Côté sécurité, le numéro de décembre 2017 consacre une double page à la gloire de la police municipale, que la mairie a copieusement équipée depuis 2014. Une photo immense d'un policier avec son chien, en action, illustre la double page et en occupe une très grosse partie! Peu de textes, beaucoup de visuels, on est dans une pure opération de communication à la gloire de la police!

Julien Sanchez se félicite dans le dernier numéro d'avoir maté la CGT en remettant au travail (!) les employés municipaux. Un encart laisse tout de même, loi oblige, une petite place aux différentes oppositions municipales. On peut cependant noter que les interventions écrites sont suivies de commentaires de l'équipe du maire, le dernier mot est donc toujours pour l'extrême droite à Beaucaire!

On peut rapprocher l'utilisation de cette propagande (produite et distribuée avec l'argent du contribuable) avec les pratiques du maire de Béziers, Robert Ménard.

En janvier 2018, Beaucaire a officiellement renoncé aux menus de substitution dans les cantines scolaires. Dirigée par le porte-parole du Front national Julien Sanchez, la commune du Gard proposait jusqu'à ce 1^{er} janvier des plats alternatifs aux écoliers les jours où du porc était servi. Dans un entretien accordé au magazine ultraconservateur *Valeurs actuelles*, l'édile défend en détail cette décision, justifiée par le refus de l'«*intrusion du religieux dans l'enceinte des établissements scolaires*». Un argument laïciste qui avait

déjà été invoqué par la ville de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) pour justifier la suppression des menus sans porc à l'école, mais que le tribunal administratif de Dijon avait jugé contraire à l'«*intérêt supérieur de l'enfant*» dans une décision rendue en août. Conscient que sa décision pourrait connaître le même sort, Julien Sanchez persiste et signe : «*Nous irons devant le tribunal s'il le faut mais je pense qu'à un moment, les élus locaux doivent défendre un certain nombre de principes. Si nous commençons à nous plier aux impératifs religieux dans les cantines, c'est sans fin*», assume-t-il, avant d'ajouter les arguments provocateurs à caractère identitaire. «*Je refuse d'assister au grand remplacement du porc à la cantine. Parce que je me suis bien rendu compte que d'année en année, de moins en moins de porc était servi*», affirme-t-il ainsi, dans une référence à la théorie complotiste du «grand remplacement». «*Astérix aurait assez mal pris la mise en place d'un menu de substitution quand il sert son sanglier. Eh bien soyons aussi simples*», assume l'édile. Le maire de Beaucaire prévient donc que du porc sera dorénavant servi tous les lundis dans les cantines de sa commune. «*Tout le monde est prévenu et ceux qui refusent que leurs enfants en mangent peuvent donc s'organiser autrement*», conclut-il.



LA DÉMOCRATIE SELON SANCHEZ

Dernier épisode : le 18 juin 2018 le maire empêche un élu de l'opposition de proposer un point d'ordre du jour. Il est tout de même intéressant de voir que le maire ne trouve rien à redire à ce que son adjoint à l'urbanisme travaille... au Canada ! Pour le parti des patriotes, c'est tout de même un comble ! Et lorsque l'opposition interpelle le maire sur le télétravail de cet élu et peut-être également sur l'existence d'une autre activité rémunérée, on n'a plus besoin de s'interroger sur la crédibilité du RN

lorsqu'il est aux affaires : Julien Sanchez préfère esquiver plutôt que de répondre. Il empêche l'opposition d'ajouter ce point à l'ordre du jour et propose à l'élu de «boire du sirop d'érable»... Un bel exemple de gestion municipale et de démocratie locale...

LE BUDGET 2017

Dans sa revue, *Beucaire Magazine* – qui doit d'ailleurs coûter bien cher à la communauté... –, la mairie se félicite d'une gestion «saine et rigoureuse» et met l'accent sur les dépenses qui baissent. Évidemment, le maire d'extrême droite n'hésite pas à dire que cette baisse se fait «malgré» la hausse du point d'indice des fonctionnaires (qu'il est bien le seul à voir) et les charges imposées par l'État. Une vision bien loin du fameux «programme social» de l'ex-FN. Suit un graphique, assez alambiqué, comparatif avec l'ancienne mairie. Pour le maire de Beaucaire, un bon budget est avant tout l'occasion de montrer que les dépenses baissent et que la dette se résorbe. On est donc bien dans une idéologie économique libérale et un appauvrissement des services publics municipaux, de la vie associative et des aides aux plus démunis.

On rappellera qu'il y a six mois Julien Sanchez avait fait parler de lui en prenant la décision de supprimer purement et simplement les menus de substitution à la cantine de l'école primaire et de rendre le porc obligatoire un jour par semaine. Le maire avait même eu l'affront de se servir de la laïcité pour justifier cette décision clairement dirigée contre les enfants musulmans de Beaucaire. Gestion autoritaire, vision économique ultralibérale, haine vis-à-vis des musulmans... Bienvenue à Beaucaire!



Depuis 2014, Beaucaire fait donc partie de cette dizaine de «laboratoires» utilisés par le RN pour montrer sa

bonne gestion du pouvoir. Reconnaissons que même si les municipalités ont perdu de leurs prérogatives (montée en puissance des intercommunalités, subventions en baisse, paupérisations des communes périphériques...), les maires RN n'hésitent pas à se servir de celles qui restent pour se faire remarquer! Et là-dessus, Julien Sanchez n'hésite pas! Il se sert abondamment de la vie culturelle et associative pour construire les marqueurs identitaires si chers à son idéologie haineuse. Quiconque se rendant sur le site Internet de la mairie pourra constater l'obsession pour l'organisation de manifestations célébrant le terroir, les traditions et surtout un «roman national» vantant un supposé héritage provençal (supercherie géographique totale!)

Le maire conduit une politique qui doit répondre quotidiennement à son slogan de campagne: «Beucaire, ville française!». Il s'appuie, par exemple, sur une forte présence d'anciens pieds-noirs dans sa ville pour utiliser l'histoire à des fins politiques: il choisit de rendre hommage aux victimes des attentats de 2015 en débaptisant la rue du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie) en rue du 5 juillet 1962, afin de se servir des victimes du massacre d'Oran pour faire un parallèle ignoble avec les récentes victimes des attentats.

Pour Sanchez, une ville française est une ville dans laquelle on applique la «préférence nationale» si chère à son parti! Soucieux de ne pas reproduire les erreurs de ses glorieux aînés (Bruno Mégret, par exemple), il procède à l'application de cette doctrine de manière plus sournoise. Ainsi, il choisit de se servir de son pouvoir sur les commerces de sa ville pour supprimer plusieurs épiceries tenues par des commerçants maghrébins en utilisant son droit de préemption et en avantageant certains commerces plutôt que d'autres. Il se sert également de sa police municipale pour mener la vie dure aux forains d'origine arabe (contraventions discriminantes au moindre petit délit afin de les éloigner de Beaucaire). Comme le disait un adjoit: «*Le marché c'est pas le souk!*» Inutile de dire que pour ces

deux exemples on s'écarte considérablement du cadre de la loi...

Dans les villes frontistes, il est souvent bien vu d'insister sur le fait qu'une bonne gestion repose sur des baisses d'impôts. Et même si cette baisse est infinitésimale, on profite de la pensée dominante («*les impôts ne cessent d'augmenter!*») pour faire passer une non-hausse pour une forte baisse, surtout quand celle-ci est martelée de manière quotidienne par la presse municipale aux ordres!

Il s'agit pour le maire de faire des choix et ceux-ci ne sont jamais anodins: pour faire croire à une baisse d'impôts, il choisit de supprimer ou de baisser drastiquement certaines subventions. Exemple: la suppression des subventions à la Maison du vivre-ensemble (qui accueillait notamment les écoliers pour l'aide aux devoirs) a conduit à sa fermeture. La Ligue de l'enseignement locale, qui a manifesté contre cette fermeture, a également vu ses subsides diminuer, ce qui a conduit à son déménagement à Nîmes.

Il s'agit donc bien de montrer que la gestion de la ville de Beaucaire possède de manière concrète une orientation politique et pas n'importe laquelle: l'application d'un programme nationaliste!

Julien Sanchez ne se sert pas seulement de sa mairie pour se montrer à son avantage, il profite également, en bon cumulard, de son siège d'élu à la région Occitanie. Il se sert de cette assemblée comme caisse de résonance médiatique et a directement choisi la présidente de la région, Carole Delga, comme punching-ball (une véritable stratégie de violence politique). Il profite de ses interventions (très nombreuses) en tant que chef de groupe pour s'en prendre à elle sur tous les sujets (même lorsqu'il ne s'agit pas des compétences de la région).

Chacune de ses interventions est d'ailleurs soigneusement mise en ligne sur le site du RN local (sans la réponse de Carole Delga bien entendu!).

Tout y passe: le fléau des éoliennes (le nucléaire, c'est tellement mieux!), l'idéologie anti-*brexit* de Carole Delga

(alors que le RN se montre particulièrement confus sur le *frexit* qu'il proposait encore récemment), la seule responsabilité des salafistes dans les récents actes d'antisémitisme, le supposé communautarisme de certaines associations (dans le langage de Julien Sanchez ça veut dire arabe, ne nous y trompons pas)...

Pour conclure sur une dernière affaire, évoquons un autre aspect de l'élu d'extrême droite: Julien Sanchez se la joue en victime de «*discrimination*» (oui c'est le mot qu'il utilise), en accusant Carole Delga de «*discrimination politique*» (*sic*) et en la traînant devant la cour d'appel de Nîmes en affirmant qu'elle a choisi de ne pas faire construire de lycée dans sa ville pour des motifs essentiellement politiques!

On notera que le nombre de jeunes susceptibles d'aller au lycée à Beaucaire a considérablement baissé ces dernières années. Le choix de la région s'appuie donc sur un motif d'ordre démographique et il suffit aux lycéens de Beaucaire de traverser le pont pour se rendre dans le lycée de la commune limitrophe, Tarascon, qui ne dépend absolument pas de la région Occitanie, mais de la région Paca.



BILAN DE LA MANDATURE DE SANCHEZ

Visa a souhaité laisser ici une place au Rassemblement citoyen pour Beaucaire qui lutte dans des conditions très difficiles. Cette partie a donc été rédigée par ce collectif de citoyens et de citoyennes engagé-es contre l'extrême droite.

Établir un bilan de la mandature de Julien Sanchez sur les six derniers mois est complexe. Non pas parce qu'il aurait accumulé des actions négatives porteuses de l'idéologie xénophobe de son parti, mais justement parce qu'il n'en a rien fait! Prudent, comme le sont la majorité des politiciens en période électorale, le maire de Beaucaire prépare

le terrain pour une élection qu'il considère comme acquise en dépit des listes beaucairoises qui se dressent d'ores et déjà pour lui barrer la route. Il n'en demeure pas moins que sa gestion est loin d'être aussi parfaite qu'il s'en vante en toute occasion. Si Beaucaire est la vitrine de la gestion municipale version Rassemblement national, elle n'est pas et de loin, un exemple à suivre.

TRAVAUX DE VOIRIE

Après trois années d'études coûteuses et très peu de concertation avec les riverains, le maire lance les travaux de rénovation de la rue de Nîmes, y incluant les réseaux souterrains que d'ordinaire il oublie commodément (voir rue Jean-Jaurès en 2018). La commune annonce sur son site consacrer entre 400 000 euros et 600 000 euros aux travaux de voirie, hors réhabilitation complète d'une rue.

Le résultat n'est guère probant, les chaussées du centre-ville, par exemple, sont pleines de trous, des pansements réalisés à la va-vite en comblent quelques-uns sans souci d'esthétique dans un secteur pourtant classé sauvegardé.

Il a multiplié les dos-d'âne pour complaire à ses électeurs qui se plaignaient de la vitesse des voitures, dos d'ânes dont la hauteur n'est pas réglementaire et qui représentent un danger pour lesdites voitures autant que pour les piétons.

ÉCOLES

La majorité municipale affirme avoir dépensé de très grosses sommes pour effectuer des travaux de rénovation dans les écoles de la ville. Dans la réalité la mairie a dépensé en cinq ans seulement 18% des sommes votées chaque année au budget.

À la rentrée de septembre, la garderie du soir est devenue payante dans les écoles maternelles et primaires, 3 euros par semaine, qu'on laisse ses enfants quatre jours ou un seul.

QUARTIER SUD CANAL

Après trois ans de concertations et d'études, le permis de démolition a été signé par Julien Sanchez et son adjoint à l'urbanisme Gilles Donada le 13 juillet 2019. Annoncés pour octobre 2019, les travaux de démolition n'ont toujours pas débuté à ce jour. Le permis de construire une résidence senior, dont la signature était annoncée pour septembre 2019, n'est toujours pas signé.

SKATE PARK

Annoncé pour l'été 2019 à grand renfort de communication via les réseaux sociaux, la presse et le *Beaucaire Magazine*, le nouveau et très coûteux Skate Park de Beaucaire (400 000 euros) n'est toujours pas terminé. Les travaux ont débuté le 15 juillet 2019 et la livraison serait prévue pour mi-novembre. La mairie s'étant illustrée depuis cinq ans pour le retard considérable de tous les travaux entrepris, nous espérons qu'il sera ouvert au public pour le printemps 2020...

VIDÉOSURVEILLANCE

La mairie n'a toujours pas investi dans la rénovation et l'extension du système de vidéosurveillance les sommes importantes votées chaque année au budget. Lors du débat d'orientation budgétaire de décembre 2018, le maire a pourtant annoncé que 336 000 euros seraient consacrés à la vidéo surveillance en 2019. Nous y croirons lorsque nous le constaterons.

2016: 300 000 euros votés > pas réalisés;

2017: 429 563 euros votés > pas réalisés;

2018: 380 000 euros votés > pas réalisés;

2019: 336 000 euros votés > en attente de réalisation.

TÉLÉTRAVAIL AU CANADA

De septembre 2017 à octobre 2019, la liste d'opposition municipale de gauche Réagir pour Beaucaire a tenté

d'obtenir des réponses à ses questions concernant monsieur Élias Attalah, directeur du pôle urbanisme de la ville de Beaucaire du 1^{er} juillet 2015 au 31 mars 2018 qui a bénéficié d'une autorisation d'exercer ses missions en télétravail du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018.

Or, Élias Attalah occupait depuis le 21 août 2017 à Montréal le poste à temps complet d'inspecteur d'arrondissement à la division des permis et inspections pour la direction du territoire. En octobre 2019, l'élu RPB a demandé en conseil municipal à Julien Sanchez si la ville de Beaucaire avait mis en œuvre la procédure lui permettant de récupérer les sommes indûment perçues par le chef du pôle de la ville de Beaucaire lors de sa double activité (Beaucaire et Montréal) sans obtenir de réponse.

Depuis le début de cette affaire, Julien Sanchez n'a jamais fourni les documents demandés par l'élu d'opposition, a refusé de mettre ses demandes légitimes à l'ordre du jour des conseils municipaux, et n'a jamais répondu clairement à ses questions. À ce jour, les Beaucairois n'ont obtenu aucune réponse de la mairie sur les missions de télétravail consenties à Élias Attalah, ni la motivation de celles-ci. Mais le fait est qu'il a été rémunéré dans le même temps pour deux emplois, un à Beaucaire et un à Montréal. Avec l'argent des Beaucairois...

DISCRIMINATION ENVERS LE RCB

Depuis sa création le 27 septembre 2014, le Rassemblement citoyen de Beaucaire est discriminé par la ville de Beaucaire. Chaque année, nous avons adressé à Julien Sanchez un mail ou un courrier RAR demandant à ce qu'il nous inscrive sur le listing web des associations de Beaucaire afin de nous permettre de participer au Forum des associations et aux divers événements de la ville. Notre dernière demande est demeurée, comme les précédentes, sans réponse. Nous étudions les voies de recours possibles.



**PAS UNE VOIX
POUR LE FN !**

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> SALARIÉS | <input checked="" type="checkbox"/> FEMMES |
| <input checked="" type="checkbox"/> CHOMEURS | <input checked="" type="checkbox"/> JEUNES |
| <input checked="" type="checkbox"/> FRANÇAIS | <input checked="" type="checkbox"/> IMMIGRÉS |
| <input checked="" type="checkbox"/> RETRAITÉS | <input checked="" type="checkbox"/> HOMOSEXUELS |

**NOTRE ENNEMI COMMUN
C'EST LE FRONT NATIONAL !**

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA 



Rencontre intersyndicale contre l'extrême droite

samedi 17 novembre 2018

En France comme en Europe, l'extrême droite est de plus en plus menaçante et violente. Et même quand elle n'est pas directement au pouvoir, ses idées nauséabondes sont reprises par d'autres, gagnent du terrain et gangrèment la société.

Pour lutter ensemble contre ce fléau, VISA, association intersyndicale de vigilance et de lutte contre l'extrême droite, propose aux militant.es de toutes les organisations syndicales qui le souhaitent une journée de rencontre unitaire le 17 novembre de 9h30 à 18h au siège de VISA, 80-82 rue de Montreuil à Paris 11ème.

L'idée est de relancer une dynamique syndicale unitaire, d'échanger les expériences et les pratiques, de travailler aux outils nécessaires, le tout afin de remettre la lutte contre l'extrême droite au cœur des préoccupations syndicales.

Les thèmes de débats :

1/ Comment réagir face aux violences de l'extrême droite (agressions de militant.es, de migrant.es, de grévistes, attaques contre des locaux syndicaux...) et à son imposture sociale ?

2/ Comment mener les luttes syndicales quand les fascistes sont au pouvoir ou quand leurs idées sont reprises ?

3/ Quels outils unitaires pour faire barrage à l'extrême droite et/ou aux unions des droites lors des prochaines élections ?

4/ Quelles campagnes mener sur : « migrant.es/sans papiers » et « imposture sociale » ?

Des camarades d'Allemagne, d'Italie et de la Horde, ainsi qu'un militant syndical travaillant dans une mairie brune, apporteront un éclairage sur l'actualité et les liens de l'extrême droite en Europe.

En complément et soutien de la campagne « Uni-es contre ED, ses idées ses pratiques » ré initiée le 31 mai dernier par l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires et organisations de jeunesse, cette invitation est lancée aux confédérations / unions syndicales et à leurs fédérations et syndicats, à toutes les structures membres de VISA, aux syndicats signataires de l'appel de VISA de décembre 2016, à tous les abonnés de notre lettre d'informations, à tous les syndicats qui ont organisé des formations VISA, à nos « ami.es » sur les réseaux sociaux, aux UD...

VISA était à la fête de l'Humanité du 14 au 16 septembre

Rendez-vous important de la rentrée militante, la fête de l'Humanité a renoué cette année avec une forte affluence.

Installé dans le village du livre pour la 7^{ème} année consécutive, le stand de VISA proposait, en plus de ses livres et brochures habituels, son dernier fascicule relatant son histoire :

VISA, 22 ans de lutte contre l'extrême droite... Et ce n'est pas fini !

Ce fut aussi l'occasion de croiser de nombreux militant.es des syndicats différents et de les inviter à la rencontre du 17 novembre.



Faites le savoir, et venez !

Cette journée de rencontre intersyndicale a pour ambition de s'adresser aux militant.es déjà investi.es mais aussi à un public plus large. Les thèmes de débats proposés ont clairement vocation à contribuer à la formation militante. Les syndicalistes convaincu.es de la nécessité de dénoncer et de contrer les pseudos solutions, les mensonges et les violences de l'extrême droite, sont donc toutes et tous bienvenu.es.



BÉZIERS

1^{ER} JUIN 2017

Mme Françoise Arnaud-Rossignol, élue d'opposition PS à Béziers, dénonce dans une tribune libre du journal municipal de Béziers (n° 58), l'augmentation des services des ALP (activités de loisirs périscolaires) dans les écoles de la ville et la fin de la gratuité des «Coins jeux» dans les écoles maternelles, votée lors du dernier conseil municipal: *«D'autant plus que la municipalité perçoit des dotations de l'État et de la CAF pour tous les enfants scolarisés et que ces activités ne sont pas proposées dans l'ensemble des écoles de la ville.»* Là, on pourrait se demander s'il n'y a pas un détournement d'argent public, surtout lorsqu'elle affirme que *«l'opposition a toujours réclamé en vain le bilan des recettes et des dépenses pour ces activités».*

11 JUIN : RÉSULTAT DU 1^{ER} TOUR DES LÉGISLATIVES

Emmanuelle Ménard est arrivée largement en tête avec 15 061 voix (35,4% des voix) contre Isabelle Voyer (La République en marche) 24,72%. Elle fait mieux que Marine Le Pen au premier tour (34,04%) et obtient des scores importants dans la ville: 42,1% aux Romarins, secteur pavillonnaire de la Devèze, et dans les villages autour (Cers 40,16%, Colombiers 38,28%, Lespignan 36,87%...). Son plus «mauvais» score est quand même dans le quartier populaire les Oliviers à la Devèze (18,40%)

18 JUIN : 2^E TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Emmanuelle Duverger/Ménard (soutien FN et relais local de Civitas et de l'Opus Dei) est élue avec 22,61% des inscrits. À noter que les candidats FN du département gagnent des voix dans tous les duels, malgré la forte

abstention. À Béziers, Emmanuelle Ménard, gagne 5 579 voix entre les deux tours. Une partie de la droite a sûrement voté pour elle. Elle obtient surtout des bons scores dans des communes autour de Béziers : 52,35% à Sauvian, 51,01% à Corneilhan, 51,73% à Vendres, 59,04% à Valras-Plage, 58,22% à Villeneuve-les-Béziers et 58,77% à Cers. De quoi nous inquiéter pour les municipales de 2020.

22 JUIN

Vous vous souvenez de la campagne de Ménard contre les migrants – *«Ils arrivent»* – et ses propos sur le *«grand remplacement»* alors qu’il y avait seulement 40 demandeurs d’asile qui devaient venir à Béziers (0,05% de la population). Eh bien, aujourd’hui, ils sont tous arrivés à Béziers. La vie n’a pas changé et s’il n’y avait pas d’article dans la presse, personne ne se serait aperçu du changement. En fait, après le refus de l’Église de louer l’annexe de l’ancien foyer Montibel, des appartements ont été trouvés en plein centre-ville pour accueillir les quarante nouvelles places créées par l’État. Géré par la Cimade, ce Centre d’accueil pour demandeurs d’asile (CADA), qui s’occupait déjà de 50 places, est ainsi passé à une capacité de 90 places, très loin donc de cette *«immigration de peuplement»* annoncée.

2 JUILLET

Article dans le journal numérique *Envie à Béziers* sur les ressemblances entre Beaucaire (mairie FN) et Béziers (soutien FN) : *«Taux de chômage ahurissant, centre-ville délabré, zones pavillonnaires démesurées, boutiques fermées, grandes enseignes de périphérie qui ont tué le petit commerce du centre-ville, ville classée à droite avant de basculer vers l’extrême droite»* ; *«Les maires des deux villes affirment, en citant des chiffres invérifiables, avoir enrayer les fermetures de commerce. En réalité, ils comptabilisent des ouvertures saisonnières pour les fêtes de fin d’année et pour la période estivale»* ; *«Les deux maires, soi-disant défenseurs de l’emploi, n’ont rien fait pour sauvegarder la centrale thermique d’Aramon près de Beaucaire ou pour installer l’enseigne Orchestra à Béziers.»* D’ailleurs, *«leur gestion financière municipale est sans*

aucun investissement», alors que «les deux maires veulent apparaître pour des élus bâtisseurs». «Ils ont aussi remis en cause les acquis des agents municipaux dans l'organisation du travail, traqué et sanctionné l'absentéisme, placardisés certains agents» et «mis en place de manière quasi générale des délégations de services publics pour prolonger ou accentuer le passage au privé». Ils développent «une communication quasi permanente sur une baisse supposée des impôts»: «Utilisés de façon exponentielle les tribunaux et dépensés l'argent pour leurs avocats aux frais du contribuable.» Le recrutement de nouveaux policiers municipaux est au cœur de leur politique municipale sécuritaire. Ces maires ont «orchestré des attaques contre les commerces tenus par des Maghrébins, notamment dans les centres-villes». Les deux villes ont également «débaptisé leur rue du 19 mars 1962, jour pourtant choisi par un référendum national pour être la date officielle de la fin de la guerre d'Algérie». Les deux maires ne se privent pas «de menaces verbales envers des élus d'opposition suite à des questions publiques posées en conseil municipal».

5 JUILLET

Comme chaque année, le maire de Béziers organise une cérémonie avec les associations d'anciens combattants à la mémoire des Européens assassinés en 1962 à Oran ou dans les alentours. Et comme chaque année, cela se déroule au cimetière de Béziers devant la stèle des quatre assassins de l'OAS (jugés, condamnés et exécutés au titre des crimes et d'assassinats). Ce jour-là, il affirme sans rire qu'à Oran, le 5 juillet 1962, il y a eu «le plus grand massacre de la guerre d'Algérie»... Les plusieurs centaines de milliers de morts algériens pendant cette guerre apprécieront! Pour Ménard, tout est prétexte au racisme antimusulman: «La longue liste des massacres anti-européens est encore ouverte: les attentats du Bataclan, de Nice, les viols de masse de Cologne, le massacre des enfants de Manchester relèvent du même désir de tuer les Européens que nous sommes. Parce que trop libres. Ou pas encore assez soumis.»

Il conclut avec son révisionnisme «nostalgérique» pour mettre sur le même plan, les nazis et cette répression aveugle à Oran : *« Combien de petits Oradour-sur-Glane commis par les fellaghas et passés sous silence par cette “communauté internationale” pourtant si prompte à nous donner des leçons ? »*

17 JUILLET

Au conseil municipal, on apprend que la mairie a retiré sa délibération du 29 novembre 2016 sur le protocole de vente au promoteur immobilier «Les Villages d'or» pour la remplacer par trois nouvelles conventions. *« C'est un tour de passe-passe juridique, s'exclament les élus de l'opposition à l'origine du recours contre la vente. Et cela signifie qu'on risquait d'avoir gain de cause. »*

19 JUILLET

Selon les déclarations récurrentes de Robert Ménard, la gestion de Béziers se porte bien mieux depuis son élection. Or en étudiant les comptes administratifs, on s'aperçoit que les résultats obtenus sont loin de ce tableau idyllique.

1) Au niveau de l'épargne. Si la capacité d'autofinancement est en progression depuis 2014, elle reste bien en deçà du niveau atteint en 2001 (plus de 11 millions d'euros), avec à peine plus de 9 millions d'euros en 2016. Ce résultat n'est obtenu que par un recours à l'emprunt très modéré en raison d'un renoncement aux investissements. En outre, en 2016, une recette exceptionnelle de 2,3 millions d'euros a «gonflé» artificiellement les recettes de la commune.

2) Le désendettement de la ville est en trompe-l'œil car l'encours de la dette passe de près de 110 millions en 2015 à un peu moins de 109 millions en 2016. Cette diminution de la dette communale résulte d'une absence de recours à l'emprunt : la ville investit de moins en moins depuis l'arrivée de Robert Ménard (les dépenses d'équipement ont été divisées par deux pour atteindre à peine plus de 16 millions en 2016). Moins d'emprunts, donc... mais aussi et surtout, beaucoup moins d'investissements !

3) Le maire de Béziers affirme que les charges de personnel ont été réduites depuis 2014. Or, si les crédits consommés sont à un niveau sensiblement identique à celui de 2011, ils ont augmenté entre 2015 et 2016. Mais ce que ne dit pas le maire de Béziers, c'est que l'évolution des charges de personnel doit s'analyser par rapport aux charges de fonctionnement que supporte la collectivité. En fait, les charges de personnel progressent en valeur absolue (passant de 61 034 672 euros en 2015 à 61 332 139 euros en 2016). Enfin, ces charges de personnel sont à plus de quatre points au-dessus de la moyenne des communes appartenant à la même strate démographique (disparité des fonctionnaires de la commune avec un nombre en constante augmentation de policiers municipaux).

11 AOÛT

Béziers voit apparaître une nouvelle affiche représentant une jeune fille (d'une douzaine d'années) priant les yeux fermés avec comme information : «Messe de la Féria», ainsi qu'une autre affiche de 3 mètres sur 4 sur le fronton des Halles représentant une procession. Ambiance républicaine aux frais des contribuables...

24 AOÛT

En septembre dernier, Robert Ménard introduisait un avenant imposant aux sept organisations syndicales, si elles voulaient rester dans la Bourse du travail, d'assumer la totalité des frais du bâtiment. C'était signer leur arrêt d'expulsion, avec une somme totale de 155 304 euros par an. *«C'était mettre la barre tellement haut qu'ils savaient qu'on ne pourrait pas fournir cet effort»*, rapporte la secrétaire générale de l'UL-CGT. Au terme de longs mois de négociations avec la mairie, les syndicalistes ont obtenu la signature d'une convention pour dix ans qui réitère le principe de la gratuité. Un bémol : le personnel municipal qui assurait le gardiennage et le ménage va être supprimé.

2 SEPTEMBRE

Dans un message pour les dix ans du site raciste *Riposte laïque*, Robert Ménard a clairement appelé ses animateurs à persévérer dans leurs attaques contre les musulmans : « *Il faut continuer, on a besoin de vous [...]. On est du même combat... du même côté de la barricade. On est de ceux qui n'ont pas envie du monde tel qu'il est.* »

7 SEPTEMBRE

Dans le journal *Envie à Béziers* (n° 20), on peut lire que le maire imagine Béziers comme « *un nouvel Eldorado* ». Cependant, « *les faits semblent plutôt démontrer que la ville, déjà sinistrée après dix-neuf ans de gestion de l'ancien maire de droite Raymond Couderc, s'enfonçe dans l'enfer économique, social et politique* ». Une enquête réalisée par *Le Figaro* « *a mesuré la vitalité économique de 113 villes métropolitaines de plus de 50 000 habitants au moyen d'indicateurs socio-économiques. Et Béziers est classée... 110^e sur 113 villes.* »

19 SEPTEMBRE

Une nouvelle affiche provocante surgit dans Béziers. Elle représente un homme qui étrangle une femme blonde (en décolleté) avec ce commentaire : « *L'État étrangle nos communes* ». Le Collectif 34 pour les droits des femmes, soutenu par le Collectif national pour les droits des femmes et le mouvement Citoyennes maintenant, a introduit un référé pour faire retirer les affiches : « *Les meurtres violents, les viols et les agressions ne peuvent être le sujet de plaisanteries ou de polémique graveleuse* », au moment où dans le monde, « *un homme tue une femme, tous les trois jours, dans le cadre de violences conjugales* ».

Le préfet de l'Hérault, Pierre Pouëssel, s'est indigné de ce choix visuel, dénonçant par voie de communiqué, cité par l'AFP, « *une affiche scandaleuse* » : « *Elle contient tous les ingrédients d'un populisme de caniveau que le maire de Béziers cultive sans vergogne* », s'est-il agacé, n'hésitant pas à dire que « *par son graphisme [elle] rappelait des propagandes d'un autre temps qui ont fini dans les poubelles de l'Histoire* ». Malheureusement,

le tribunal a rejeté la demande d'interdiction. Les affiches ont été retirées un peu plus tard, mais le journal municipal de Béziers du 1^{er} octobre a repris le dessin de l'affiche, en ajoutant un second dessin où l'on voit une femme aux cheveux blancs qui étrangle un homme barbu, avec le même graphisme aussi violent que celui de l'affiche précédente...

27 SEPTEMBRE

Nouveau « débat » au conseil municipal de Béziers. Il s'agit cette fois-ci du retrait d'une délibération datant du 26 mars 2012 (avant l'élection de Ménard) pour la construction d'un hôtel de logements étudiants. L'annulation se fait au profit de la Socri (via la société Viaterra concessionnaire de la ZAC de l'Hours) pour un projet d'hôtellerie, de restaurant et de logements individuels.

1^{ER} OCTOBRE

Lue dans le *Journal de Béziers* (n° 63), une analyse du film *Détroit* de Kathryn Bigelow avec ses mots fleurant le racisme « décomplexé ». Cela commence par « *Détroit: thriller multiculturel. Avant, tout allait bien à Détroit. Mais ça, c'était avant. Avant l'incroyable émeute de 1967. Avant le grand changement de population, avant la violence endémique qui s'est installée pour toujours dans celle qu'on appelait Motor City. Selon les historiens, le déclin commence dans les années 1940 avec l'arrivée massive de travailleurs noirs venus du Sud dans l'espoir d'une vie meilleure. Les Blancs, effrayés, commencent alors à quitter la ville. De 2 millions d'habitants vers 1950, la ville a chuté à environ... 600 000 aujourd'hui. À part Tchernobyl, il y a peu d'exemples contemporains d'un tel désastre démographique.* » Voilà comment le racisme suinte dans le journal de la mairie de Béziers en expliquant aux Biterrois que le déclin économique d'une ville est lié à une couleur de peau.

DÉBUT OCTOBRE

Le département a un nouveau site d'information sur Internet, *Hérault News*. Son principal animateur est Denis Cheyrouze pour le compte de la société Bredons de Paris.

L'homme se fait appeler aussi Denis Florent et il est proche de Robert Ménard. Comme par hasard, Denis Cherouze a pris une part active au fonctionnement de *Boulevard Voltaire*. Selon *L'Obs*, Denis Cherouze, outre ses positions contre le mariage pour tous et l'immigration, serait un proche de l'Opus Dei... Le poids de cette officine très catholique sur la ville et le département se précise...

20 OCTOBRE

L'association Béziers notre patrimoine a organisé une assemblée générale pour faire le point sur les actions entreprises devant le tribunal administratif afin d'empêcher la «vente à la découpe» par la municipalité du site de l'Acropole: le palais des évêques, l'aile Champeau et la maison d'arrêt.

Dans *Le Midi libre* (22 octobre), l'élus d'opposition Jean-Michel Du Plaa revient sur le revirement récent de la mairie. Il explique que le musée d'art sacré a disparu de la transaction et devrait être construit par la ville, mais rien n'est chiffré. *«Tout ce que nous avons critiqué a disparu. La mairie a envoyé un mémoire au tribunal pour dire qu'ils avaient enlevé tout ce qui n'allait pas et que donc c'était fini, l'affaire était close. Sauf que non cela ne se passe pas comme ça. L'affaire n'a pas encore été audenciée et nous espérons que la ville sera condamnée aux dépens.»*

23 OCTOBRE

Dans le journal de Béziers, nouvelle campagne pour la police municipale avec ce titre «Un ami qui vous veut du bien». Ménard est tout content d'annoncer que la police municipale est désormais dotée d'une nouvelle arme à feu, un Beretta APX, *«plus puissante, plus performante. Pour que le jour J, ils puissent réellement vous protéger. [...] Et comme le dit le chef de la police municipale "Cette arme change beaucoup de choses, elle est adaptée aux nouvelles menaces"»...*

26 OCTOBRE

Le Midi libre a publié un reportage sur les inquiétudes liées à l'ouverture prochaine du marché couvert de la Devèze. Financée par l'État (qui n'étrangle visiblement pas toujours ses communes) dans le cadre de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la construction de ce nouveau marché couvert a été assortie de règles strictes. En effet, les commerçants du secteur alimentaire ne pourront plus travailler à l'extérieur du marché. Seuls, ceux qui auront un box à l'intérieur seront autorisés à vendre tous les jours, sauf le lundi de 8 heures à 13 heures. À l'extérieur, les marchands de produits manufacturés pourront, comme auparavant, être présents les mardis, jeudis et samedis.

En fait, ce grand marché populaire de la Devèze, coloré et cosmopolite, risque de disparaître. Est-ce là une manière sournoise de lutter contre le «*grand remplacement*» cher à Ménard?

9 NOVEMBRE

L'argumentaire de la mairie de Béziers n'a pas convaincu le rapporteur public qui a indiqué «*que l'installation de la crèche en mairie ne résultait d'aucun usage local et n'était accompagnée d'aucun autre élément marquant son inscription dans un environnement culturel, artistique ou festif*». Résultat, le Conseil d'État a rejeté le pourvoi de la commune de Béziers. On croyait alors clos ce chapitre sur la crèche à la mairie de Béziers, mais Ménard a décidé de passer outre la décision de justice et a décidé d'inaugurer quand même la crèche de Noël version 2017. Pour lui, «*cela ramène tous les "laïcards" de mauvais augure à la réalité de notre civilisation chrétienne*».

21 NOVEMBRE

Nouvelle passe d'armes au sein conseil municipal entre Pascal Resplandy et Robert Ménard sur ses frais de justice. L'élu d'opposition précise: «*Depuis le début de l'année 2017, il y a eu 146 000 euros de frais de procédures, liés à vos dérapages et à votre non-respect affiché de la loi. Depuis le début de votre*

mandat, on arrive à 300 000 euros.» Et de lui demander de publier «tous les ans, le montant des frais de justice» dans le journal municipal. Il demande aussi que le maire, en tant que directeur de publication, prenne à sa charge personnelle la condamnation de 10 000 euros intervenue après le jugement du numéro 19 du journal municipal (15 septembre 2015) qui avait reproduit une photo de l'AFP sur les migrants, sans droit ni titre, et pour lequel Ménard a été condamné. Réponse de Ménard: «Nous vous répondrons dans le prochain» numéro. Pascal Resplandy ayant rétorqué: «C'est une manière d'évacuer le problème», le maire a répliqué: «Vous parlez quand on vous donne la parole. Sinon un jour je vous ferai sortir de cette salle. Vous obéissez à la loi et la loi, ici c'est moi qui la prend.»

30 NOVEMBRE

L'«agglomération» (17 communes du Biterrois) décide de répondre aux violentes attaques récurrentes développées dans le journal de propagande de Ménard contre «l'agglomération qui vole l'argent des Biterrois». Les responsables de l'agglomération ont donc distribué gratuitement un journal de quatre pages pour lui répondre. Et voici ce que l'on trouve... L'agglomération reçoit 25 millions par an de la part des habitants de Béziers et dépense pour cette ville 37 millions d'euros...

5 DÉCEMBRE

Le tribunal administratif de Montpellier se penchait à nouveau sur le fichage ADN des chiens. Le maire ayant décidé de rendre obligatoire l'identification génétique des chiens dans le centre-ville (et par ce biais punir les propriétaires de chiens si on retrouvait des crottes non ramassées...). Une première demande d'annulation avait été déposée par la préfecture, dont le référé avait été rejeté en mai dernier. Cet examen, sur le fond cette fois, intervient quelques semaines avant le 1^{er} janvier 2018, date à laquelle, les autorités municipales souhaitent sanctionner d'une amende tous les propriétaires ne disposant pas de l'identification ADN de leur animal. Dans ses conclusions,

le rapporteur public a estimé que la préfecture était «*fondée*» dans sa demande. Selon le magistrat, la mesure administrative proposée par Robert Ménard apparaît «*ni adaptée, ni proportionnée*», «*l'identification génétique ne permettra pas d'éviter les déjections*».

9 DÉCEMBRE

Un rassemblement était organisé, samedi, devant la mairie de Béziers. La Manif pour tous 34 (LMPT) a décidé de mener des actions sur Béziers, une ville où elle compte de nombreux soutiens parmi les élus de la majorité municipale, chez les élus biterrois du conseil départemental et jusqu'à la députée Emmanuelle Ménard.

12 DÉCEMBRE

Les nouvelles affiches sur la campagne TGV de la ville déchaînent une vive polémique. L'une d'elles montre un squelette accompagné de ce texte : «*Oscar attend toujours*». Une autre reprend une photographie du président Macron saluant par le hublot «*Pas de TGV? Prenez l'avion*». Une troisième où l'on voit une femme les jambes écartées devant un médecin obstétricien tenant dans ses mains un TGV, accompagnée par ces mots «*Alors t'accouches?*».

Mais l'affiche la plus critiquée reste celle montrant une femme attachée à des rails alors qu'un train à vapeur arrive au loin. «*Avec le TGV, elle aurait moins souffert*», explique le texte de ce visuel. Petite précision, le TGV arrive bien à Béziers, mais il s'agit là du futur trajet de la ligne à grande vitesse (LGV). Comme par enchantement, les affiches ont disparu deux jours après avoir fait le buzz. La campagne d'affichage sexiste coûtera cher aux Biterrois.



JANVIER 2018

Yvan Vialette, délégué CGT, explique dans *La Marseillaise* les changements intervenus à la mairie ces derniers mois : «*Les agents municipaux ont un traitement mensuel, qui est indiciaire, et un régime indemnitaire, également mensuel. L'ancien DGS de Couderc, Jean-Pierre Galan, avait mis en place un régime de primes qui est basé sur le poste. Les indemnités de fonction de sujétions et d'expertise (IFSE) vont de neuf, pour les agents de catégorie C, à un, pour les cadres A. Là, ils vont mettre en place des paliers à l'intérieur de ces IFSE. Pour la catégorie C, cela va de 90 euros à 280 euros, pour la directrice des services, cela va de 820 euros à 2 900 euros.*» Très égalitaires ces primes...

Le syndicaliste dénonce cette mise en place : «*Elle va se faire dans la plus grande opacité. C'est la porte ouverte à un clientélisme encore plus important qu'il ne l'était déjà. En plus, si le maire veut vous muter, il peut vous changer d'IFSE et vous perdez de l'argent. Ils ont dit que personne ne perdra un euro mais ils ont toujours dit que l'enveloppe serait fixe. Donc, s'ils veulent augmenter des gens au niveau du mérite, il va bien falloir qu'ils prennent de l'argent quelque part.*»

Autre prime qui divise : le complément indemnitaire annuel (CIA). «*Il sera effectif en 2019 et il sera mis en place au "mérite" sans aucune transparence dans l'attribution. Le mérite, ce n'est pas seulement de faire son boulot correctement. Il faut aussi rester jusqu'à 19 heures le soir, c'est faire le boulot du copain qui est absent, c'est porter l'image de marque de la Ville à l'extérieur, y compris dans sa vie privée. Comme le maire veut que le CIA soit significatif, une minorité va se gaver et la grande majorité n'aura rien.*» Mais ce n'est pas tout : «*Les primes vont être réduites en fonction du nombre de jours d'absence. Un agent qui est malade trois jours, il aura 3/30^e de prime en moins. La DGS a eu cette phrase magique : "Avec la gastro, on peut venir travailler en se désinfectant les mains avec des lotions alcoolisées. Et si quelqu'un est malade et qu'il ne veut pas perdre d'argent, il n'a qu'à prendre des congés".*»

Et dire que certains pensent que l'extrême droite défend les travailleurs...

5 JANVIER

Suite à la conférence de presse organisée par Visa 34 à la Bourse du travail, Robert Ménard s'est fendu d'une lettre qu'il a adressée à tous les syndicats, les prévenant qu'il allait remettre en cause le contrat signé entre les syndicats et la mairie, si ceux-ci persistaient à tenir des réunions et autres conférences pour faire de la politique. Une chose est sûre, c'est que les retentissements inespérés de cette réunion et l'unité qui s'est dégagée entre les quatre syndicats CGT, CFDT, FSU et Solidaire, prouvent que le travail lancé par Visa 34 est sur la bonne voie.

9 JANVIER

Une cinquantaine de policiers, à l'appel du syndicat Unité SGP-FO-Police, se sont réunis devant le commissariat pour exprimer leur ras-le-bol et la colère suscités par des agressions à répétition dont ils se disent victimes. Comme par hasard, Robert Ménard et sa femme s'étaient joints au rassemblement, ainsi qu'Henri Bec, ancien procureur de la République et aujourd'hui conseiller départemental FN.

10 JANVIER

Depuis trois ans un groupe de musique, aux paroles xénophobes du style «Foutez le camp», «Le grand remplacement», «France, notre terre», appelé les Brigandes, s'est installé au nord de Béziers, à la Salvetat-sur-Agout, et ressemble en plus fortement à une secte. Le groupe possède un studio d'enregistrement et une boutique juste à côté de la mairie où les membres de la communauté accueillent le public pour propager leurs idées... Mais, fin novembre 2017, le groupe est passé à un cran supérieur au niveau des menaces. Thierry Canals, qui milite à la France insoumise, a été abordé par trois des membres des Brigandes. *«Ils m'ont menacé et m'ont dit que si je continuais à parler d'eux, ça allait très mal se terminer pour moi»,* explique-t-il.

Déjà, en juillet dernier, alors qu'il était absent de son domicile, trois hommes gravitant dans l'entourage des Brigandes ont fait irruption dans sa propriété. À sa jeune fille, seule présente ce jour-là, ils ont dit vouloir transmettre «*un message*» à son père. Thierry Canals, qui a porté plainte en novembre, confirme que depuis il a «*reçu des messages de soutien*». Une semaine après cette opération d'intimidation, les Brigandes ont fait parler d'eux en frappant le directeur d'un journal d'extrême droite qui les avait accusés d'être «*les adeptes d'une secte satanique*». Hasard ou coïncidence, les Brigandes ont le soutien du groupuscule identitaire de la Ligue du Midi, qui avait saccagé le local d'une association de soutien aux demandeurs d'asile à Montpellier.

24 JANVIER

Si à Béziers, les fameuses «soirées culturelles» de ceux qui libèrent leur haine sont moins nombreuses, il ne faut pas croire que le couple Ménard s'est abstenu de toute perspective. En effet, plusieurs articles de presse ont parlé des nébuleuses qui travaillent à un rapprochement entre la droite et l'extrême droite, et parmi elle, une structure lancée à l'automne dernier par Nicolas Dupont-Aignan et son mouvement Debout la France, allié à Jean-Frédéric Poisson du Parti chrétien-démocrate, et à la députée Emmanuelle Ménard appelée, sans rire, «*Les amoureux de la France*». Leur but avoué est de travailler à une recomposition du paysage politique et «*en finir avec ce terrorisme culturel de la gauche qui empêche ces droites de s'unir*».

30 JANVIER

Robert Ménard ambitionne d'installer une grande roue dans le cadre des travaux de réaménagement en bas des allées Paul-Riquet. L'idée avait été lancée au conseil municipal de juillet et la délibération avait d'ailleurs été adoptée sans problème. Mais lors du premier conseil municipal de l'année, plusieurs élus d'opposition dénoncent l'opacité de cette opération.

Effectivement, on peut se demander pourquoi un seul candidat s'est présenté et pourquoi il s'agit d'un proche de Jean Dubois, le forain qui a déjà en charge la Foire 1900, du Plateau des poètes et la Foire d'hiver des Allées... Pour Aimé Couquet, *«le maire aurait pu mettre en place une commission d'attribution, mais il a choisi lui-même directement l'exploitant, sans appliquer quelque démocratie que ce soit»*.

30 JANVIER

Autre sujet entendu au conseil municipal, l'action en justice engagée par Lydia Denimal contre la mairie pour *«licenciement abusif»*. Pourtant deux ans auparavant, le maire, très élogieux à son égard, l'avait nommée à ce poste pour ses qualités professionnelles. Réponse de Ménard lors du conseil municipal: *«Il arrive qu'on se sépare d'un certain nombre de gens.»*

1^{ER} FÉVRIER

Le nouveau marché couvert de Béziers dans le quartier de la Devèze devait être officiellement inauguré en décembre. Or, l'ouverture s'est faite seulement le 1^{er} février. Il faut savoir que les gestionnaires veulent que chaque commerçant embellisse son espace et que les démarches administratives sont très longues pour les magasins à l'extérieur... Bref, pour l'instant, le marché n'attire pas la clientèle, malgré l'inauguration. Financé en grande partie par l'État, ce marché couvert risque toujours de «tuer» le marché populaire et bigarré qui avait lieu trois fois par semaine...

13 FÉVRIER

Si dans son journal de propagande du mois, la municipalité de Béziers vante les 7966 offres d'emploi proposées, elle doit oublier les licenciements. Ainsi, les salariés du Carrefour Market de Béziers expriment leur désarroi, en apprenant la fermeture au public de leur enseigne: *«Nous nous pensions à l'abri de tout, car nous n'étions pas sur la liste des 273 supermarchés dont la fermeture était annoncée.»*

14 FÉVRIER

Tout le monde le sait, la police municipale à Béziers, c'est l'enfant chéri du maire. Ce que les Biterrois savent moins, c'est à quel prix ce service est privilégié au détriment d'autres services publics. Mi-décembre 2017 une conférence de presse de Visa 34 révélait, chiffres des comptes administratifs de la ville à l'appui, que les charges de personnel de la police municipale sont passés de 2 135 983 euros en 2013 à 5 218 580 euros en 2016. Soit une progression de 144% en trois ans!

Dotée de 41 postes en 2013, la police municipale avait 87 postes en 2016. Soit une augmentation de plus de 100%! À cela il faut ajouter les 50 ASVP (agent de surveillance de la voie publique). Ainsi, ils sont 137 à porter une tenue dans Béziers (ils n'étaient que 18 en 2014). Pourtant, au cours de la même période, tous les autres services de la ville ont vu leurs effectifs diminuer. Le service administratif a perdu 115 postes, le service technique 101 postes et le service social 35 postes!

Dernière information, un nouveau centre opérationnel et de surveillance (COS) avec 70 caméras de surveillance s'est installé place Garibaldi. «*Nous avons investi 900 000 euros pour augmenter la capacité de cet outil vidéo*», explique Robert Ménard. Par ailleurs, en trois ans (2013-2016), toutes polices confondues, les recettes des amendes ont augmenté de 412 566 euros. Et cela risque de continuer de plus belle, mais cette fois-ci pour les bénéficiaires de l'entreprise privée Effia, car depuis le 1^{er} janvier 2018 les prix du stationnement et les forfaits de post-stationnement (FPS) en zone jaune, pour un stationnement non payé ou dépassé (PV) sont passés de 17 euros à 30 euros.

25 FÉVRIER

La députée Mme Ménard a eu droit à une interview dans *Le Midi libre*. On y apprend que le magazine *Capital* la classe 47^e parmi les 572 députés les plus assidus. Elle répond ensuite assez évasivement sur son très bon salaire

de journaliste au site d'extrême droite, *Boulevard Voltaire* (5 200 euros par mois). Elle développe en revanche sur son travail dans les commissions de l'Assemblée nationale : « *J'ai été nommée vice-présidente du groupe d'études des villes moyennes. Notre rôle sera de défendre les centres-villes, la problématique du logement, etc.* » Les habitants des autres quartiers de Béziers et d'ailleurs attendront. Enfin, si elle ne s'oppose pas frontalement à la loi de 1975 libéralisant l'IVG, elle dénonce tout de même « *les féministes qui voudraient inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution* » car pour elle « *cela doit rester un droit exceptionnel en fonction des circonstances* ».

2 MARS

Robert Ménard a été malheureusement relaxé dans le procès qui l'opposait au *Midi libre* pour une campagne d'affiche de 2016, accusant les reporters du quotidien d'être tenus « *en laisse* ». Cette campagne municipale assortie d'une photo d'un chien tenant le journal dans sa gueule, faisait suite au refus des journalistes de relayer le discours de haine du maire prononcé après l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice.

Le tribunal de grande instance de Béziers n'a trouvé dans cette image « *rien de choquant ni de dégradant* », une image qui « *représente un chien de race, propre, puissant voire majestueux* ». Pour le tribunal, cette campagne « *relève d'un débat dans une société démocratique de l'intérêt public et ne peut qu'éveiller l'esprit de chaque citoyen* ». Ce jugement est contestable car il légitime des attaques contre la liberté de la presse.

MARS

Lors du vernissage d'une exposition de photographies d'Éric Lucas au Barnabu, bar associatif, la police municipale débarque sur plainte du voisinage pour demander d'arrêter la musique et accessoirement pour verbaliser : 68 euros d'amende. Seulement, il est 21 heures. Oui 21 heures... À quelques pas de là, aux alentours de minuit, sur la place de la mairie, restaurants et bars diffusent de la musique à un niveau sonore beaucoup plus élevé que celui du Barnabu à

21 heures. Curieusement personne ne vient les verbaliser (*La Pieuvre du Midi*, n° 94).

10 MARS

Interview dans *Le Midi libre* des humoristes des Chevaliers du Fiel dans le cadre de la promotion de leur film *Les Municipaux, ces héros*. Extraits: «*Depuis qu'il y a Ménard à Béziers, nous ne jouons plus ici. Nous ne pensons pas qu'il en soit réduit à compter, comme dans notre film, les feuilles de papier toilette du personnel pour faire des économies. [...] Non, il a mieux à faire avec ses affiches sur les flics municipaux où les revolvers sont des amis. Notre pouvoir d'artistes est de ne jamais donner de leçons à personne, mais cela ne nous oblige pas de faire quelque chose que l'on ne veut pas. Je ne veux pas monter sur scène, ici, pour dire ce que je pense de ce monsieur. Je préfère dire, je suis désolé pour les Biterrois, mais venez nous voir à Narbonne ou ailleurs.*»

Voilà où mène la politique culturelle de la ville lorsque son maire semble tout heureux de nous annoncer que grâce à lui, «*maintenant, toute la France sait où se trouve Béziers*».

13 MARS

À entendre Robert Ménard, Béziers est en train de renaître de ses cendres et la ville est mieux gérée qu'avant. Ainsi, lors du conseil municipal sur le vote du compte administratif 2017, il n'a pas hésité à dire que les impôts des Biterrois avaient baissé et que la dette de la collectivité avait été assainie. Pourtant, tous les opposants (de droite comme de gauche) ont une nouvelle fois contesté les chiffres avancés par la mairie.

L'élu Aimé Couquet a entamé les critiques: «*La propagande municipale est une véritable imposture. Dans le courant du mois de février, vous avez apposé des affiches autopromotionnelles indiquant: Impôts locaux 0% d'augmentation depuis 2014. Or, la pression fiscale augmente et les impôts acquittés par les Biterrois seront plus élevés cette année qu'en 2013.*» Puis il est revenu sur une autre affirmation du *Journal de Béziers* concernant la dette de la commune: «*Depuis 2014, l'endettement par*

habitant est certes passé de 1 558 à 1 476 euros, mais en ce qui est de l'encours, il se situe peu ou prou au même niveau qu'en 2014, et ce, malgré l'absence d'investissement.» Enfin, il a fait remarquer qu'il y avait des manques dans ces comptes administratifs: «Comme les 3,8 millions d'euros qui auraient dû être versés à l'agglomération avant le 31 décembre.»

16 MARS

Le couple Ménard veut faire dans le «social»... À la suite du projet de déménagement d'EDF-Énergies nouvelles (filiale d'EDF avec 150 emplois sur Béziers-Colombiers) – prévu à l'horizon 2022 – pour concentrer toutes les activités de ce pôle sur Montpellier, le couple Ménard a écrit à la direction de la compagnie pour exprimer leur inquiétude de voir *«la disparition d'une activité créatrice d'emplois et porteuse d'avenir»* alors que *«notre territoire multiplie les initiatives et les efforts pour combattre un chômage supérieur à la moyenne nationale»*. À la question: *«Pourquoi cette concentration à venir ne se ferait pas sur le site de Béziers-Colombiers?»*, les syndicats se sont vus répondre que l'environnement et l'image dégradée du territoire biterrois rendaient difficile une telle hypothèse. Cherchez l'erreur!!!

18 MARS

Une dizaine de militant·es se sont réunies à l'entrée de la rue du 19 mars 1962 (date de la signature des accords d'Évian mettant fin à la guerre d'Algérie) débaptisée en 2015 par le maire en rue du commandant Élie Denoix de Saint Marc, officier ayant participé au putsch des généraux factieux en avril 1961. Après avoir superposé une imitation en carton de l'ancienne plaque, Raymond Cubells de l'Appel des cent, s'appuyant sur un texte d'Aimé Césaire, a rappelé ce qu'était le colonialisme et son Code de l'indigénat qui s'appuyait sur un racisme banalisé. Aujourd'hui, le maire de Béziers tente de faire passer l'OAS comme une organisation défendant tout simplement la France. Or, il s'agit d'une organisation terroriste qui exécutait tous ceux qui voulaient en finir avec la guerre d'Algérie. Jean-Philippe

Ould Aoudia (fils d'une des victimes de l'OAS) a rappelé dans un texte paru sur Internet cette violence: «*Dès le 4 mars 1962, Paris et Tunis publient un communiqué annonçant l'ouverture de négociations... Immédiatement, l'OAS manifeste sa criminelle détermination à empêcher tout accord et, dans la nuit du 4 au 5 mars, 130 explosions de plastic résonnent dans la nuit d'Alger causant d'importants dégâts.*»

27 MARS

Tiens, revoilà André-Yves Beck, ancien directeur de cabinet du maire de Béziers, très proche des Identitaires et qui est désormais dans le Vaucluse auprès du Front national. Cette fois, c'est sur la page Facebook de Bruno Lerognon, responsable du FN sur Béziers (très critique envers le maire de la ville) qu'il livre une appréciation sur Robert Ménard: «*D'un point de vue du sens politique et de la pensée doctrinale, il a la cervelle d'un colibri.*»

Ça balance pas mal à l'extrême droite!

28 MARS

Robert Ménard rend lui aussi hommage à Arnaud Beltrame, victime d'un terroriste à Trèbes dans l'Aude, en donnant le nom du gendarme à une allée d'un parc de la ville. Comme par hasard, il développe dans son discours sa vision du grand remplacement... version plutôt mystique. Extrait: «*À Trèbes, il s'est passé quelque chose de l'ordre du symbolique, je dirais presque de l'ordre du sacré: la rencontre, le face à face entre un Français de cœur et un Français de papier, un Français d'honneur, de fidélité et de foi, et un Français de haine, de barbarie et de mort. Arnaud Beltrame est une leçon de morale dans un monde, dans une époque qui en manque cruellement.*» Du geste de son fils, la mère d'Arnaud Beltrame a dit qu'il devait «*réveiller les Français. Elle a raison...*».

Puis, Ménard développe de manière étonnante qu'«*Arnaud Beltrame n'est pas une victime du terrorisme mais de l'intégrisme islamiste*», avant de terminer son discours en comparant le geste d'Arnaud Beltrame à celui de Jean Moulin. Belle récupération!

FIN MARS

L'UL-CGT Béziers diffuse un numéro spécial sur la gestion de la ville. Le document rappelle que *«les investissements dans la ville, pourtant un des premiers leviers économiques dans les mains des mairies pour dynamiser l'économie locale, ne sont que de 16 millions en 2016 (ils étaient 40 millions en 2014)»* et que le maire de Béziers s'est adjudgé l'entière paternité dans les médias de la rénovation des neuf écluses de Fonsérannes alors que la ville n'a investi que 4% du budget final.

Autres informations, le personnel municipal est passé *«de 1631 à 1542 agents, soit une baisse de 89 agents, et ce malgré le recrutement de plus de 50 policiers municipaux»* et le *«recrutement de contractuels à fort salaire occupant des postes de direction [une manière d'avoir des cadres aux ordres]»*, alors que *«les autres services municipaux voient leurs effectifs diminués et qu'ils ont de plus en plus de mal à fonctionner [budget en baisse incessante, départs à la retraite non remplacés]. Les services à la population sont abandonnés»*. On apprend également que *«le centre médico-sportif a été fermé (ce service permettait aux usagers de faire des tests sportifs pour la pratique du sport.)»* Ces examens étaient assurés par des médecins, cardiologues, pneumologues, *«le matériel de pointe a été vendu à un médecin privé qui assure ces prestations (bien entendu payantes)»*. *«Le service d'animation sportive a lui aussi fermé ses portes. Il assurait des stages sportifs pas chers (en fonction du quotient familial) les mercredis, et durant les périodes scolaires (classe rugby notamment); que le nettoyage et l'entretien dans les quartiers qui n'ont pas la chance d'être dans l'hypercentre de Béziers (qui mobilise à lui seul la moitié des effectifs) [...] sont moins fréquents»*.

Le document précise aussi que *«le maire a stoppé en décembre 2014, la création de 500 emplois directs et indirects avec le refus de signer un permis de construire à la chaîne de vêtements Orchestra»*.

1^{ER} AVRIL

Humour révélateur à la mairie de Béziers. Pour le 1^{er} avril, la mairie a fait paraître un faux arrêté, signé

Robert Ménard, interdisant la lecture du *Midi libre* sur l'ensemble du territoire de la commune. L'arrêté indique que «*considérant qu'il convient d'assurer l'ordre public, l'hygiène mentale et la sécurité des personnes et des biens sur l'espace public [...], il convient de prendre des mesures nécessaires en ce sens*»... L'humour révélateur de la liberté de la presse de ce maire qui ose encore se vanter d'avoir créé Reporters sans frontières...

13 AVRIL

Dans *Le Midi libre*, on a appris que la communauté d'agglomération a décidé de construire un Palais des sports pour les volleyeuses de Béziers. Et c'est à cette occasion que Robert Ménard, probablement pour se vanter, a confirmé que la ville donnait 1,5 million d'euros pour les trois clubs professionnels (volley, football et rugby), alors qu'elle ne donne que 180 000 euros pour tous les autres clubs amateurs. Une conception du sport élitiste à l'inverse du sport pour le plus grand nombre.

Ménard s'est glorifié dans son journal que Béziers était la plus ancienne ville de France. Effectivement, à la suite des fouilles archéologiques du quartier Saint-Jacques, la ville serait bien née entre 640 et 625 avant notre ère. Belle aubaine pour le maire, sauf que, petite précision, un peu moins chauvine, selon Elian Gomez, docteur en archéologie «*le phénomène urbain dans ces périodes-là est totalement étranger aux civilisations celtiques de l'Europe de l'Ouest et il arrive par les colonisateurs grecs, étrusques, phéniciens... En Gaule, jusqu'à preuve du contraire, à cette époque-là, il n'y a que deux colonies grecques, celle de Béziers et celle de Marseille*». Bref, des étrangers qui sont arrivés et qui sont restés... Pas très Français tout ça!

Les Ménard(s) s'activent toujours pour «doubler» le FN. Cette fois, c'est dans la région qu'une nouvelle appellation vient d'apparaître: Les patriotes du Biterrois, afin d'«élargir le courant qui a porté Robert Ménard à la tête de la Ville de Béziers». Objectif?: «*L'émergence de listes de*

rassemblement locales non étiquetées FN.» On voit bien qu'au-delà de Béziers, l'intérêt manifesté par la Ménard Family pour les communes semble confirmer que la conquête de l'agglomération est bien en ligne de mire et au-delà de leur stratégie pour essayer de se retrouver au centre d'une union entre la droite et l'extrême droite.

1^{ER} MAI

Manifestation à Béziers. Diffusion du premier quatre pages de Visa 34. Le document, très bien reçu dans la manifestation, décortique trois aspects de la gestion municipale : les impôts locaux, la police municipale et la situation des employés de la mairie.

15 MAI

Il y a d'un côté, les belles façades rénovées sur les Allées (avec l'aide de l'agglomération) et ailleurs des Biterrois qui attendent avec impatience que des travaux commencent. Un reportage du *Midi libre* décrit le paysage des riverains autour du quartier de l'Hours : « *Trottoirs et chaussées défoncés, éclairage public installé provisoirement avec lampadaires accrochés sur des poteaux de bois fixés sur des blocs de béton, une trentaine de grandes glissières en béton armé installées le long des trottoirs pour empêcher le stationnement sauvage, des débris coincés à côté de conteneurs à ordures... Bref, un paysage désolant, à l'image des façades et de l'intérieur des immeubles habités de la cité.* » Des habitant·es ont donc créé une association et listé tout ce qui ne va pas, car ce secteur est en attente de travaux par des projets immobiliers dans le cadre de la ZAC de l'Hours.

22 MAI

Grève dans les cantines scolaires de la ville. En effet, la nouvelle organisation du temps de travail, présentée par la mairie pour l'année suivante (et pour faire un peu plus d'économie sur le dos des employé·es) supprime le temps de préparation des différentes activités scolaires en le basculant sur un temps de surveillance de cantine (deux jours

par semaine) ou de garderie du matin (les deux autres jours). Ce qui augmenterait automatiquement le temps de travail d'une ATSEM à presque dix heures par jour! Plus grave encore, le personnel des cantines des écoles maternelles se retrouverait au chômage (environ 60-70 personnes). Voilà les raisons de cette grève.

Pourtant, sur le site de la mairie de Béziers, on peut lire après la photo d'enfants souriants dans une école maternelle, le mépris affiché pour le personnel: *«En raison d'un mouvement de grève national, le fonctionnement des restaurants scolaires risque d'être perturbé. Les agents grévistes n'étant pas tenus de nous informer à l'avance de leur intention de grève, nous ne pouvons garantir les conditions habituelles d'accueil et vous invitons donc à prendre vos dispositions.»* D'autre part, on apprend que le tarif des «Coins jeux» des écoles maternelles allait augmenter. On demandera aux parents 10 euros par mois... Même chose pour l'étude surveillée, elle sera payante... Ces situations ne sont pas uniquement spécifiques à la gestion de l'extrême droite, mais elles prouvent le double discours entre ceux qui se disent *«défendre les plus pauvres, faire du social»* et leur gestion ultralibérale.

27 MAI

Lors de la cérémonie de la Journée de la Résistance, Ménard a dévoilé une statue à la mémoire de Ian Palach, ce jeune étudiant qui s'immola à Prague en 1968 pour protester contre l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie. La ville de Béziers avait déjà donné le nom d'une rue à Jan Palach, mais pour Ménard, ce n'était pas suffisant: *«C'est une toute petite rue»* et de déclamer: *«Face à Jean Moulin, je trouve que c'est un symbole fort, un jeune homme qui préfère son pays à sa propre vie, la liberté à sa propre vie.»*

Mais que l'on ne s'y trompe pas, derrière cette inauguration, cet hymne à la liberté et aux sacrifices, se cache pour l'extrême droite une volonté de réduire le rôle de la Résistance face au nazisme pendant la Deuxième

Guerre mondiale pour le remplacer par la lutte contre le communisme.

Alors que se déroulait une soirée consacrée à l'anniversaire des 70 ans de la création de l'État d'Israël, quelques personnes sont venues protester contre la terrible répression qui s'abat sur les Palestiniens. Aux cris de «Vive la Palestine» et «Palestine vaincra», deux personnes du groupe ont été interpellées par la police à l'extérieur du bâtiment, puis ont passé dix-neuf heures en garde à vue sans que personne ne vienne leur demander des explications. Cela fait beaucoup d'heures pour un droit de manifester, non ?

29 MAI

Le faux plafond de l'école élémentaire Pellisson s'est effondré sur des élèves et une enseignante, faisant treize blessés. Ce malheureux fait divers relance la question des investissements dans les écoles municipales.

4 JUIN

Le tribunal de Béziers relaxe deux policiers municipaux de Béziers de faits de violences commis sur un couple dont le conjoint était alcoolisé. Fait étonnant, le parquet fait appel de cette décision. Les faits remontent au 7 décembre 2015. Le plaignant avait été interpellé une première fois en état d'ébriété et conduit au commissariat sans être placé en garde à vue. À sa sortie, il s'était retrouvé de nouveau face aux policiers municipaux. La vidéosurveillance montre l'homme et sa femme face aux policiers. On sent que le ton monte, mais il n'y a pas de geste de violence. Toujours sur la vidéo, on voit le couple partir et les policiers se précipiter dans leur direction. Rien de plus. Cependant, un peu plus tard, l'homme est de nouveau amené au commissariat de Béziers et, selon le rapport de l'OPJ, il est cette fois couvert d'ecchymoses. Au parquet de Béziers, on explique : «*Nous ne pouvons accepter l'idée que certains commettent des gestes de violence.*» Une situation qui irrite le premier magistrat de la commune, Robert Ménard, qui, sur un ton accusateur lance : «*Le moins que l'on puisse dire,*

c'est que le procureur est partisan dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres concernant la commune. Je le regrette. Je réaffirme mon plein soutien aux policiers municipaux, car ils ont besoin d'être soutenus et pas suspectés.» Question : les policiers connaissent-ils exactement l'emplacement des caméras de surveillance ?

5 JUIN

Le tribunal administratif de Montpellier vient d'infliger une défaite juridique aux prétentions du maire, en le condamnant pour l'installation de sa énième crèche dans le hall de la mairie.

6 JUIN

Et de deux. La Ligue des droits de l'homme a obtenu du Conseil d'État l'annulation du couvre-feu décidé par Robert Ménard, en juillet 2014, pour les mineurs de moins de 13 ans non accompagnés. Un texte qui, contrairement à un premier arrêté pris quelques mois auparavant, ne prévoyait plus d'amende, mais envisageait des poursuites contre les parents. La décision de la cour administrative d'appel de Montpellier a donc purement et simplement annulé l'arrêté du maire, car *«les documents produits par la ville de Béziers n'apportent pas d'éléments précis et circonstanciés de nature à étayer l'existence de risques particuliers relatifs aux mineurs de moins de 13 ans dans le centre-ville de Béziers et dans le quartier de la Devèze pour la période visée»*. De plus, la mairie est condamnée à verser 5 000 euros à la Ligue des droits de l'homme.

18 JUIN

Une mesure discriminatoire de plus... La municipalité vient de prendre un arrêté pour interdire la chicha pendant la période estivale. Cet arrêté, même si Béziers n'est pas la première ville à interdire la chicha, est largement discriminatoire. En effet, pourquoi la mairie n'interdit-elle pas également la consommation de cigarettes, cigares ou autres cigarillos aux terrasses des cafés dans ces cas-là ? En fait, ce

qui gêne surtout le maire, et il le dit sans complexe, «c'est générateur de rassemblements dont le moins que l'on puisse dire est, qu'ils ne favorisent pas le vivre-ensemble. On en a assez et ça renvoie une image de la ville dont on n'a pas envie».



AUTOMNE 2018

Parution de la lettre de l'Association biterroise contre le racisme (ABCRC). Un des articles aborde les nouveaux jets d'eau installés sur la place Jean-Jaurès – et utilisés par les enfants en pleine canicule pour se rafraîchir – et traite des bancs qui sont autour de la place. L'ABCRC explique que le maire a déclaré avoir donné des consignes à la garde urbaine et à la police municipale car «un certain nombre de gens et de familles qui avaient du mal à respecter les codes de bonne conduite» se sont installés «comme s'ils étaient à la plage...». Et le maire d'affirmer: «Je ne veux pas de concentration de population qui fait que d'autres populations ne viennent pas... Je ne demande pas l'origine et la carte d'identité aux gens, mais...»

La lettre antiraciste se demande alors: «Mais qui sont donc ces indésirables?» Elle nous révèle qu'une indication est donnée dans une tribune libre du n° 81 du journal municipal par l'adjointe à la culture Elisabeth Pissarro qui, n'osant pas s'exprimer en son nom, rapporte les propos qu'aurait tenus un médecin: ces gens et ces familles seraient, «d'un côté, des femmes voilées avec des enfants et de l'autre de nombreuses familles gitanes». Voilà comment ces encombrants Biterrois sont clairement désignés et stigmatisés par la municipalité d'extrême droite.

1^{ER} OCTOBRE

Dans *Le Midi libre*, Hasni Emtir, qui a déposé plainte contre un policier municipal, raconte son histoire. Le 28 septembre, il ramenait tranquillement en voiture un collègue lorsqu'il aperçoit des véhicules de la police municipale qui bloquent une avenue. Il s'arrête et en profite

pour que son collègue puisse descendre. À ce moment-là, une policière lui demande de circuler : « *Je lui réponds que je fais juste descendre mon collègue* », dit-il. Elle lui demande une deuxième fois. Il lui dit qu'il va partir.

C'est là qu'un autre policier sort de sa voiture et lui dit : « *Allez, bougez vite* » ; il lui répond : « *Monsieur on ne se connaît pas, ne me parlez pas comme ça. Pourquoi vous êtes agressif?* » Ayant refusé de montrer ses papiers sans la présence d'un officier de police, les policiers le font sortir de la voiture, le palpe, les deux mains sur le capot et l'emmènent au commissariat. Après vérification, les policiers nationaux le laissent partir, mais le policier municipal (sûr de lui) lui dit qu'il allait quand même lui « *coller une amende!* » Et dire que Ménard voudrait une police de proximité, proche des gens ! Pourtant, ce n'est pas la première fois que l'on parle de cow-boy pour désigner la police municipale...

5 OCTOBRE

Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics, est venu rencontrer les agents de la ville : « *Sa visite, dit-il, a une portée particulière parce que la collectivité est dirigée par l'extrême droite... Certes, on est corseté par la politique "austéritaire" au niveau national mais on l'est encore plus quand le maire s'en fait lui-même le chanfre et avec zèle. On est ici, grosso modo, à 10% de suppression de postes depuis le début de mandat. Ménard va au-delà de ce que compte faire Macron.* » Et d'insister sur le fait que « *du fait de la baisse du budget et des effectifs, les agents ont de plus en plus de mal à assumer les missions qui incombent au service public* ». Et de citer l'exemple des bureaux vides d'équipement de travail au CCAS : « *Quand on connaît le niveau social de Béziers, on pourrait penser que le CCAS serait mieux doté!* » Même chose au niveau des musées : « *Lorsque la ville a été prise, il y avait trois musées municipaux. Deux sont fermés aujourd'hui mais à côté de ça, on a augmenté de manière exponentielle le budget de la police.* »

Au cours de cette visite, alors que le maire a lancé une campagne de pub sur la propreté de la ville, Yvan Vialette,

délégué CGT, est revenu sur l'organisation du service de nettoyage, essentiellement basée sur l'hyper-centre-ville : *«Pour le quartier de la Devèze (quartier populaire de 2000 habitants à la périphérie de la ville), il n'y a qu'une équipe de cinq à six personnes et du coup il peut se passer trois à quatre mois sans qu'il y ait d'intervention... Le pire de tout, c'est que dès qu'il y a un absent, pour raison de maladie ou de congés, dans les équipes du centre-ville, on va ponctionner sur cette équipe de la Devèze pour le remplacer. C'est la réalité du service public à la mairie de Béziers. On abandonne des pans de service public et les quartiers sont délaissés.»*

Pour donner une note particulière à cette ville, le syndicat a indiqué qu'initialement il devait annoncer la liste des candidats CGT pour les élections professionnelles de décembre prochain *«mais pour éviter les pressions et les sanctions, la liste ne sera divulguée qu'au dernier moment»*.

5 OCTOBRE BIS

Ménard a bien reçu l'intersyndicale (CGT, FO, CFDT, FA-FPT), mais le dialogue social s'est transformé en monologue. *«Il n'a fait aucune concession»*, déplore Didier Saber (CFDT). Même à FO, souvent accusé d'être un syndicat *«maison»*, son responsable Philippe Gerotto dit de lui : *«Il se prend pour Napoléon, il est persuadé que les Biterrois sont avec lui et qu'il sera réélu [...]. Avec l'ancien maire, on n'était pas toujours d'accord mais il écoutait davantage. Sauf la dernière année où il n'a suivi que son administration. On a vu où ça l'a mené.»* Décidément, le social et l'extrême droite ne font vraiment pas bon ménage.

Depuis cet été, 117 primes de 20 à 150 euros mensuels ont été versées aux agents soi-disant méritants sans aucune explication ni même officialisation. *«On l'a su par la bande, aucune liste n'a été publiée»*, regrette Didier Saber. Dans les services, le malaise n'est pas seulement financier. Le non-remplacement de la plupart des départs à la retraite crée une surcharge de travail. *«On a eu une soixantaine d'organigrammes en quatre ans. C'est plus que ce que j'en*

avais connu en quarante ans de mairie!», ironise le délégué de la CFDT.

De plus, du jour au lendemain, des agents sont changés de service, d'autres se retrouvent à devoir assumer des missions pour lesquelles ils ne sont pas compétents. Conclusion du journal *La Marseillaise*: «*Dans l'une des villes les plus pauvres de France, Robert Ménard préfère investir l'argent public dans les caméras de vidéosurveillance plutôt que dans les services publics, crèches, écoles ou musées de la ville... Reste à savoir si les coups de com' du maire élu avec le soutien du FN hypnotisent toujours les habitants.*»

8 OCTOBRE

Malgré la propagande de la mairie sur la propreté de Béziers, une pétition à l'initiative de deux riverains circule dans le quartier Palissy afin d'alerter les pouvoirs publics sur leur quartier infesté par les rats. Cette pétition «*pour une dératisation massive et urgente de tout le quartier*» a pris de l'ampleur et a recueilli 150 signatures en quatre jours, ce qui a obligé la mairie à organisé une réunion publique. Le maire s'est déplacé, mais a rejeté la faute sur l'agglomération qui gère les égouts (alors que cette dernière a précisé que la salubrité publique est de la responsabilité de la ville). Ce qui a exaspéré certains habitants qui ont répondu au maire: «*Agglomération ou ville, nous on s'en fiche, on veut une dératisation du quartier.*»

Ménard a donc été obligé de tenir compte des habitants venus en nombre à cette réunion et d'affirmer: «*Même si ce n'est pas de sa compétence, la ville va procéder à une dératisation du quartier, dès que la météo le permettra.*»

12 OCTOBRE

Billet d'humeur dans *Le Midi libre* contre Mme Ménard. Le journal revient sur une phrase qu'elle a prononcée sur LCI contre la procréation médicalement assistée (PMA): «*Nous ne refusons pas le bonheur des couples homosexuels.*» Le journaliste lui rappelle à juste titre les messages de haine et pas du tout d'amour brandis par ceux qu'elle a rejoints dans

les cortèges de la Manif pour tous tels que : « *Aujourd'hui, la théorie du genre, demain, les bienfaits de la pédophilie* », « *Stop à la destruction des valeurs* », « *Non à une société décadente* ».

Et d'expliquer que ces mots entretiennent « *la peur de la différence dans une France où l'homophobie et les actes d'agression sont prégnants* ». L'article se termine par ces mots : « *Qu'une élue de la République cautionne cela est ahurissant au 21^e siècle.* »

Mais peut-être que l'écharpe tricolore donne le droit de décider du bonheur des autres parce qu'il dérange ses propres convictions.

17 OCTOBRE

Ménard, qui se plaint toujours des bobos parisiens, est à nouveau invité sur le plateau de C-News. À un moment, il confond le président du Venezuela avec Lula (ancien président du Brésil). Bref, il se trompe, et cela peut arriver à tout le monde. Mais quand le journaliste, Clément Victorovitch, lui fait remarquer son erreur, alors, là, il n'aime pas du tout... Très énervé, il le traite de gamin à l'antenne puis d'abruti hors antenne... Réplique de ce dernier : « *Ça vous grandirait de débattre sur le fond plutôt que d'envoyer des invectives !* »

19 OCTOBRE

Le site de *L'Express* a publié une enquête sur le taux de pauvreté en France (hors agglomération parisienne). C'est malheureusement Béziers qui a eu l'honneur d'être l'agglomération la plus pauvre de France, devant Maubeuge et Calais. L'étude, qui date de 2014-2015, indique aussi que Béziers est encore plus en tête de liste lorsqu'il s'agit des centres-villes. Sentant le danger pour sa réputation, Ménard s'est empressé de dire que c'était « *le bilan d'une gestion passée* », tout en distillant sa haine car, pour lui, la pauvreté est due « *premièrement à l'immigration qui impose un mode de vie dont les gens ne veulent pas !* ». Il précise sa pensée (pour ceux qui pensent encore qu'il est proche du peuple) : « *Autant, il faut s'occuper des pauvres et des immigrés qui sont ici, autant il faut dire qu'il y en a assez.* »

Les réponses du maire de Béziers n'empêchent pas le triste bilan des quartiers populaires, comme la Devèze où le taux de mortalité est très largement supérieur à celui d'autres villes et que, selon un pédiatre de l'hôpital de Béziers, «*il n'y a pas de plan santé à Béziers et même le budget du CCAS diminue régulièrement depuis 2014, sans compter qu'il n'est même pas utilisé en totalité!*».

22 OCTOBRE

Alors qu'auparavant, la municipalité vantait les mérites de la patrouille à cheval de la police municipale, au cours du conseil municipal, Robert Ménard a confirmé l'arrêt de la brigade équestre, «*trop coûteuse par rapport aux résultats*». Question évidente: pourquoi avoir créé ce service (avec l'argent des habitants de la ville) alors que tout le monde savait que les frais de fonctionnement dus à l'entretien des chevaux étaient très élevés?

27 OCTOBRE

Le journal, *La Pieuvre du Midi*, revient sur l'information de *L'Express* à propos de Béziers, la ville la plus pauvre de France avec 27,7% de taux de pauvreté pour l'agglomération et 33,7% pour la ville...

Le journal indique que sur les réseaux sociaux «*le fan-club du maire, s'est déchaîné*»: «*Complot des journalistes*»; «*Les médias vendus aux gauchistes*»; «*C'est Montpellier qui envoie ses pauvres*»; et enfin: «*C'est la faute des communistes qui ont refusé l'implantation d'IBM (alors que le maire communiste a été élu treize ans plus tard)*».

Le journal souligne ensuite avec malice que dans la ville la plus pauvre de France, «*le Centre communal d'action sociale dégage chaque année de confortable excédent*» et publie une lettre d'un lecteur: «*Alors, Monsieur le maire de Béziers, arrêtez de nous tromper, de nous faire prendre les vessies pour des lanternes... Pourquoi, on ne trouve aucune trace de ce constat de pauvreté dans votre bulletin municipal?...*»

31 OCTOBRE

Visa 34 présente son nouveau quatre pages «spécial École» à la presse. Trois journaux sont présents (*La Marseillaise*, *Le Midi libre* et *L'Agora du Biterrois*).

5 NOVEMBRE

Invité pour la troisième fois par le maire, Éric Zemmour est revenu à Béziers pour présenter son dernier livre *Destin français*. Le Palais des congrès faisait salle comble et le public était conquis d'avance. Dans la salle, on pouvait remarquer Gilbert Collard, député RN du Gard, assis à côté d'Emmanuelle Ménard... Selon plusieurs commentateurs, sous couvert d'une réflexion sur l'Histoire, ce livre s'avère être un livre de «*guerre civile*» et «*un appel à l'expulsion de l'islam de France*». Du n'importe quoi! Bref, un livre raciste et révisionniste. À vomir...

6 NOVEMBRE

La réforme du stationnement payant voulue par la municipalité passe toujours assez mal auprès des commerçants du centre-ville. Ménard, sentant le soutien d'une grande partie de son électorat s'éloigner, est obligé de modifier son «racket» sur les Biterrois. En effet, il a été obligé de diminuer le prix de la troisième heure de stationnement qui est passée à 2 euros en zone bleue et d'instaurer la gratuité le samedi matin.

12 NOVEMBRE

Ménard soutient à fond le mouvement des Gilets jaunes. Il lance une campagne d'affiches indiquant: «*Le 17, je manifeste*» accompagnée du slogan «*Macron m'a tuer*» et d'un bandeau en guise de signature «*La France qui fume des clopes et roule en diesel*». Déjà on avait des doutes sur les tentatives de récupération de ce mouvement par l'extrême droite mais là, on peut voir que Ménard utilise son pouvoir de maire pour imposer sa conception du monde. En effet, via sa directrice générale des services (DGS), Séverine Chopin, un mail a été envoyé à tout le personnel

encadrant de la mairie pour lui expliquer en trois lignes, et sans l'ombre d'un début de discussion que «*M. Le maire voudrait que dès aujourd'hui, nous mettions les gilets jaunes sur les sièges de nos véhicules municipaux en soutien au mouvement national contre la hausse du gas-oil*». Et de signer: «*Merci de mettre en œuvre au plus tôt*», ce qui a fait bondir le syndicat CGT des territoriaux qui précise que «*si notre DGS avait été fonctionnaire, elle aurait sans doute rétorqué au maire, qu'en tant qu'agent du service public, nous sommes soumis à un devoir de neutralité et une obligation de réserve*».

17 NOVEMBRE

Début du mouvement des Gilets jaunes et toujours la même récupération politique de Robert Ménard. Il a fait venir des véhicules de la mairie en haut des Allées pour protester contre la hausse de carburant.

23 NOVEMBRE

La Fondation Abbé-Pierre publie un rapport sur le mal-logement régional et l'état des logements insalubres et d'habitats frappés d'un arrêté de péril... Première mentionnée: l'agglomération biterroise qui présente un risque accru avec un logement potentiellement indigne sur six

25 NOVEMBRE

Béziers inaugure les festivités de Noël avec une petite patinoire devant la mairie. Seul petit problème pour les habitants d'une des villes les plus pauvres de France «*5 euros pour une demi-heure!*» Un peu cher pour une famille biterroise...

26 NOVEMBRE

Nouvelle récupération du mouvement des Gilets jaunes. Au conseil municipal, Robert Ménard et les membres de sa majorité se sont présentés habillés de gilets jaunes. À noter que deux élus de droite (sur huit) ont revêtu le gilet jaune et voté avec Ménard.

En dehors de l'opération de communication et de récupération des Gilets jaunes, un débat vif a eu lieu au sujet

de la concession et de l'exploitation commerciale des abribus. En effet, Ménard, n'est pas content du tout car *«l'agglomération s'apprête à concéder à une entreprise privée la gestion de ces abribus sans avoir demandé notre avis»*. Du coup, il a demandé aux élus de voter une motion pour que la ville puisse poursuivre en justice l'agglomération. Ce vote est absurde car ce sujet n'est pas du domaine de compétence de la ville mais Ménard (avec l'argent public) aime qu'on lui obéisse... En fait, Robert Ménard ne supporte pas de voir de la publicité de l'agglomération dans «sa ville». D'ailleurs, dès le début janvier, le tribunal administratif rejettera le recours en référé de la ville, validant la décision de l'agglomération.

Au cours de ce conseil municipal, Ménard a réaffirmé que les impôts n'avaient pas baissé (ce qui n'est pas vrai) et que les charges du personnel avaient diminué. Sauf qu'il a oublié de dire que les prestations aux entreprises privées extérieures ont littéralement explosé. Ainsi, pour le nettoyage, on est passé en un an de 216 000 à 600 000 euros. Même chose pour les espaces verts ou la distribution du journal municipal (100 000 euros minimum). En revanche, les frais de contentieux au titre des *«décisions du maire»* s'élèvent à 10 355 euros rien qu'en novembre.

30 NOVEMBRE

Dans *La Pieuvre du Midi*, on peut lire que Mme Ménard a été interpellée par un Gilet jaune lors d'un débat au Palais des congrès de Béziers à propos du régime des retraites des parlementaires. À la question légitime : *«Trouvez-vous normal qu'un ouvrier doive cotiser pendant 43 ans pour sa retraite, alors qu'un député n'en a besoin que de cinq?»*, elle a répondu hésitante : *«C'est fini ces temps-là, ils ont changé les règles. Aujourd'hui quand on a été député cinq ans on touche une retraite de 700 euros.»*

En fait, c'est faux, la retraite des députés après cinq ans de mandat est de 1 129 euros contre 1 500 en 2010. Cette différence ne doit pas les gêner car, comme le dit le journal,

« dans la Ménard Family, on émarge à plus de 10 000 euros brut mensuels (a minima) ».

2 ET 3 DÉCEMBRE

Malgré l'interdiction par le Conseil d'État, Ménard récidive et inaugure une nouvelle crèche dans le hall de la mairie. Évidemment, le sous-préfet Christian Pouget indique qu'un référé a été déposé devant le tribunal administratif de Montpellier.

13 DÉCEMBRE

Et voilà, dix jours après avoir installé une crèche dans le hall de la mairie, la décision du juge des référés est tombée. La mairie de Béziers doit, une nouvelle fois, retirer cette installation dans les 24 heures sous peine d'une amende de 2000 euros par jour et de 15 000 euros au bout du troisième jour.

17 DÉCEMBRE

Le budget primitif pour l'année 2019 a été débattu lors du dernier conseil municipal de l'année. L'élu communiste Aimé Couquet a indiqué : « M. Ménard votre budget est à l'image des précédents, il dénote une austérité comme le veut la politique nationale... Vous êtes un Macron compatible dans ce domaine. Vous avez accepté une perte d'autonomie communale. Vous privilégiez le tape-à-l'œil coûteux et improductif. »

Pour Pascal Resplandy (droite), il s'agit du reflet d'une politique sans ambition : « Il y a d'abord une manipulation fiscale. Vous dites que l'augmentation de la taxe foncière est la conséquence de l'augmentation mécanique des bases. C'est un mensonge, vous êtes libre de baisser les taux afin de compenser ces augmentations, si vous le souhaitez. La ville a augmenté ses recettes fiscales de manière considérable et l'État vous donne 2,3 millions de plus que l'année dernière. Au total vous faites 3,8 millions de recettes supplémentaires. [...] Alors, rendez l'argent aux Biterrois diraient les Gilets jaunes. »

FIN DÉCEMBRE

Les statistiques de l'Insee viennent d'être publiées (chiffres au 1^{er} janvier à Béziers), le taux de pauvreté est à 33,6%, quant au taux de chômage, il est passé à 23,2% alors qu'il n'était que de 22,3% en 2012.

5 JANVIER 2019

Interview d'Yvan Vialette (secrétaire général du syndicat CGT des employés communaux de Béziers) dans *Le Midi libre*: « Il y a beaucoup de syndicalistes sur les ronds-points avec les Gilets jaunes. Moi j'ai eu plus de difficultés avec le soutien qu'a affiché Robert Ménard. [...] Mais les revendications qui sont portées, nous, cela fait des années qu'on les porte comme l'augmentation des salaires, la réforme fiscale, le maintien des services publics. [...] "Gilets rouges, Gilets jaunes" peu importe la couleur du gilet, notre objectif est d'avoir une véritable convergence des luttes pour obtenir des modifications sociales et de l'équité sociale et fiscale et non des miettes... Je ne suis pas certain que tous les Gilets jaunes portent les questions de la répartition de richesse de la même façon. [...] On a vu aussi des cas où l'extrême droite essaye de noyauter le mouvement, il y a eu des dérives homophobes. [...] Mais ça pour moi, c'est de la marge. La majorité des gens sont dans des positions de ras-le-bol d'une société qui s'est emballée depuis le traité de Maastricht dans l'ultra libéralisme... Mais comme le maire veut faire encore des économies sur la masse salariale, il a décidé de faire passer certains services au privé par marché public. Des gymnases, des salles sont nettoyées par des entreprises privées, cela coûte plus cher mais cela ne rentre pas dans la masse salariale. [...] Le soutien de Ménard aux Gilets jaunes? À part le référendum d'initiative citoyenne (RIC) on ne l'entend pas beaucoup sur le partage des richesses, la suppression des inégalités, l'augmentation du pouvoir d'achat et des salaires. En fait, Robert Ménard a, en quatre ans, pratiquement supprimé 10% des fonctionnaires. Il applique la politique libérale de Macron et il vient soutenir des gens qui la contestent. Alors, si ça n'est pas de la récupération politique avec des vues électoralistes, je n'y comprends plus rien! »

13 JANVIER

En guise de nouvelle année, les Biterrois ont vu fleurir sur les panneaux publicitaires et dans le journal municipal une nouvelle campagne contre les crottes de chiens. Il s'agit de faire appel à la population pour traquer les déjections canines dans l'espace public en créant le hashtag #BalanceTaCrotte. Ce qui fait dire à l'éditorialiste du *Midi libre*: «*Le mouvement "balance" avait été lancé pour dénoncer le sexisme, le harcèlement et les agressions sexuelles, désormais, à Béziers, on a sans doute les hashtags qu'on mérite.*»

16 JANVIER

Vœux de Robert Ménard. Devant un public conquis d'avance et en présence de la députée Mme Ménard, des conseillers municipaux de son groupe et de quelques conseillers départementaux RN, Ménard revient sur sa vision de l'identité de Béziers «*qui refuse qu'on lui marche sur les pieds, Béziers qui veut qu'on la respecte, Béziers qui se cabre quand on la prend de haut! Béziers qui s'habille en jaune quand elle est en colère, Béziers qui s'enflamme quand, de Montpellier ou de Paris, on veut lui imposer sa loi et ses caprices.*»

Et d'affirmer, à la manière des identitaires: «*Parce qu'on est chez nous et on entend que chacun le sache. Que chacun se plie à ce mode de vie qui est le nôtre, à cette façon d'être, de se conduire, de se regarder, d'aimer qui sont les nôtres.*»

Et encore: «*On est réfractaire à l'autorité. On a le goût de la révolte, de l'insolence, du gant jeté aux visages des puissants. Alors, on occupe les ronds-points, la Marseillaise à la bouche, le drapeau tricolore comme oriflamme. Et, même si l'on n'est pas croyant, on va à la messe au début de la Féria.*»

18 JANVIER

Faute de places de stationnement en surface et du tarif dissuasif, le nombre de magasins vacants ne cesse d'augmenter.

31 JANVIER

Encore une nouvelle campagne nauséabonde. Cette fois, c'est sur l'augmentation du nombre des caméras de surveillance avec une photo d'un individu dans l'ombre, vêtu d'un sweat à capuche et ce texte: «*2019. Mauvaise nouvelle pour les racailles, nous allons doubler les caméras de surveillance*». Leur nombre passera de 90 à 200 à la fin 2020. Après avoir plus que doublé et armé les effectifs de police, Ménard poursuit dans son obsession sécuritaire. Un mois plus tard, comme un pied de nez à sa politique «sécuritaire», plusieurs journaux indiquaient qu'une hausse importante des cambriolages avait été constatée depuis le début de l'année.

1^{ER} FÉVRIER

L'envers du décor. On apprend que 300 euros de prime seront versés aux agents municipaux de Béziers qui gagnent moins de 1 200 euros... Mais attention, pas à tout le monde. Pas à ceux qui travaillent à temps partiel, pas à ceux qui sont arrivés depuis moins de six mois, et surtout pas à ceux qui se sont signalés pour absentéisme ou par leur comportement...

D'autre part, Ménard se félicite d'avoir augmenté les subventions aux associations de la ville. Mais en regardant de plus près, on s'aperçoit que 46% des subventions vont aux trois «grands» du sport biterrois (foot, rugby, volley) soit 1 150 000 euros... Encore une fois, la solidarité est le parent pauvre de ces subventions. Par exemple, les subventions au CCAS sont bloquées à 4 millions.

15 FÉVRIER

Jugement clément à Bordeaux pour Robert Ménard. Lors de son déplacement pour un meeting de la droite très dure et décomplexée à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), un comité d'accueil d'opposants politiques avait chahuté quelque peu les invités, dont le maire de Béziers. Hélas, il était tombé et son médecin lui avait prescrit quatre jours d'ITT... À Béziers, nous savons tous que, dès le lendemain, on le voyait sur une vidéo danser devant la mairie

pour recevoir l'équipe des volleyeuses locales qui venait de remporter le championnat de France. Eh bien, le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné un des agresseurs à quatre mois de prison avec sursis, 1 500 euros de frais de justice et 4 500 euros de dommages et intérêts... Comme les dépenses d'avocat ont été payées par la ville (donc par les contribuables de Béziers), alors que c'était un déplacement à titre privé, on peut se demander maintenant s'il remettra l'argent gagné à l'issue du procès dans les caisses de la ville...

24 FÉVRIER

Interview de Maurice Abitbol, président du Consistoire israélite de Béziers (et ami de Ménard) qui affirme à propos de l'antisémitisme : *« Tous ceux qui sont morts de mes coreligionnaires l'ont été par des musulmans fanatiques. On accuse, sans arrêt Marine Le Pen, ce n'est pas vrai. C'est fini ! L'histoire de l'extrême droite antisémite, il y en a marre, c'est faux. Qu'il y ait des nazillons mais bien sûr ! Qu'il y en ait dans tous les mouvements de la République, sans aucun doute... mais aujourd'hui je vous le dis comme je le pense c'est l'islamo-nazisme ou l'islamo-gauchisme... Ce sont eux qui tuent... »*

27 FÉVRIER

Même pour se marier, l'ordre nouveau est en marche à Béziers. La mairie a décidé d'instaurer, depuis le début du mois de février, une charte de bonne conduite que devront signer les futurs mariés avant la cérémonie. En cas de non-respect de ces règles, le mariage pourra être annulé !

Et de rappeler les règles : *« Observer l'horaire et en cas de retard supérieur à quinze minutes, le mariage pourra être reporté à une date ultérieure » ; « Respecter la durée de la cérémonie fixée à trente minutes » ; « Ne pas crier, ne pas jouer d'un instrument, ne pas faire usage d'effets sonores ou de pétards, ni de danser avant, durant et à l'issue de la cérémonie de mariage. » De même, « les déploiements de drapeaux étrangers ou de banderoles sont interdits ».*

5 MARS

Tir groupé de tweets ô combien révélateurs de Marine Le Pen et de Robert Ménard contre une étudiante âgée de 23 ans de science-po à Bordeaux, Yasmine Ouirhrane. Elle a reçu le prix de Jeune européenne de l'année 2019 décerné par la Fondation Schwartzkopf pour son engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes et de la solidarité envers les migrants. Comme quoi, l'idéologie d'extrême droite est bien la même partout...

13 MARS

Révélation du *Canard enchaîné* sur les collusions entre un promoteur immobilier qui est omniprésent dans la ville et Ménard. En effet, le journal satirique évoque un show qui s'est déroulé le 9 mars 2017 au Palais des congrès : «*Béziers 2030 on vous annonce le futur*». Ce jour-là, Robert Ménard distribue des plaquettes aux couleurs de la ville et diffuse un clip à la gloire de sa politique : «*Béziers a repris sa marche en avant. Béziers à des projets, une vision...*» Sauf que ce coup de com' coûte 25 656 euros (21 960 euros pour le film et 3 696 euros pour la plaquette tirée à 2 000 exemplaires), payés non pas par la ville mais par un promoteur, la Socrim Reim, qui est un des principaux «bétonneurs» de la ville.



1^{ER} MAI

Le journal municipal titre «Le pape défend Béziers» parce qu'il aurait parlé d'une crèche au sein de la mairie d'une petite ville sans préciser le lieu... Le journal de propagande de Ménard exulte : «*Nous menons un combat culturel, civilisationnel, depuis cinq ans contre la "stupidité" des extrémistes de la laïcité.*» Étonnant ce «retour en grâce» du pape François jusqu'alors traité «*de bobo des beaux quartiers*», qui «*ne défendrait pas la chrétienté face à la submersion de l'immigration*».

Nouvelle appli lancée par la municipalité : «*Tout Béziers dans votre téléphone*». Au milieu, il y a un très gros

emplacement marqué «*Signalement*». Et le journal de propagande indique que cette rubrique permet d'«*ajouter par exemple une description, une photo ou une localisation ou une géolocalisation*». Pratique en cas de délation!

8 MAI

Deux commémorations par la mairie ce jour. D'un côté, l'anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de l'autre Jeanne d'Arc (gerbes de la mairie déposées par Mme Ménard et par l'association Louis XVI avec quelques élus départementaux royalistes...)

26 MAI

Raz-de-marée extrémiste aux élections européennes dans la région de Béziers. Le RN fait encore plus qu'au niveau national (28,58%) et progresse en voix depuis 2014.

1^{ER} JUIN

Quelques aspects culturels mis en lumière dans le journal de propagande de Robert Ménard au chapitre «Culture». Cela commence par le jeu vidéo Games of Thrones (GOT), illustré par une jeune femme blonde: «*C'est un phénomène de société qui touche la jeunesse de plein fouet. On peut finalement s'en réjouir, car cet hommage à l'imaginaire médiéval européen est un cadeau. Évidemment, les ronchons du politiquement correct, les obsédés de la race, les militants de la diversité trouvent que l'univers GOT est beaucoup trop blanc. GOT, ses princesses, ses monstres, ses amours et ses massacres, c'est notre héritage. Y a-t-il une série plus européenne que GOT?*»

Et cela continue par un livre sur la sœur de Nietzsche. «*Élisabeth, c'est son prénom, a décidé un beau jour de fonder, tenez-vous bien, une colonie allemande... antisémite en Amérique du Sud. Quand elle s'est retrouvée dans la moiteur de la jungle paraguayenne, tout ne s'est pas passé comme prévu. Les colons, triés sur le volet, ont vite pris le bourdon. Quant au vivre-ensemble avec les indigènes du coin, il a immédiatement viré au concours de fléchettes.*»

On aime la culture à Béziers...

6 JUIN

Ménard avait attaqué deux élus bordelais pour diffamation à cause d'un communiqué jugé hostile à la suite d'une bousculade lors d'un meeting à Saint-André-de-Cubzac en mai 2018, mais le tribunal les a relaxés. Du coup, Robert Ménard est condamné à leur verser 3 000 euros (1 500 euros chacun) de frais de justice.

10 JUIN

Ménard a choqué beaucoup de monde avec un tweet publié le jour du 75^e anniversaire du massacre des 642 habitants d'Oradour-sur-Glane par les SS de la division Das Reich en 1944. D'une manière assez révélatrice de sa pensée, il écrit : *«L'armée allemande s'est déshonorée ce jour-là.»* Son tweet a été épinglé par de nombreux internautes qui soulignaient à juste titre *«finalement, jusqu'à cette date, pour Ménard, l'armée allemande ça allait!»*

14 JUIN

Le Point publie un article sur «Les folles dépenses judiciaires des mairies d'extrême droite». Extrait concernant Béziers : *«L'élus d'opposition Pascal Resplandy a fait le compte des frais engendrés par les actions en justice de Robert Ménard. Il est arrivé à la somme de 878 787 euros.»* Il faut savoir que *«les frais en justice sont parfois difficiles à déceler, car passés dans des catégories diverses dans les comptes administratifs»*.

23 JUIN

Reportage sur les Ménard(s) dans le *Journal du dimanche* qui rappelle la séance du 26 septembre 2014 où le nouveau maire avait dit aux agents municipaux qu'il allait faire une révolution municipale avec une chasse *«aux mauvais agents qui sont une plaie pour la ville»*. Le journal donne également quelques infos supplémentaires sur le couple Ménard qui *«revendique leur amitié avec Antoine de Rochebrune, vicaire de l'Opus Dei»*.

29 JUIN

Tweet de Ménard: «*Carolina Rackete est une délinquante et doit être traitée comme telle. L'objectif de ces militants est de détruire les souverainetés nationales. Tolérance zéro.*»

4 JUILLET

Robert Ménard est connu pour récupérer les initiatives et les financements des autres. Par exemple, les soirées Divines (soirées festives de musique, vins et apéros), organisées et financées tous les jeudis par la communauté des communes de l'agglomération. Ménard a décidé de les renommer les Jeudis de Béziers, comme s'il était l'hôte de cette manifestation... L'agglo verse chaque année 80 000 euros à la mairie de Béziers pour sa participation à ces manifestations et la municipalité détourne cette somme à son profit.

15 JUILLET

Dans le journal de propagande du maire, on peut lire: «*Notre mode de vie n'est pas négociable.*» Suivent des décisions prises par la municipalité qui donnent une idée du style de gouvernance de l'extrême droite française: «*Interdiction des paraboles et du linge aux fenêtres dans le centre historique.*» C'est bien connu, le linge aux fenêtres dans le sud de la France est un mode de vie étranger! «*Arrêté anti-chichas*» (et pourquoi pas des arrêtés antitabac aussi?). «*Création d'une brigade du vivre ensemble pour lutter contre les incivilités*» (là aussi, quel est le lien entre les incivilités et le mode de vie des Français?). «*Instauration d'une charte des mariages sanctionnant les retards, les drapeaux étrangers, les comportements dangereux et provocateurs au volant des véhicules*» (des mariages assez tristes en somme?). «*Défense de notre crèche de Noël*» (ça, c'est pour notre laïcité). «*Jumelage avec le village chrétien syrien Maaloula*» (les autres villages non chrétiens ne doivent pas bénéficier de soutien). «*Lutte contre l'implantation de nouveaux kebabs et commerces communautaires*» (est-ce qu'un restaurant de pizzas est un commerce communautaire?).

Bref, un mode de vie sans ouverture vers l'autre...

19 JUILLET

Sur LCI, Robert Ménard récidive en parlant des supporters de l'équipe de football de l'Algérie *«Est-ce que ces gens sont des Français à part entière ou est-ce que ce sont des Français de papier? Ce sont des Français de cœur ou ils sont des Français de CAF [caisse d'allocations familiales]?»*... Riyad Mahrez, leader offensif de l'équipe d'Algérie, comme tous les binationaux de l'équipe algérienne, qui a toujours vécu sur le sol français (avant de partir jouer en Angleterre), lui a répondu à sa manière: *«Le salam des enfants de la France et de l'Afrique. Bonne soirée et n'hésitez pas à sortir un peu de chez vous. On est ensemble»*, a-t-il tweeté avec des drapeaux algériens, français et sénégalais en signe d'unité.

AOÛT

Le Journal de Béziers (la voix de Ménard) révèle encore une fois son idéologie profonde. Thierry Hund tient une boucherie dans les Halles et ses prises de position contre la municipalité sont très connues... jusqu'au jour où un adjoint au maire lui demande de se calmer parce qu'il est dans des halles municipales (la menace est à peine voilée). Mais le commerçant confie cette histoire dans un journal. Du coup, le boucher a droit à une double page dans le journal de la mairie pour le dénoncer en expliquant que son commerce avait été fermé à cause de viandes avariées et appelant les Biterrois à boycotter l'endroit. L'article se termine ainsi: *«À ceux qui font encore confiance à M. Hund: bon appétit!»* Or, d'après *La Pieuvre du Midi*, *«le commerçant a été suspendu six jours et après avoir procédé aux changements demandés, il a pu reprendre son activité»*. Le magazine précise: *«En attendant, plutôt que de s'en prendre à l'hygiène des autres, la mairie devrait d'abord commencer à s'occuper de la sienne car à trois reprises la direction départementale du contrôle sanitaire a mis en demeure l'ex cuisine centrale de la mairie (5 000 repas pour les cantines scolaires et les maisons de retraite), afin d'effectuer des travaux en raison d'équipements très dégradés. Il a fallu ces révélations pour que des travaux en urgence commencent en septembre.»*

6 AOÛT

Grâce à la vigilance d'une antifasciste, la société Vinci autoroute a retiré les numéros du *Journal de Béziers* mis à la disposition gratuite des clients sur l'aire Béziers-Montblanc Sud sur l'A9 avec ce titre mensonger : «Le journal local le plus lu de France».

9 AOÛT

Lors de la demi-finale de la coupe d'Afrique des nations, plusieurs supporters biterrois de l'équipe algérienne sont venus manifester leur joie sur les Allées. Évidemment, cela n'a pas plu au maire. Qu'elle ne fut pas la surprise de certains supporters de recevoir, pas une, pas deux, mais souvent trois contraventions à leur domicile. Effarés, certains ne comprennent pas : «*Nous avons célébré le titre de champion du monde des Bleus, l'année dernière de la même manière, nous n'avons pas été punis à l'époque.*» En revanche, la mairie s'est félicitée d'avoir dressé 272 PV, plus qu'à Paris (202)... Mais des questions demeurent : comment ont été repérés les supporters algériens ? Qui les surveille ? La municipalité fait décidément «main basse sur la ville».

18 AOÛT

La Féria de Béziers version Ménard devient de plus en plus traditionaliste catholique. Elle a commencé et s'est terminée par des messes. Cela débute le 14 août avec le défilé de la Vierge, suivi d'une messe célébrée dans les arènes. Enfin, le dernier jour, un défilé de chevaux suivi du défilé de la Vierge se termine dans la cathédrale de Saint-Nazaire où est célébrée la «Misa Flamenca,» la messe pour l'Assomption décalée de quelques jours. Pour autant, selon l'éditorialiste du *Midi libre*, malgré cette volonté, «*la Féria n'est sûrement pas un rendez-vous identitaire ou religieux comme aiment pourtant le rabâcher certains (suivez mon regard)*».

28 AOÛT

Emmanuelle Ménard déclare à *Libération* qu'elle ne sépare pas le politique du religieux : «*Tant que mes convictions*

catholiques ne mettent pas en danger la République, je ne vois pas pourquoi on m'empêcherait de les porter dans l'Hémicycle.» Sauf qu'elle oublie que la République est laïque!

20 SEPTEMBRE

SOS Racisme a perdu son procès contre Robert Ménard qui était soupçonné de tenue illégale de fichiers en raison de leur origine ethnique à la suite de sa déclaration, en mai 2015, sur la prétendue présence de 64,6% d'enfants musulmans dans les écoles de Béziers. Il avait même ajouté: «*Ce sont les chiffres de ma mairie.*» Mais pour arriver à comptabiliser ce chiffre, le maire a dû, classe par classe, repérer les noms et les prénoms des enfants, soi-disant étrangers, en y appliquant automatiquement la confession musulmane... À la suite de ses propos, des policiers étaient venus vérifier si les fichiers étaient dans la mairie, mais Robert Ménard avait alors déclaré qu'il avait fait un comptage manuel et qu'il respectait la loi (*sic*). Malgré cela, le juge d'instruction a estimé qu'il n'y avait pas la preuve de l'existence d'un fichier contenant des données à caractère ethnique ou religieux...

Pour cette justice, affirmer publiquement un pourcentage, même s'il est faux, cela ne concourt pas au rejet de l'autre?

1^{ER} OCTOBRE

Dans le journal de propagande municipal, on peut lire ce gros titre «Tolérance-zéro pour une chicha illégale» sur une image des Robocop de la ville dans un bar dont le propriétaire est à peine floutée. Cette ode à la «*descente de policiers*» contre une chicha est de fait une véritable délation car aucune loi n'interdit de fumer dans un bar à chicha qui respecte la législation («fumoir», ventilation, ouverture, superficie, signalisation...). Mais pour Robert Ménard, les habitudes d'une grande partie de la jeunesse n'ont pas leur place à Béziers. Pour lui, «*on vit en France et donc à la française*». Voilà comment la haine de l'autre se diffuse légalement parmi les habitants.

7 OCTOBRE

Ménard est encore sur le devant de la scène... Tout d'abord, c'est sur BFM-TV. Interrogé par Jean-Jacques Bourdin – la chaîne offre une véritable tribune de propagande à l'extrême droite sur l'immigration. *« Emmanuel Macron, se fiche du monde. Non content de n'avoir rien fait (sur l'immigration), il a aggravé les choses. Deux exemples précis : en novembre le gouvernement augmente d'1,6% l'allocation des demandeurs d'asile. C'est pas acceptable. »* Évidemment, aucun journaliste n'explique qu'un demandeur d'asile touche seulement 210 euros pour un mois soit 6,80 euros par jour et que l'augmentation- de son indemnité de 1,6%, cela fait 10,8 centimes d'augmentation par jour soit 3,36 euros par mois! Ignoble le Ménard et Jean-Jacques Bourdin ne dit rien. Mais ce n'est pas tout, Robert Ménard poursuit : *« Sur le regroupement familial, quand vous êtes un mineur isolé, en plus de vos parents, vous pouvez maintenant faire venir vos frères et vos sœurs. »*

En fait, la nouvelle loi asile ne concerne pas tous les jeunes migrants mais seulement les mineurs ayant obtenu le statut de réfugiés. Là aussi, Robert Ménard cherche à instituer un déferlement lié à l'immigration alors qu'en 2017, seuls 381 mineurs non accompagnés avaient obtenu cette protection... Enfin, il ose dire : *« On m'oblige à mettre des classes le soir pas pour apprendre le français mais les langues d'origine... »* « On m'oblige... », depuis quand Robert Ménard dirige-t-il l'Éducation nationale? Il s'agit d'option de langues, comme le breton ou l'occitan, personne n'est obligé de venir à ces cours, mais ça, Jean-Jacques Bourdin n'en parle pas.

12 OCTOBRE

L'adjoint aux sports de Béziers, Gérard Angéli, n'aime pas le magazine *Web-TV* et il le fait savoir. En effet, pendant un match des Angels (équipe féminine de volley), il a injurié un cameraman en jetant ses affaires qui était posées sur une table. Tout en le menaçant de diverses représailles

de par sa fonction. Ensuite, il s'en est pris au présentateur de la *Web-TV* l'obligeant *via* les services de sécurité du gymnase à quitter la tribune réservée aux élus. Ambiance!

15 OCTOBRE

Nouvelle campagne de propagande du maire. Au chapitre «*aides sociales, c'est maintenant donnant-donnant*», Robert Ménard a donc décidé, avant même de réunir le conseil d'administration du CCAS dont il est le président «*très démocratique*», que ceux qui veulent recevoir une aide de la ville (au maximum 1 000 euros annuels) doivent dorénavant, en contrepartie, effectuer des heures de travail pour la mairie ou le CCAS. Pourtant, en France les aides sociales sont obligatoires et sont fixées par la loi au nom de la solidarité nationale (familles, enfance, vieillesse, handicap, logement) et les CCAS (dirigés par les mairies) peuvent accorder ces aides qui sont facultatives. Là, il s'agit de culpabiliser les demandeurs de cette aide... Voilà comment l'extrême droite aide les personnes en difficulté financière. Il faut savoir quand même que dans une ville où 33% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, le CCAS a terminé l'année dernière avec un excédent budgétaire de 600 000 euros, soit le double des aides sociales accordées... alors que la mairie avait déjà réduit la subvention qu'elle lui versait.

25 OCTOBRE

Les quatorze têtes de liste du RN pour les municipales dans l'Hérault ont été désignées... Selon Jean-Louis Cousin, délégué départemental du mouvement d'extrême droite, le RN espère décrocher au moins cinq municipalités dans le département. Au passage, le RN a réaffirmé son soutien à Robert Ménard qui est venu inaugurer le QG de campagne et soutenir officiellement Louis Aliot (le n° 2 du FN/RN) pour devenir maire de Perpignan.

26 OCTOBRE

Après une course-poursuite, un homme dit avoir été passé à tabac par cinq policiers municipaux lors de son interpellation. Il a expliqué au tribunal qu'il s'était enfui parce qu'il avait peur et qu'il a été frappé alors qu'il avait des menottes avant d'être emmené au commissariat de Béziers. Une enquête est en cours pour savoir ce qui s'est passé car les cinq policiers municipaux ont donné la même version des faits, à la virgule près...

31 OCTOBRE

Le maire a recommandé la lecture du numéro spécial de *Valeurs actuelles*: «Algérie française, les vérités interdites». On y retrouve toutes les obsessions des anciens de l'OAS, avec évidemment un hommage à Bastien Thierry (auteur de l'attentat contre le général de Gaulle).

Parmi tous ces articles, il y en a un particulièrement ignoble, aux relents antisémites contre l'historien Benjamin Stora. Écoutez les propos: «*L'homme n'a pas seulement fait du gras, il a enflé, un poussah pontifiant, gonflé, au risque d'exploser, de cette mauvaise graisse ayant prospéré, à proportion de la vanité qui n'a cessé de croître en lui, à mesure que s'élevait son statut social.*» Et comme il est né dans une famille française juive de Tunisie, il aurait «*une relation pour le moins distanciée avec l'identité française*». L'auteur de l'article n'est autre que Bruno Larchière, ex-rédacteur en chef de *Minute* et ancien du groupe Identitaire qui avait participé à l'occupation du chantier de la mosquée de Poitiers. Robert Ménard avait, en tant que président d'un comité de soutien, demandé la libération de tout le commando.

Et dire que des gens pensent encore que Ménard n'est pas d'extrême droite!

4 NOVEMBRE

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, deux écoles du quartier de la Devèze sont incendiées: l'école de Tamaris et deux classes du collège Kati et Maurice-Krafft, situées juste à côté. Très rapidement, c'est l'émotion dans

tout le quartier, surtout que l'école de Tamaris sera totalement rasée avant d'être reconstruite.

Les caméras de surveillance montrent sept personnes cagoulées qui tentent de mettre le feu au collège. Une chose est sûre : «*la sécurité retrouvée par le triplement des effectifs de police*» tant vanté par Robert Ménard avec son doublement de caméras de surveillance montre qu'une politique exclusivement sécuritaire avec des policiers municipaux suréquipés en Robocop armés ne pourra jamais garantir la tranquillité publique...

8 NOVEMBRE

Aussi surprenant que cela puisse paraître, d'après *La Pieuvre du Midi*, les Biterrois déposent plainte 6,5 fois plus contre la police municipale que les Français contre la police nationale. Ambiance biterroise !

11 NOVEMBRE

Les racistes identitaires de la Ligue du Midi avaient appelé à manifester à Montpellier sur le thème : «*Insécurité, terrorisme islamiste, ça suffit!*». Richard et Olivier Roudier, dirigeants de la Ligue du Midi, Alain de Peretti, président de Vigilance Halal, François Jay, magnat de l'immobilier, Alain Escada, catholique intégriste, ou encore Clément Gautier, royaliste de l'Action française, ont appelé à cette manifestation autorisée par la préfecture. Ce jour-là, ils étaient une cinquantaine bien protégés par la police, alors que nous étions 200 antifascistes pour clamer l'interdiction de ce groupe raciste.

Selon *Le Poing de l'Hérault*, la brigade anticriminalité de la police s'est mêlée au service d'ordre de la Ligue du Midi pour s'échanger bises et poignées de main.

17 NOVEMBRE

La liste de l'adjoint de Robert Ménard, Didier Besson, remporte l'élection à la mairie de Cers (petite ville voisine de Béziers). Il remporte l'élection de 28 petites voix d'avance face à Guy Assémat, l'ancien adjoint au maire de

Cers. À noter que dans les derniers jours de campagne, une équipe de professionnels de la com', «étrangers» à la commune, sillonnaient la ville en distribuant des tracts pour voter Didier Bresson. Malgré cela, le taux d'abstention a été de plus de 40% (seulement 1242 votants soit 58,55%). Le candidat malchanceux a déposé un recours pour irrégularité sur la publicité électorale payante de Facebook. Affaire à suivre donc.

21 NOVEMBRE

Le nouveau rapport de la Cour régionale des comptes (CRC) pointe du doigt trois anomalies dans la gestion des comptes de la ville de Béziers.

1) Tout d'abord, la cuisine centrale de Béziers, l'«Occitane de la restauration», qui fournit des repas aux établissements scolaires et aux collectivités publiques.

2) Ensuite, la CRC aborde la diminution importante du personnel municipal d'emplois permanents (8%), alors que la masse salariale a augmenté de 61 millions d'euros par le recours à près de 2200 contractuels, avec des contrats très courts...

3) Pour finir, la CRC a examiné les dépenses municipales concernant la police, qui ont fortement augmenté de 2013 à 2017 en ce qui concerne le fonctionnement, passant de 7,9 millions d'euros à 11,7 (+48%), mais aussi en matière de subventions d'équipement (revolvers, habillement, voitures...) de 0,2 à 0,7 million d'euros (+232%) et pour les charges du personnel passant de 2,77 millions d'euros à 5,96 millions d'euros (+115%).

25 NOVEMBRE

Pendant ce temps-là, les deux Restos du cœur de Béziers débordent de familles inscrites. Celui situé rue Courbet a eu, pour la campagne d'été, 46% de plus d'inscrits par rapport à l'année 2018; celui de l'avenue de la Marne, a dépassé pour la première fois les 600 familles (623 familles inscrites pour 1900 repas).

Tout cela, malgré les discours sur «*la renaissance de Béziers*» tant vantée par la mairie.

29 NOVEMBRE

Les Galeries Lafayette de Béziers fêtaient Noël avant l'heure. La raison : une progression de son chiffre d'affaires... Côté employé·es, on se souvient du Robert Ménard affirmant, lorsqu'il avait décidé de racheter les murs des Galeries Lafayette, qu'il avait sauvé 80 emplois. Or ce jour-là, le directeur a rappelé qu'il y avait 43 employés dans ce magasin...



Communiqué de la FSU
Plus que jamais défendons le vivre ensemble

Le 12 octobre dernier, un élu régional du Rassemblement national s'en est pris à une mère d'élève qui accompagnait des élèves au prétexte qu'elle était voilée.

Stigmatiser une mère accompagnatrice d'un groupe d'élèves, l'humilier publiquement, faire pleurer son enfant, lier sa pratique religieuse à la commission d'actes terroristes sont des faits graves et intolérables. La FSU exprime sa solidarité à la mère de famille et à son fils.

Si le ministre de l'Éducation nationale a rappelé la loi, il a cru bon d'ajouter que « le voile n'est pas souhaitable dans la société ». Tout cela nourrit une stigmatisation des musulman·es dans notre pays et participe d'amalgames tout autant inacceptables que dangereux.

La FSU ne peut accepter de tels propos qui ne sont pas fidèles aux valeurs de laïcité qui sont celles de notre société.

Les personnels de l'éducation arrivent tous les jours à faire vivre les principes de laïcité en bannissant tout prosélytisme et à favoriser par le dialogue la participation de toutes les familles à la vie des écoles. Ils doivent être encouragés et soutenus.

La FSU attend du gouvernement qu'il clarifie sa position, tienne des discours responsables et prenne des mesures renforçant l'unité des concitoyen·nes et la cohésion sociale du pays.

Dans un contexte marqué par le terrorisme, la FSU refuse toute instrumentalisation évidente de la laïcité. La nécessaire prévention des attentats doit préserver de toute récupération par des campagnes islamophobes et racistes.

Attachée au vivre ensemble, dans le monde du travail comme dans la société, la FSU s'inquiète de faits qui alimentent la haine raciste et la division de notre société.

Elle alerte le gouvernement sur la manière de traiter actuellement de la question de la neutralité à l'école et s'inquiète à ce titre d'une nouvelle proposition de loi déposée par le groupe Les Républicains au Sénat.

La FSU demande au gouvernement de préserver et garantir un service public ouvert à tous les usager·es.

Les Lilas, 17 octobre 2019.



MAIRIES D'EXTRÊME-DROITE

DANGER

VILLES
PROPRES...

TÊTE
HAUTE!



CHARVAT



AUSTÉRITÉ
+
AUTORITARISME
+
DISCRIMINATIONS

VIGILANCE ET RESISTANCE!

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA



**Déclaration du DGB (Allemagne):
Les syndicats contre la haine raciste – pour la solidarité!**

Compte tenu de l'expérience avec le fascisme, pour nous, syndicat, il n'y a aucun doute que nous combattons résolument toute forme d'extrémisme de droite, racisme, nationalisme et toute forme d'inhumanité. Nous prôtons solidarité, diversité et justice. Il est juste et approprié qu'un grand nombre de femmes et d'hommes aient montré, ces derniers mois et jours, leur opposition aux campagnes de droite et aux défilés motivés par la haine.

Pendant, ceci n'est pas suffisant: l'État de droit doit combattre ces campagnes et poursuivre celles et ceux qui les conduisent. C'est la politique, les forces de l'ordre et de la sécurité qui doivent agir.

Aux paroles bien intentionnées doivent suivre maintenant des actes conséquents. Appuyez les forces de la société civile qui s'engagent pour la démocratie et la solidarité et qui assurent la protection des victimes de la violence d'extrême droite et du racisme!

Il est inacceptable d'instrumentaliser des victimes de meurtres et de violences, ou leurs familles pour des objectifs politiques. Heureusement, à Kandel, Weyhe, Freital ou Chemnitz, les femmes et hommes se sont opposés aux abus de la souffrance des victimes.

Les campagnes de la droite et les défilés des jours passés nous rappellent fatalement aux pogroms des années 1990. À la différence de l'époque, au parlement allemand, il y a aujourd'hui un parti qui considère la chasse inhumaine aux migrants comme légitime. Un tel parti se place ainsi hors du spectre du démocratique. Nous appelons les électeurs en Bavière et en Hesse à voter pour la démocratie et contre les populistes de droite lors des élections régionales.

Nous, syndicats, promovons une forte cohésion sociale. Nous ne devons pas laisser de place aux ennemis de la démocratie. Ensemble, luttons pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Notre courage est attendu, nous ne devons pas nous défilier!

Berlin, 4 septembre 2018

HAYANGE

VICTOIRE DU SECOURS POPULAIRE

La mairie de Hayange, en Lorraine, dirigée par Fabien Engelmann (FN) est restée relativement discrète sur le plan médiatique, au cours des derniers mois de 2017, si l'on compare aux frasques antérieures dont elle avait fait preuve.

Ce sont plutôt les opposant·es à la mairie FN qui semblent être à l'offensive et qui ont le vent en poupe. Le 15 décembre 2017, la cour d'appel de Metz – confirmant un jugement rendu en première instance en mai de la même année – a relaxé l'opposant Gilles Wobedo. Celui-ci avait traité, en 2015 sur la page Facebook de l'association Hayange plus belle ma ville, le maire Fabien Engelmann d'«*apprenti dictateur*». Ce dernier avait poursuivi l'opposant pour diffamation, visiblement pas freiné par le fait que le propos poursuivi semblait prescrit. Le maire, mauvais perdant, a annoncé sa volonté de se pourvoir en cassation.

Par ailleurs, le 5 décembre 2017, la Marche contre le FN organisée par la Fédération nationale des maisons des potes – dix marcheurs ont traversé la France à pied en ciblant les municipalités d'extrême droite – a traversé Hayange.

L'élément le plus important est, cependant, la victoire juridique du Secours populaire contre la mairie de Hayange. Depuis le 30 septembre 2016, la municipalité avait coupé le gaz et l'électricité à l'association, lui demandant en même temps de quitter – sans préavis – les locaux appartenant à la ville qu'elle occupait depuis 2005. La mairie reprochait

à l'association son caractère *« politisée et pro-migrants »*, alors qu'elle vient en aide aux nécessiteux sans distinction d'origine. Le Secours populaire de Hayange compte environ 1 000 bénéficiaires de ses aides.

Le 19 décembre 2017, le tribunal de grande instance de Thionville (Moselle) – saisi en référé, donc pour une procédure d'urgence, depuis octobre 2017 – a ordonné à la ville de rétablir le gaz et l'électricité avec effet immédiat. Cela sous la menace de devoir payer 1 500 euros d'astreinte pour le premier jour de retard, puis 500 euros pour chaque jour de retard. La mairie devra aussi verser 1 500 euros d'indemnités à l'association.

La mairie a annoncé son intention de faire appel de cette décision et de saisir le tribunal pour lui demander l'expulsion du Secours populaire de ses locaux.



En Lorraine, Fabien Engelmann est coutumier d'une gestion plus tapageuse que celle, par exemple, qui prévaut à Hénin-Beaumont. Il s'est cependant relativement tenu à carreau, même si, très en forme et en verve, il avait commencé l'année 2018 en faisant fuir – au bout de cinq minutes de discours – le député Brahim Hammouche à l'occasion de la présentation de ses vœux dans la salle Molitor remplie d'un public qui lui était acquis. Loin de la moindre réserve dans la tenue de ses fonctions, le maire avait ouvertement attaqué des concurrents politiques : *« Il est, par conséquent, assez cocasse je dois dire, de voir des macronistes s'affairer pour se lancer dans la course aux élections municipales. Un culot à faire pâlir une ampoule. »* Ce qui aura occasionné le départ du député.

Dans son discours, cité par un article du *Républicain lorrain* (10 janvier 2018), le maire d'extrême droite avait aussi tenu à aborder le « problème » de l'immigration : *« On va encore dire que le maire parle d'immigration et de sécurité... »*

Eh bien, j'assume! Je dis tout haut ce que tout le monde pense tout bas.» Le tout en opposant migrants d'un côté et SDF («français») de l'autre, sur le thème de «*Les nôtres d'abord!*».

Le reste de l'année aura été moins agité, au moins en surface. Il y a eu une polémique sur l'arrêté municipal du 13 avril 2016 interdisant sur le territoire de la ville la présence de cirques comportant des animaux sauvages. Fabien Engelmann aime en effet paraître comme un grand défenseur des animaux et de la cause animale – ce qui ne l'a pas empêché de faire célébrer, en septembre 2015 mais aussi en 2016 et encore en septembre 2017, la Fête du cochon au profil pas vraiment végétarien, mais bien antimusulman.

Le 7 mai 2018, le Collectif des cirques a donc annoncé un recours en justice contre la ville. Son argument juridique consiste à dire qu'il appartient au maire de prendre des mesures de police, alors qu'ici, la décision avait été formellement prise par le conseil municipal.

En mai 2018, Fabien Engelmann s'est illustré en s'opposant vigoureusement à un projet de fusion des intercommunalités pour constituer une communauté unique du nord mosellan.

Plusieurs décisions de justice ont sanctionné des mesures du maire de Hayange, surtout en matière de gestion du personnel. Le 11 juillet 2018, *Le Républicain lorrain* a ainsi annoncé que le tribunal administratif de Strasbourg avait donné raison à un ancien employé municipal, Didier Jardel. L'homme, syndiqué à l'UNSA et ayant une ancienneté de 41 ans dans la fonction publique, a obtenu l'annulation de plusieurs délibérations du conseil municipal, ainsi que le versement de 4 500 euros pour couvrir ses frais de justice. Depuis 2016, Didier Jardel avait vu ses conditions de travail se dégrader, après avoir réussi à faire annuler par la justice une sanction disciplinaire – une mise à pied – à la suite d'une altercation avec le maire. Il s'était vu retirer ses anciennes responsabilités et avait été muté autoritairement à la décharge municipale. L'employé lui-même dira : «*C'était une mise à l'écart, je me suis retrouvé à travailler seul*

dans un hangar, isolé et fliqué. [...] Jusqu'au burn-out. En janvier 2017, j'ai fini à l'hôpital...» Didier Jardel ne travaille aujourd'hui plus à Hayange; après avoir trouvé un poste à Rurange-lès-Thionville, il se dit satisfait d'avoir obtenu une réparation morale. Son poste à Hayange n'a pas été remplacé.

Le 24 février 2018, *Le Républicain lorrain* et le *Huffington Post* avaient rapporté la condamnation de la municipalité dans deux autres affaires par le tribunal administratif de Strasbourg. La ville avait été condamnée pour harcèlement moral à l'encontre de deux syndicalistes UNSA, Vito et Laure Cisternino, anciens concierges d'un complexe sportif, à la suite de multiples pressions: surveillance accrue, modification unilatérale de la fiche de poste, perte de responsabilités, hausse de la charge de travail, confiscation d'effets personnels... La mairie, qui n'a pas fait appel, a été condamnée à verser 5 000 et 2 000 euros aux plaignants, ainsi que 1 500 euros au titre des frais de justice.

Dans une autre affaire, la municipalité a été condamnée pour avoir privé de «*prime de bonification indiciaire*» un employé syndiqué à la CGT. La condamnation l'oblige à lui verser la prime et 1 500 euros de frais de justice.

Le 8 février 2018, la condamnation de Fabien Engelmann pour dénonciation calomnieuse à l'encontre du mari de son ex-adjointe Maria Da Silva est devenue définitive. Engelmann avait accusé l'homme d'avoir falsifié des documents, après qu'une somme qui lui avait été prêtée par le couple (mais qu'il n'avait pas déclarée) avait été intégrée dans ses comptes de campagne. La cour d'appel de Metz l'avait condamné en décembre 2016 à 2 000 euros d'amende et à 1 000 euros de frais de justice. L'affaire a été radiée, en février de cette année, par la Cour de cassation parce que ni Engelmann ni son avocat n'avaient déposé de conclusions pour poursuivre la procédure.

À cette occasion, le site *Actu.fr* relatait la colère de l'opposant local Gilles Wobedo, s'offusquant de la prise en charge des frais de justice du maire par les contribuables de

la commune: «*Quel est le coût global pour le budget de la ville de toutes les affaires judiciaires excessives de son maire FN payées avec l'argent du contribuable?*»

ENGELMANN, RENDS L'ARGENT!

Ces frais de justice ont aussi été abordés lors du conseil municipal de mars 2018 (*Le Républicain Lorrain*, 23 mars 2018). Il était alors question de deux décisions de la municipalité, portant sur des honoraires d'avocats se chiffrant respectivement à 12 295 euros et 17 010 euros. Lorsqu'un élu de la liste d'opposition Hayange autrement avait demandé des détails sur ces dépenses, il lui fut rétorqué: «*Quand les dossiers seront clos par la justice.*» Donc, ce n'est pas pour demain, globalement...

Lors du même conseil municipal, Fabien Engelmann avait assumé une politique d'économies budgétaires, justifiée comme résultant de la baisse des dotations de l'État: «*Les Trente Glorieuses, c'est terminé, j'entretiens l'existant*». Il se targuait alors d'une «*gestion prudente, pragmatique, avec du bon sens*». Le maire d'extrême droite s'était montré également content d'avoir soi-disant contenu l'endettement de la ville (à hauteur de 12,7 millions d'euros). Ce à quoi des élus de l'opposition avaient rétorqué: «*Quand c'était au même niveau en 2013, là, c'était une catastrophe*», selon les discours alors tenus par Engelmann! Tout en lui reprochant de comptabiliser «*le capital [de la dette] et les intérêts*» pour les équipes municipales précédentes, pour vilipender leur bilan, alors qu'il ne compterait que le capital sans les intérêts pour lui-même...



Fabien Engelmann n'aime pas les activités faisant appel à l'esprit critique. Ainsi, l'organisation d'une conférence consacrée au livre du chercheur et écrivain Hacène Belmessous, *Les laboratoires de la haine: enquête sur la face cachée du frontisme municipal*, à la médiathèque de Nilvange,

le 12 mars 2019, a-t-elle fortement déplu à l'édile. « *Cette bibliothèque est financée par les contribuables de Nilvange et je ne suis pas certain qu'ils sont tous d'accord de payer pour ça* », a-t-il tonné. Pas de politique, dans les lieux publics?! Heureusement que Nilvange – ville où Engelmann a travaillé avant de devenir, en 2014, le maire de la commune voisine de Hayange – n'est pas la municipalité qu'il dirige.

À Hayange même, c'est surtout l'antenne locale du Secours populaire qui continue de s'attirer les foudres du maire, pour ne pas accepter de faire de distinction en fonction de leur nationalité parmi les environ 1000 bénéficiaires de ses aides. En 2016, la mairie FN avait interdit à l'association l'accès à ses locaux, pour « *activisme politique et propagande pro-migrants* ». Cependant, la présidente du comité local, Anne Dufflot Allievi, avait refusé de rendre les clés à l'huissier de justice dépêché par la mairie, le 30 septembre. La municipalité fit ensuite couper l'électricité et le chauffage à l'intérieur des locaux.

Le 19 décembre 2017, le tribunal de grande instance de Thionville a condamné la municipalité pour cette décision illégale, décision confirmée par la cour d'appel de Metz, le 21 décembre 2018. La mairie a aussitôt annoncé un pourvoi devant la Cour de cassation. Ce sont sans doute les contribuables de la commune qui seront extrêmement contents de voir les frais de justice s'envoler.

Le 1^{er} février 2019, l'opinion publique apprit que le maire de Hayange avait déposé un référé cette fois devant le tribunal correctionnel de Thionville, attaquant donc au pénal l'association, pour occupation illégale de ses locaux. Le Secours populaire est présent dans 645 communes en France, mais celle de Hayange est la seule dont la mairie cherche à la chasser.

Aux dires de la municipalité d'extrême droite: « *C'est la suite logique de demander l'expulsion de cette association sans droit, ni titre, ni assurance, dont le comité à Hayange est ultra-politisé, noyauté par le Parti communiste et pro-migrants* » (sic).

Une pétition a été lancée contre l'expulsion du comité local du Secours populaire qui, en l'espace de quinze jours, a recueilli 25 000 signatures.

Il était initialement annoncé que l'affaire devait être examinée le 5 mars 2019 au tribunal, mais début avril 2019, aucune décision n'avait été encore rendue.

Par ailleurs, la justice s'intéresse de près à certains aspects de la gestion du maire de Hayange. Notamment à la passation d'un marché public portant sur la location de photocopieuses, au nombre de neuf, installées dans des écoles de la commune, cela sans passer par un appel d'offres. L'heureux entrepreneur élu – sur lequel portait le choix du maire – est un «*proche d'un membre du Front national*» – devenu Rassemblement national –, selon la formulation du *Républicain Lorrain* (27 mars 2019), dont l'entreprise est très patriotiquement installée au Luxembourg voisin, ce qui n'a pas permis, selon le journal régional «*de retracer les flux financiers*». Datant de 2015, le marché prévoit une location pour une durée de 21 trimestres, au prix global de 103 950 euros.

Lors d'une investigation de la division économique et financière de la police judiciaire de Nancy, les enquêteurs ont pu obtenir un devis par une autre société pour la moitié de ce prix. L'excuse du maire – l'entreprise favorisée lui «*aurait indiqué "au moins dix fois" qu'il n'était pas nécessaire de lancer un appel d'offres*» – ne semble pas avoir convaincu la justice. Après le maire de Hayange, la juge d'instruction de Thionville a également mis en examen le patron de l'entreprise favorisée, fin mars 2019.

Aux élections municipales de 2020, Fabien Engelmann pourrait faire face à dix candidat-es à la mairie.



À Hayange, le «*tyran de Lorraine*», comme l'avait jadis appelé *Le Monde* (13 septembre 2014), alors que ça ne

faisait pas encore six mois qu'il était en poste, se prépare à sa réélection.

Il s'est d'ailleurs empressé le faire dès la dernière semaine d'août 2019. À cela, il y avait une raison : la période dite préélectorale a commencé le dimanche 1^{er} septembre. Un maire en exercice ne pourra pas, au cours de cette période, se livrer à tout ce qui pourra être considéré comme une « campagne publicitaire ». Le mercredi 28 août, un article du *Républicain Lorrain* (édition locale) précisait : « À partir de dimanche, il aurait probablement été contraint d'incorporer le coût de cette publication dans ses comptes de campagne. Là, la facture est réglée sur les deniers publics. Il en profite pour officialiser sa candidature à un second mandat, pour engager une seconde phase de son action. »

Une première liste opposée au maire d'extrême droite avait déjà été annoncée au mois de juin par Rebecca Adam, actuellement attachée parlementaire du député Modem Brahim Hammouche. Elle fut critiquée par d'autres opposants au maire en place pour avoir été annoncée « en solo », « sans programme » selon leurs déclarations.

Un premier affrontement a eu lieu à la fin septembre 2019. Le député Hammouche avait lancé une pique contre le maire Fabien Engelmann, lors de sa conférence de presse de rentrée, en déclarant : « Si j'étais maire de Hayange, je ferais tout pour l'hôpital local », en demandant « la réouverture des services d'urgence ». Le maire RN lui répliqua en invoquant son impuissance : « Seuls le ministère de la santé et l'Agence régionale de santé détiennent le pouvoir de décider de l'avenir des hôpitaux. Et cela, il le sait pertinemment. Le maire ne détient aucun pouvoir de décision sur les hôpitaux. »

En octobre 2019, une deuxième liste d'opposition au maire RN a été dévoilée. Elle réunira des forces allant de Gilles Wobedo (FI) à Pascal Hauck, conseiller municipal de centre-droit, en passant par Nathalie Ambrosin, conseillère départementale du Parti socialiste. Ces différentes forces, unies par la volonté de déloger Fabien Engelmann de la mairie, se sont mises d'accord sur la candidature de

Jean-Marc Marich, dirigeant de l'entreprise de transports SPL Trans Fensch, comme tête de liste.

En attendant, Fabien Engelmann aurait intérêt à éviter des mesures polarisant trop l'électorat dans cette phase préparatoire du scrutin municipal. Certains conseils municipaux avaient en effet un caractère en apparence plutôt technique, tel celui du samedi 28 septembre, bouclé en moins d'une heure. Un seul point était à l'ordre du jour, le projet de déclassement d'une parcelle publique afin de permettre sa vente aux intérêts privés pour y installer un magasin LIDL. La quasi-totalité de l'opposition a voté contre le projet, réclamant des plans cohérents pour l'ensemble du site, mais Fabien Engelmann a bouclé le débat en observant que *«la majorité a voté pour»*.

Cependant, la mairie RN a tout de même pris des mesures polémiques ou marquées par un fort caractère idéologique. Les 31 août et 1^{er} septembre s'est déroulée la sixième édition de la Fête du cochon à Hayange. Le choix de l'animal, dont la viande est massivement consommée lors de l'événement – quoique Engelmann soit lui-même végétarien et se targue d'être un défenseur des animaux –, n'a évidemment jamais été dû au hasard, sachant que les personnes de confession musulmane et juive n'en mangent pas. Cette année, le programme était marqué par des stars des années 1980 (Sloane, Pierre Groscolas, Richard Sanderson et Richard Dewitte) comme têtes d'affiche. L'affluence était au rendez-vous, avec plusieurs milliers de visiteurs; *Le Républicain lorrain* observait à ce propos: *«La piste de danse était comble dès l'ouverture avec les premières mesures de musique bavaroise lancées par Marco Boesen au début de l'après-midi...»*

Le maire était tout de même obligé de se retenir de propos polémiques ou trop ouvertement partisans dans son discours du dimanche 1^{er} septembre, période préélectorale oblige. Il se contenta donc d'évoquer les différents stands d'associations locales et des commerçants de la ville, plaidant pour *«l'amitié et la tradition»*.

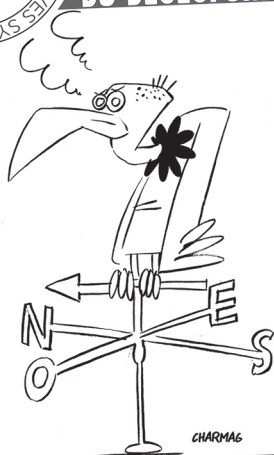
À la mi-novembre, nouvel acte de la guerre personnelle que mène le maire Fabien Engelmann depuis 2015-2016 contre l'antenne locale du Secours populaire: l'association a disparu de la nouvelle édition de l'*Annuaire des associations locale*. *Libération* observe (14 novembre): «*Toutes les associations sont dans le livret, même les témoins de Jéhovah, et nous on n'y est pas, ni sur le site de la mairie, se désole la présidente du comité local, Anne Duflot-Allievi. [Le maire] fait comme si on n'existait plus, il s'est arrangé pour qu'on n'ait plus de visibilité.*»





**L'EXTREME DROITE
SE NOURRIT
DU DESEOIR**

DANGER



LUTTONS ENSEMBLE !
POUR LA JUSTICE ET LE PROGRES SOCIAL

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA 

Motion adoptée au Bureau National du 6 septembre 2018 de l'Union syndicale Solidaires

Procès des agresseurs de Clément Méric L'extrême-droite tue, faisons son procès

Le procès des agresseurs de Clément Méric, notre jeune camarade syndicaliste de Solidaires Etudiant-e-s, tombé sous les coups de militants d'extrême-droite le 5 juin 2013 à Paris, s'est ouvert le 4 septembre 2018.

Au lendemain de la mort de Clément Méric, des nombreux mensonges ont circulé. Des journaux ont propagé l'idée selon laquelle il s'agissait d'une « bagarre » entre deux bandes rivales qui seraient toutes deux responsables, renvoyant dos à dos les néo-nazis et les antifascistes. Ce procès doit rétablir la vérité, Clément et ses camarades ont été violemment attaqués par des militants d'extrême-droite, partisans du groupuscule néo-nazi « Troisième Voie » de Serge Ayoub.

L'Union syndicale Solidaires espère vivement que la peine prononcée à l'encontre des prévenus tiendra compte du caractère politique et de la gravité de cet acte : notre jeune camarade Clément est mort, tué pour ses idées par des militants néo-nazis.

L'Union syndicale Solidaires participe au Comité pour Clément depuis sa création et a mis à disposition des moyens humains et techniques nécessaires à la tenue d'initiatives publiques d'hommage à Clément et à son combat contre le fascisme.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme son combat contre l'extrême-droite sous toutes ses formes, des Patriotes ou du Rassemblement National aux groupuscules violents, Génération Identitaire ou l'Action Française : l'extrême-droite tue, faisons son procès.

L'Union syndicale Solidaires est engagée dans le soutien de toutes les initiatives et manifestations de soutien pendant le procès qui s'organisent dans toute la France.

Les rendez-vous en Ile-de-France :

- **Vendredi 7 septembre**, 18h belvédère du parc de Belleville pour une réunion publique suivie d'une cantine
- **Mardi 11 septembre**, 18h30 au pont du Carrousel pour évoquer les victimes de l'extrême droite
- **Vendredi 14 septembre**, 18h30 pour une manifestation qui partira de la place de la République pour rejoindre Ménilmontant.

HÉNIN-BEAUMONT

La laïcité, telle que vue par le FN, a toujours été un concept à géométrie variable. Loin de refléter la neutralité religieuse de l'État – qui laisse les membres de la société libres d'exprimer leurs convictions religieuses personnelles –, aux yeux du FN, la (pseudo-)laïcité constitue un concept politiquement utile... mais détourné et utilisé comme une arme dirigée uniquement contre la religion musulmane. Pour le reste, le parti d'extrême droite se dit parfois « *attaché à la laïcité* », parfois « *défenseur des valeurs chrétiennes* ». L'essentiel étant que le mot, à défaut de compréhension de son sens profond, puisse être utilisé pour se démarquer des musulmans.

À Hénin-Beaumont, comme dans d'autres municipalités gérées par le FN (ou par certaines fractions de la droite), la mairie a tenté de montrer une préférence religieuse nette, en installant des crèches d'inspiration chrétienne à l'approche de Noël. Le but politique, l'instrumentalisation d'une certaine tradition pour mettre en avant une certaine « identité » mélangeant origines et appartenance religieuse, était évident.

Le 3 décembre 2015, un conseiller municipal d'opposition (PCF) – qui, beau hasard, s'appelle David Noël – a saisi la juridiction administrative, pour faire interdire la présence du symbole dans le bâtiment public de la mairie. Le tribunal administratif de Lille lui a donné raison, par un jugement du 30 novembre 2016. Par une décision du 16 novembre 2017, la cour administrative d'appel (CAA) de Douai, saisie en appel, est venue confirmer la décision. Le caractère « artistique ou culturel » particulier de certaines

crèches, qui peut justifier qu'exceptionnellement une mairie puisse les exposer au titre du patrimoine culturel, faisait défaut à celle de la mairie d'Hénin-Beaumont.

Les choses auraient pu en rester là. Mais c'était sans compter sur la volonté ferme de la mairie d'ériger cette situation en prétendu scandale et de pousser jusqu'au bout l'instrumentalisation politique de l'affaire. Sur Twitter, le maire FN d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois, a diffusé dès le 16 novembre 2017 – jour où l'arrêt a été rendu – un message hautement démagogique qui disait en substance : «*La priorité de la justice et de certains élus? Détruire la magie de Noël plutôt que de lutter contre l'insécurité, l'immigration illégale et le chômage.*»

Deux semaines plus tard, le 30 novembre 2017, dans un nouveau message à caractère démagogique, le chef de la mairie frontiste a annoncé l'étape suivante : «*Face à l'absurde décision d'interdire, sur demande d'un communiste, la magnifique crèche de Noël d'Hénin-Beaumont, je défends nos traditions et lance un grand concours de crèches!*»

Afin de contourner l'obstacle consistant dans l'interdiction faite à la mairie d'utiliser un bâtiment public pour démontrer une préférence religieuse, la mairie FN a décidé de faire appel à l'initiative privée... mais encouragée par la municipalité, qui se propose d'organiser le concours entre les exposants privés. Afin d'accompagner ce pseudo-concours, la une du bulletin municipal sera consacrée à Jésus Christ (tel que revu par le FN). La mairie décernera un prix officiel au gagnant, propriétaire de la plus belle crèche – de l'avis des participants –, et publiera sa photo dans le bulletin municipal.

De manière un peu irrévérencieuse, le média d'extrême droite *Boulevard Voltaire* (proche de la mairie d'extrême droite de Béziers) a commenté avec ces mots les événements d'Hénin-Beaumont : «*À Hénin-Beaumont, Jésus ira crêcher dans les pages d'un magazine*» (1^{er} décembre 2017).

LES CAMÉRAS PARTOUT

Dès 2016, la mairie FN d'Hénin-Beaumont avait prévu l'installation de 110 caméras de surveillance à travers la ville (moins de 30 000 habitant-es) et d'un centre de supervision, pour un coût global budgété de 531 000 euros.

Or, l'installation effective du dispositif de vidéosurveillance a pris du retard, puisque la mairie d'extrême droite avait tablé sur une aide financière de l'État de 300 000 euros, via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FPID). Or, au moins jusqu'ici, l'État a un peu traîné les pieds, face à l'enthousiasme de la mairie FN.

La décision étatique était attendue pour le mois de mars 2018. Or, la mairie avait prévu d'installer ses premières caméras le même mois, voire le mois précédent. Elle pourrait donc se passer du concours de l'État. La mairie de cette ville pauvre et surendettée ne semble pas manquer d'argent pour ses délires préférés...?

L'élue d'opposition Marine Tondelier (EELV) a critiqué le choix de la mairie, présentée par celle-ci comme une sorte de recette miracle contre l'insécurité et la délinquance: *«On a des retours d'expérience des villes qui l'ont expérimentée. Ça déplace la délinquance.»*



Alors que l'ex-FN devenu RN poursuit tranquillement sa politique d'implantation locale et de préparation des municipales de 2020, sa gestion locale a fait, ces derniers mois, peu de vagues publiquement. La volonté de certaines municipalités d'extrême droite d'afficher une «normalité» vers l'extérieur y contribue autant que le comportement des médias, dont l'attention s'est détournée de la gestion des mairies FN/RN à partir du moment où l'actualité n'y apparaissait pas «spectaculaire» ou sensationnelle.

Hénin-Beaumont, la seule municipalité que le FN a prise en 2014 avec une majorité absolue dès le premier

tour des élections municipales, a toujours été le laboratoire de cette stratégie du « peu de vagues ». Le maire de la ville, Steeve Briois, étant aussi vice-président du FN, ex-secrétaire général ainsi que député européen, il occupe les hautes positions dans l'appareil du parti parmi les maires d'extrême droite en place.

Il se sait ainsi observé dans ses actes et gestes. Cela n'empêche pas les conseils municipaux de se dérouler dans une ambiance souvent houleuse, les élus du FN chahutant ou insultant fréquemment ceux et celles de l'opposition. Le 6 juillet 2018, le quotidien régional *La Voix du Nord* titrait cependant : « *Un conseil municipal presque normal* », pour souligner que précédemment cela n'avait pas été trop le cas. Même si le maire Briois a tenu à rappeler symboliquement à l'ordre l'opposition municipale, lui demandant d'adopter comme ligne de conduite pendant la séance du conseil : « *Pas de hors sujet et d'éternelles digressions.* »

Au cours du premier semestre 2018, l'attention publique et médiatique a surtout été attirée sur la municipalité d'Hénin-Beaumont à l'occasion de plusieurs procès qui impliquent des acteurs politiques locaux, à la fois de l'équipe municipale mais aussi de l'opposition.

Du côté de la municipalité, des poursuites sont en cours depuis l'automne 2017 contre l'adjoint à la culture du maire, Christopher Sczsurek, pour diffamation. Une adresse IP avait été identifiée comme appartenant à cet élu et entre décembre 2015 et décembre 2016, plusieurs articles à caractère diffamatoire avaient été publiés à partir de cette adresse. Il s'agissait avant tout d'attaques contre le quotidien régional, *La Voix du Nord* : « *La propagande gauchiste de la VDN continue* », « *La VDN est à la botte de l'opposition et certains journalistes se couchent* » ; « *La VDN aux ordres de la gauche* ». L'élu est mis en examen, pour ces propos, depuis le 3 octobre 2017.

Le 6 février 2018, le Parlement européen a voté la levée de l'immunité parlementaire de Steeve Briois, sur la demande du parquet de Douai. Ceci afin de permettre des poursuites

pour des propos qualifiés d'injures publiques, que le maire avait publié le 23 décembre 2015 sur sa page Facebook et qui visait l' élu d'opposition David Noël (PCF). Ce dernier était accusé, notamment, de «*haine*» contre la ville. Du côté de l'opposition, l'élue écologiste Marine Tondelier, l'une des plus actives à tenir tête à la municipalité FN/RN, a été à son tour mise en examen, comme l'a annoncé la *VDN* le 7 juillet 2018. En cause, plusieurs passages du livre qu'elle a publié en mars 2017 sous le titre *Nouvelles du Front*, où elle relate les intimidations et les pressions exercées par l'équipe municipale contre ses détracteurs locaux.

Le 11 juillet 2018, la Cour de cassation a annulé la condamnation intervenue le 31 mai 2017 devant la cour d'appel de Paris du journaliste Octave Nitkowski. Il était accusé d'avoir dans son livre *Le FN des villes et le FN des champs* révélé l'homosexualité de Steeve Briois et d'avoir porté atteinte à sa vie privée. La cour d'appel de Paris avait condamné le journaliste à verser 4 000 euros de dommages-intérêts et 3 000 euros pour les frais de justice. La Cour de cassation ayant annulé la décision, l'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Versailles.

Sur un autre terrain, le 6 juillet 2018, le conseil municipal d'Hénin-Beaumont a débattu de la gestion du personnel de la municipalité. Celle-ci s'est durcie sur plusieurs points. Cependant, la mairie a pu invoquer des recommandations de la Chambre régionale des comptes (CRC) qui avaient été adressées à la municipalité en juillet 2017 et présentées en septembre 2017. La CRC avait exigé de la ville endettée qu'elle effectue des économies. Ainsi avait-elle demandé à la municipalité de «*contrôler les arrêts-maladie*», ce qui sera désormais fait.

La CRC avait même exigé d'«*analyser finement les causes*» de ces arrêts de travail, ce qui peut impliquer d'évaluer la contribution de l'organisation de travail ou de la hiérarchie aux maladies déclarées. Steeve Briois prétend avoir répondu aux différents impératifs, en nommant un «*agent de prévention chargé d'évaluer les risques psychosociaux*», mais aussi en

«s'assur[ant] que les arrêts-maladie correspondent à des maladies car il y a eu parfois des abus». L'élue d'opposition Marine Tondelier y a répondu : «On vous parle prévention, vous répondez flicage.»

Le rapport de la CRC avait aussi recommandé de porter le temps de travail annuel des agents municipaux à 1 607 heures annuelles (correspondant au temps de travail légal depuis la loi de janvier 2000 sur les 35 heures puis l'introduction de la journée de solidarité par le gouvernement Raffarin en 2004). Jusqu'ici, le temps de travail des agents territoriaux à Hénin-Beaumont était de 1 533 heures dans l'année. La mairie a donc décidé d'une augmentation du temps de travail, mais de façon assez progressive, à raison de la suppression d'un jour de congé par an pendant huit ans. L'élue d'opposition Marie Tondelier a protesté : «C'était une recommandation que vous n'étiez pas tenu de suivre. Vous appliquez le rapport de façon antisociale.» Ce à quoi le maire a répondu : «Populisme, démagogie à deux balles ! Je suis responsable, je fais respecter la loi, même sur des sujets qui ne sont pas très chauds à mon cœur. On doit obéir aux règles.»



La municipalité reste relativement prudente dans la mesure où parmi toutes les mairies du FN/RN, c'est la plus en vue : le 10 décembre 2018, son maire, Steeve Briois, a été désigné comme directeur de campagne du RN pour les élections européennes du 26 mai 2019.

C'est, curieusement, au nom de la «neutralité politique» que la présidente de ce parti – Marine Le Pen, qui est aussi députée de la circonscription à l'Assemblée nationale – demande l'annulation d'un débat avec l'ex-président de la République, François Hollande dans un lycée de la ville (le lycée Darchicourt), le 22 mars 2019.

Début avril 2019, c'est le taux d'absentéisme du personnel de la ville qui a fait débat au conseil municipal. Depuis deux ans, toutes les municipalités de plus de 10 000 habitant-es doivent publier des chiffres à propos de leurs personnels, dans le cadre du « rapport d'orientation budgétaire » soumis aux élu-es du conseil municipal.

Or, contrairement à d'autres villes de la même taille, la municipalité d'Hénin-Beaumont a omis de communiquer des chiffres sur le taux d'absentéisme, comme l'a critiqué la conseillère d'opposition Marie Tondelier (EELV). Ces chiffres ne seraient-ils pas flatteurs pour la municipalité...?



Ici, le parti fait preuve d'une certaine prudence dans ses actes locaux, afin de ne pas trop susciter de mauvaise presse. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il s'abstienne de faire sa propagande, bien au contraire. Marine Le Pen avait choisi la ville d'Hénin-Beaumont pour faire sa « rentrée politique nationale » – sa première apparition publique et médiatique après la pause estivale –, le dimanche 8 septembre. Lors de la braderie d'Hénin-Beaumont, elle s'est déplacée en compagnie du maire Steeve Briois.

À cette occasion, *Le Monde* a donné la parole à l'élue d'opposition Marine Tondelier: «*La vitrine, la vitrine... Nous, ce qu'on voit, c'est surtout les ravages dans l'arrière-boutique, gronde Marine Tondelier, depuis le stand de l'opposition que la délégation Briois-Le Pen prend bien soin d'éviter. S'ils ne passent jamais devant ceux qui ne sont pas d'accord avec eux, c'est facile, ils font une campagne en pantoufles! La conseillère municipale écologiste est à l'initiative de la liste citoyenne Osons pour Hénin-Beaumont, où se retrouvent des militants socialistes, écologistes, communistes, Insoumis... Une union rare en ces temps d'atomisation de la vie politique française.*»

Lors de ce même déplacement à Hénin-Beaumont, Marine Le Pen, loin de jouer sur l'apparence d'unanimité,

prit soin de marteler les fondamentaux du RN, mettant en avant sur le plan thématique l'«immigration incontrôlée» et l'«ensauvagement de la société», annonçant par ailleurs que le RN placera la «sécurité» au cœur de sa future campagne aux municipales.

À Hénin-Beaumont aussi, l'idéologie du RN est bien au rendez-vous. La municipalité ne fait pas que projeter des piscines, comme celle qui était à l'ordre du jour du conseil municipal du 8 novembre. Des actes autrement plus idéologiques portent également sa signature.

Ainsi la municipalité s'est opposée, lors d'un vote du 10 octobre 2019 dans le cadre de la communauté d'agglomération, à une subvention pour l'ouverture d'un fast-food de l'enseigne BBQ à Hénin-Beaumont. Motif: l'établissement ne propose pas d'alcool à sa clientèle... ce qui ne relève d'aucune obligation. La municipalité RN y voit, automatiquement, une «*dérive communautariste*». Français, Françaises, bourrez-vous la gueule, pour montrer que vous n'êtes point des méchants musulmans...!



COGOLIN

UN MAIRE EN SURSIS

En septembre 2017, Marc-Étienne Lansade annonce sa démission du Front national et la justifie dans une interview au journal de propagande municipale *Terre-Mer Magazine* (n° 15) : « *Les Français sont me semble-t-il fatigués des oppositions systématiques des politiques.* » Plus loin, il précise : « *Prenez l'actuel gouvernement : dois-je passer ma vie à dire du mal des décisions prises quand je ne le pense pas? [...] en matière d'économie, je crois que sans donner un blanc-seing au gouvernement, des réformes sont nécessaires. Je me refuse, par défense d'un parti politique, de ne pas admettre les bons choix.* » Quand le journal lui rappelle qu'il a été élu en 2014 sous l'étiquette FN, il précise que sa liste s'intitulait « *Cogolin Bleu Marine* » et ajoute, toute honte bue : « *Cogolin n'avait rien à gagner à porter cette étiquette; et les électeurs qui ont voté en 2014 ont, pour beaucoup, pris leur distance avec le Front. Les scores sont là pour en témoigner et ils ne sont pas spécifiques à Cogolin.* »

Voici donc un maire, qui se disait idéologiquement proche de Marion Maréchal Le Pen, devenu presque « *Macron-compatible* », à la tête d'un conseil municipal FN ! Cet attelage bizarre n'a pas pour autant permis de conjurer la crise au sein du conseil municipal; elle l'a même aggravé. Pour au moins deux raisons.

D'abord, l'opposition de droite classique a fait feu de tout bois pour dénoncer la duplicité de Marc-Étienne Lansade, espérant que des démissions du conseil provoqueraient de nouvelles élections municipales. Ensuite et surtout, parce que la poursuite de certains projets de la mairie

et l'abandon d'autres ont profondément déstabilisé ce qui restait de la majorité du conseil municipal.

Sur plusieurs dossiers, le maire a été obligé de reculer : il est revenu sur sa volonté de faire payer l'utilisation de salles municipales aux associations locales ; il a mis en sourdine sa volonté de fermer l'école Chabaud ; il a abandonné le projet de transformer la demeure musée Sellier en hôtel de luxe, ainsi que le projet de parking souterrain sous la place de la Mairie. À chaque fois, la pression des usagers, riverains et associations a été un facteur important dans ces reculs.

D'autres projets, qui touchent à l'aménagement du centre-ville, comme le déménagement de la caserne des pompiers ou le déplacement d'une grande surface, marquent le pas.

Par contre, avec l'aide de son conseiller en urbanisme Smadja (cousin d'Isabelle Balkany), tout ce qui concerne l'aménagement côtier (Port Cogolin, Marines, Cogolin-Plage) se poursuit dans l'optique d'en faire une vitrine luxueuse de la ville. L'opposition des associations et les réticences de l'administration freinent certains dossiers sans pour autant les bloquer complètement. Ainsi, une partie du terrain en front de mer du Yotel a été vendue à la Cogedim pour une opération immobilière ; la mairie a repris la concession du port de plaisance des Marines en vue de l'aménager pour y faire amarrer des yachts de luxe au grand dam des usagers actuels. À Cogolin-Plage, une centaine de palmiers ont été plantés à la place d'un terrain de basket...

Cette volonté de passer en force a provoqué un nouveau clash dans la majorité municipale en novembre 2017. Une adjointe du maire aux affaires sociales, Fati Fiandino, a été remerciée par le maire qui lui a retiré ses délégations. En démissionnant du conseil municipal, elle a provoqué une crise que d'aucuns pensaient fatale pour le maire. Cette énième démission rendait possible un retour aux urnes si... la totalité de l'opposition démissionnait également. Mais

la porosité idéologique dans la droite a eu raison de ce scénario trop bien ficelé : un « traître » s'est dévoilé dans ses rangs et a rejoint la majorité municipale. Le maire Lansade a donc été provisoirement sauvé et la perspective d'une nouvelle élection municipale s'est envolée.

En décembre, sans doute pour calmer le jeu, le maire a annoncé la fin de mission de son « *conseiller en urbanisme* » pour février-mars prochain.

Dans sa luxueuse carte de vœux pour 2018 envoyée aux habitants de Cogolin, Marc-Étienne Lansade, à l'instar d'autres dirigeants d'extrême droite, s'inspire des paroles de grands résistants à l'occupation nazie pour mieux brouiller son message. Ici, c'est Antoine de Saint Exupéry qui est mis à contribution dans cette citation : « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.* » Un hommage du vice à la vertu, de la part d'un aventurier bétonneur dont le seul principe est de faire du « pognon » ! En tout état de cause, le maire, à défaut d'assurer son avenir, a obtenu un sursis et les Cogolinois vont continuer à « trinquer » bien après les festivités de fin d'année.



VILLE À VENDRE... ET LE MAIRE AUSSI

Le 7 mai, France 3-Méditerranée diffusait un documentaire de Pascal Lorent produit par Denis Robert intitulé « Cogolin, ville à vendre ». La région avait promis une subvention de 20 000 euros qui a finalement été annulée sur décision de l'exécutif régional. Il est vrai que depuis septembre 2017, le maire de Cogolin a quitté le FN et ne trouve rien à redire à la gestion régionale LR-UDI-Modem. Il précise même : « *La politique de Renaud Muselier est très positive. Je vote tout et j'adhère. Il faut être constructif* » (*Le Monde*, 8 mai 2018). De telles déclarations d'amour valaient bien un « petit geste » de censure de la majorité

Paca. Ce fut chose faite, mais c'est bien la seule « victoire » que Monsieur Lansade peut mettre à son actif, car pour le reste, tout s'assombrit pour celui qui voulait transformer Cogolin en « *diamant noir* » :

1) En ce qui concerne l'immense terrain en bord de mer dit du Yotel, la consultation du public s'est soldée par un grand « non » (*Var Matin*, 4 janvier 2018) ainsi que par l'opposition de 40 associations varoises qui ont déposé des recours contre les permis de construire accordés à la Cogedim. Le maire tente de manœuvrer en disant vouloir garder à la municipalité la moitié des parcelles, mais la sous-préfecture a fait savoir que, en tout état de cause, les projets contrevenaient à la loi Littoral.

2) Après la reprise anticipée de la gestion du port des Marines, la mairie avait attribué le marché de la commercialisation des places à la société Yin et Yang Boat Services qui, il y a peu de temps encore, était spécialisée comme grossiste en vêtements ! La justice a suspendu l'opération en attendant un jugement sur le fond.

3) L'affaire du restaurant de plage Hippy chic est le concentré de toutes ces mœurs de copinage que l'association Place publique a joliment dénommé « *une bande (littorale) organisée* ». Résumé : La propriétaire du bail est une amie du maire / les murs appartiennent à la municipalité / le restaurant flambe mystérieusement en août 2016 / Le restaurant était mal assuré / le bail est revendu 500 000 euros à un nouveau propriétaire / et la mairie, sans même tenter d'action en justice, prend en charge pour 300 000 euros la reconstruction du restaurant ! Mains propres tête haute qu'ils disaient ?

4) Sur le front judiciaire, les affaires ne s'arrangent pas non plus pour la majorité municipale : accusée de dif-famation en septembre 2014 par la mairie, l'association Place publique a finalement été relaxée par le tribunal correctionnel en février 2018.

L'adjoint au maire, Éric Masson, a été condamné pour avoir diffamé un Cogolinois dont il avait dit qu'il était ivre pour justifier son expulsion d'une séance du conseil municipal en mars 2017. Le même adjoint, qui avait porté plainte en diffamation contre un membre de l'opposition à la suite d'un conseil municipal de septembre 2017, a été débouté par le même tribunal de Draguignan. Ainsi, la propension des mairies d'extrême droite à poursuivre en justice tous azimuts leurs opposants trouve ici ses limites. Mais en fin de compte, ce sont les contribuables qui paieront les frais de justice, car ici le conseil municipal avait voté le bénéfice de la protection fonctionnelle.

5) C'est sur le terrain politique que les choses se gâtent sérieusement pour l'édile de Cogolin. L'affaire a commencé comme un mauvais remake de *Main basse sur la ville* et a été immortalisée par une pleine page du *Canard enchaîné* (21 mars 2018) intitulée : «Le copain de Marion Maréchal se prenait pour le Balkany de la Côte» et trois pages de *Var Matin* (17 mars 2018) titrées : «Tractations secrètes».

Le dévoilement de plusieurs heures d'enregistrements de conversations téléphoniques entre le maire, un notable bistrotier et son fils, en février 2017, est édifiant : menaces et chantages à peine voilés, mépris affiché des petits commerçants, cynisme vis-à-vis de sa propre majorité qualifiée de «*liste de débiles que je trimbale*» accusée de «*demande des choses pour eux*» dans leur «*pré carré*». La cerise sur le gâteau arrive quand il parle de lui-même : lui qui est «*prêt à tout*» pour rester maire «*ad vitam aeternam*», qui se vante d'être un «*vrai petit écureuil*» qui a mis de l'argent partout, et pas seulement en Croatie, et qui explique à son interlocuteur qui lui certifiait n'avoir jamais fait les choses hors la loi : «*Tu as bien de la chance, moi j'ai fait ça toute ma vie.*»

Quel vent de panique a poussé Marc-Étienne Lansade à se lâcher ainsi et pourquoi, un an après, les enregistrements sont-ils sortis ? Le contexte politique l'explique : après de

nombreuses défections, la majorité municipale ne tenait plus qu'à un fil et des élections anticipées se profilaient. Le maire préparait déjà les élections de 2020 en voulant «faire une liste divers droite, avec tous les gens normaux». Pour ce faire, il voulait des déclarations publiques d'allégeance de notables de la ville et était prêt à toutes les pressions dans ce but; il ne les a pas obtenu, par contre, il a réussi à «retourner» un conseiller municipal de l'opposition et à écarter ainsi provisoirement le spectre d'un retour aux urnes anticipé. Sans aucun doute, le déballage public de ces conversations était-il le prix à payer pour cette petite victoire du maire.

Et maintenant? Sur le plan judiciaire, les enregistrements saisis par la gendarmerie de Saint-Tropez ont atterri sur le bureau du procureur de la République à Draguignan. On attend les suites. Sur le plan politique, les espoirs de reclassement «divers droite» du maire sont très compromis et le fossé avec son opposition de droite, ses ex-colistiers «traîtres» et les notables cogolinois n'a jamais été si profond. Signe des temps, en mai, le maire a une fois de plus demandé au conseil municipal la protection juridictionnelle pour lui-même dans cette affaire. Mais le quorum n'étant pas atteint, il s'est permis de voter, ce qui est contraire à la loi vu qu'il est directement concerné.

L'opposition a saisi le préfet pour faire annuler cette délibération. Un deuxième vote a eu lieu au conseil municipal du 26 juin pour confirmer celui du mois précédent.

Cette histoire nauséabonde n'empêche pas la mairie de continuer son Monopoly juteux. Ainsi, le 13 juin, *Var Matin* annonçait que la régie municipale du port des Marines de Cogolin avait fait l'acquisition d'un ensemble immobilier pour 3 millions d'euros pour y installer un yacht-club et qu'elle allait emprunter 6 millions d'euros en 2018. Monsieur Lansade, qui se vante de conduire sa Porsche à 200 km/heure sur les routes du Var, gère la ville de la même manière: il va droit dans le mur, l'ennui est

que les citoyens de Cogolin sont pour le moment les passagers forcés de cette course folle.



QU'ON SE LE DISE, LE MAIRE DE COGOLIN N'EST PLUS AU RN

On le savait déjà, mais c'est le patron du RN varois qui, parlant dans une interview (*Var Matin*, 31 janvier 2019) des mairies frontistes, ne cite plus Cogolin ni pour le passé, ni pour le présent et encore moins pour l'avenir !

Exit donc Marc-Étienne Lansade, et dans la foulée les membres de sa majorité municipale, dont personne ne sait s'ils ont encore la carte du parti dans leur poche. Et pourtant, tout continue comme avant dans la cité de la pipe.

DERNIÈRE MINUTE

Au conseil municipal du 2 avril 2019, après une question de l'opposition sur le positionnement du maire pour les élections européennes, Marc-Étienne Lansade a répondu : « *Très probablement pour le Rassemblement national.* »

Voilà donc un revirement, peut être dans le but de ne pas avoir de concurrence du RN en 2020, à moins que ce soit pour faire patte blanche avant un retour au bercail mariniste. Le retournement de veste est visiblement un art que Monsieur Lansade pratique à merveille.

Les conseils municipaux sont toujours aussi tendus, essentiellement à cause de la guérilla menée par les anciens « amis » évincés de la majorité, très discrètement soutenus par l'opposition « républicaine de droite ». Mais les bourdes et les tensions internes au sein de la majorité du conseil sont légion : le dernier exemple en date fut, fin novembre, le report d'une réunion du conseil, faute de quorum dû à l'absence de plusieurs conseillers majoritaires... et du maire lui-même... en vacances.

Depuis son retour, Marc-Étienne Lansade multiplie les réunions de quartier, se voulant à l'écoute des habitants, à l'écart des passions politiciennes, défendant son bilan de bon gestionnaire qui maîtrise la dette, équilibre son budget et veut dynamiser sa ville... Et bien sûr, il reste toujours très en verve sur la lutte contre l'insécurité et sur «*la folie migratoire qui change le visage de notre pays depuis quarante ans*».

Ce regain de clientélisme prépare-t-il une nouvelle candidature «sans étiquette» en 2020? Peut-être... En tout cas, il vise à promouvoir un bilan qu'il veut enjoliver.

MAIS QU'EN EST-IL DES PRINCIPAUX DOSSIERS ?

Le port des Marines : après l'invalidation par le tribunal administratif de la vente du marché de commercialisation des anneaux du Port de Cogolin, la société déboutée, Yin et Yang, a demandé à être indemnisée. Elle a obtenu plus d'1 million d'euros suite à un vote le 26 novembre 2018 du conseil d'administration de la régie du port où siègent le maire et deux de ses adjoints. *Var Matin* (21 décembre 2018) a douté de la présence du maire lors de ce vote... puisqu'il était en vacances à 600 km de là...

Le même journal du 3 décembre titrait : «*Cogolin, 165 logements en train de sortir de terre, et ce n'est pas fini*». En effet, le bétonnage du centre-ville s'accélère, profitant au maximum de la loi ALUR et ELAN avec la bénédiction de la mairie.

Les projets de construction de grands parkings sont toujours dans les cartons, malgré l'échec à en imposer un sous la place de la mairie. Le très gros projet immobilier sur le terrain «Notre-Dame-des-Anges», un temps bloqué par un recours judiciaire, va pouvoir avancer suite au désistement du riverain plaignant.

Mais c'est sur le dossier emblématique du Yotel, un immense terrain boisé en bord de mer, que la mairie veut vendre aux promoteurs, que la résistance marque des points. Le 1^{er} février 2019, *Var Matin* annonçait l'annulation par le tribunal administratif de la modification du PLU

votée par le conseil municipal. Il s'agit d'une première victoire des associations et en premier lieu de Sauvons le Yotel, qui se bat depuis plusieurs années pour préserver ce patrimoine. D'autres recours judiciaires sont encore à venir pour stopper définitivement cette folie bétonneuse.

DEUX PETITES NOUVELLES DU MOIS DE MARS

Le maire voulait faire un appel d'offres pour privatiser une partie du parvis de la mairie au profit de restaurants afin d'y installer des terrasses. En quelques heures, sous diverses pressions, il a dû y renoncer. Plus ennuyeux pour un grand pourfendeur de l'insécurité comme lui, il doit se séparer de deux policiers municipaux qui, en février, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Draguignan à quatre mois de prison avec sursis pour excès de zèle répétés lors de contrôles d'identité nocturnes ! Ils ne pourront plus jamais exercer cette fonction. Faudra-t-il attendre 2020 ou plus pour que les électeurs infligent la même punition au maire de Cogolin ? À suivre...



LES NUAGES S'ACCUMULENT

Il n'y a pas que la météo qui fut défavorable à la commune ces derniers temps. Sur les deux projets faramineux qui furent les emblèmes de la volonté du maire de transformer Cogolin en « *diamant noir* » – le terrain du Yotel en bord de mer et le port de Cogolin –, les déconvenues pour le maire s'accumulent.

Après l'annulation totale des quatre permis de construire du Yotel demandée par le rapporteur public du tribunal administratif et confirmé par le tribunal administratif le 24 juin 2019, c'est le commissaire enquêteur pour le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui a émis des réserves sur ce projet. Le « lapin » posé aux enquêteurs

par la mairie, le 30 juillet, n'a sans doute pas arrangé les choses !

Ça ne va pas mieux en ce qui concerne le port de Cogolin. Le 26 septembre, la brigade financière de Marseille a perquisitionné la mairie et la capitainerie du port. Le maire s'est consolé en expliquant qu'il n'était «*pas mis en examen*» ! Depuis, on a appris en novembre que, sur recours de la sous-préfecture, le marché de la maîtrise d'œuvre des travaux du port des Marines avait été résilié.

LES ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES AUTOUR DE LA COMMUNE

Là encore, la mairie, durement critiquée lors de l'enquête publique pour ne pas avoir pris en compte des zones proches de la ville les plus à même de faire l'objet des pressions foncières, a dû faire machine arrière ; le 30 avril, elle a décidé de suspendre l'élaboration de la ZAP jusqu'à ce que l'enquête du SCOT soit terminée.

Devant tous ces déboires, le maire renforce son isolement. Au conseil municipal du 2 avril, il annonce que le prochain aura lieu le 8 juillet, c'est-à-dire trois mois plus tard, le minimum légal. C'est la solution qu'il a trouvée pour faire face aux lâchages dans sa majorité, dont une partie ne vient plus siéger et ne se donne même pas la peine de fournir des procurations de vote.

Au conseil du 24 octobre, seule l'attitude plus que complaisante de l'«*opposition*» de droite a permis à la réunion de se tenir, la majorité n'était pas assez présente pour assurer le quorum nécessaire.

Enfin, ce maire qui avait commencé sa campagne de 2014 en expliquant que «*les corbeaux volaient sur le dos au-dessus de Cogolin pour ne pas voir la misère*», a pris de la hauteur de réflexions lors d'une séance de l'Observatoire des hélicoptères : *Var Matin* rapporte ainsi à la fin août qu'à propos des nuisances sonores liées aux deux hélisurfaces implantées sur sa commune, il a répondu qu'il avait

d'« autres chats à fouetter ». On sait donc maintenant qu'il n'y a pas que les corbeaux qui volent sur le dos, Lansade aussi.

Et puis, dernier tracas, après les inondations de novembre 2019, la toute nouvelle maison de santé inaugurée par le maire quelques mois auparavant a vu un grand cratère se former sous son parking. Il est vrai qu'un cours d'eau, le Rialet, passe en canalisation juste en dessous. Au moment de la construction en 2016, le maire avait certifié que toutes les études avaient été faites et que tout était OK. Pourtant, l'association Place publique avait émis des doutes et alerté sur ce danger. À l'époque, le maire avait répondu avec son langage fleuri habituel que c'était des « délires paranoïaques ».

Ces énervements du maire témoignent d'une équation difficile pour lui pour les élections municipales de 2020. Lui qui a démissionné du FN après la défaite de Marine Le Pen en 2017, qui a dit dans des conversations enregistrées pis que pendre de sa propre majorité, mais qui a néanmoins appelé à voter RN aux élections européennes en 2019, qui hésite à se représenter, et en tout cas qui ne l'annoncera qu'en janvier 2020. Il a clairement indiqué qu'il voudrait faire une liste d'« union des droites », mais les partenaires potentiels ne sont visiblement pas pressés de s'afficher avec un sortant qui a autant de casseroles.

Cette volonté se heurte aussi à une partie de ce qui reste de sa majorité municipale, et en premier lieu son premier adjoint, qui se sent mis à l'écart dans cette perspective. Enfin, une autre inconnue demeure. Que fera le RN ? Une liste contre le maire, un soutien sans participation ou une abstention prudente ? Un indice, dans les discours du chef départemental du RN : Cogolin, contrairement à Fréjus et à Le Luc, n'apparaît plus comme un acquis à défendre.

Dans le camp de l'opposition, la situation est tout aussi confuse. L'association Place publique a créé Attrait d'union dans la perspective d'une liste large incluant la droite proche des républicains, LREM, les proches du PS et avec le soutien des deux anciens maires. Cet alliage sans ligne

claire autre que chasser Lansade a rapidement capoté. Une nouvelle liste emmenée par une avocate locale avec le soutien d'une partie de la droite et de LREM est apparue. Le 28 novembre, dans une interview à *Var Matin*, un entrepreneur de la ville s'est lui aussi lancé dans la bataille, tout en proposant une fusion avec ce qui reste d'Attrait d'union.

Le 11 décembre, le suspense a pris fin. Le maire, l'ex-FN Marc-Étienne Lansade se représente : «*Je souhaite réunir autour de moi des compétences, de l'intelligence et surtout de la bienveillance*», annonce-t-il sur Facebook. Il a surtout réussi une belle prise en débauchant l'avocate Audrey Rondini-Gilli qui, il y a quelques semaines encore, vitupérait contre sa gestion et annonçait sa candidature sur une liste soutenue par LREM ! L'avocate annonce fièrement que Lansade lui a promis la place de première adjointe et, toute honte bue, pense que le RN soutiendra la liste. Cette dérive sans limite de cette ancienne adhérente de l'UMP n'est malheureusement que le reflet, certes caricatural, d'une situation plus générale dans le Var.

FRÉJUS

LA MAIRIE ET LE PARTI

David Rachline, qui fut le directeur de campagne de Marine Le Pen pendant l'élection présidentielle, a démissionné de son poste de sénateur, selon ses dires, pour se consacrer à la mairie. Dans les faits, c'est surtout son nouveau poste de conseiller en communication du parti, en remplacement de Florian Philippot, qui l'occupe à plein temps. En bon petit soldat, il se répand en interviews pour expliquer qu'il n'y avait qu'«*une seule ligne au FN, celle de Marine Le Pen*».

On ne compte plus non plus ses multiples déclarations assimilant les migrants à une invasion porteuse de tous les

maux ; en juillet, il a ainsi affirmé devant le Sénat que la réapparition de maladies infantiles était liée à l'immigration massive. Ce positionnement est en phase avec ses alliés identitaires qui, autour de Philippe Vardon, sont très actifs dans l'est du Var et dans les Alpes-Maritimes. Cela n'est pas sans conséquence sur la stabilité de son équipe municipale : ainsi, en décembre 2017, le consultant en communication de la mairie de Fréjus, Gérard Amen, par ailleurs membre du bureau départemental du FN, a-t-il claqué la porte et démissionné du parti en expliquant sur Facebook qu'il ne voulait plus cautionner *« les dérives de l'éthique et de la gestion de son maire »*. Il ajoutait : *« Instrumentalisé par un groupuscule nauséabond, Rachline n'est plus aujourd'hui dans l'action et reste confiné dans l'incantation ou la stigmatisation, sans vision et rarement dans la gestion. »*

Les échos de la crise du FN arrivent donc jusqu'à Fréjus et être adjoint de la cheffe n'est pas une garantie contre les intempéries locales.



C'est sur le terrain du bétonnage de la ville et de la vente au privé d'espaces publics que la bataille continue à faire rage à Fréjus. Une des associations qui conteste les orientations du maire RN, le Comité de défense des intérêts généraux de Fréjus-Plage (CDIGFP), s'est vu réquisitionner son local par la mairie... juste après avoir attaqué le PLU en justice. L'association va porter l'affaire devant le tribunal administratif.

En attendant, ces méthodes d'intimidation en disent long sur la démocratie telle qu'elle est envisagée par ce parti dès qu'il détient une parcelle de pouvoir. Mais au-delà de cette question, une autre peut légitimement être posée : à Fréjus, comme à Cogolin, la frénésie de bétonnage et de vente du domaine public aux promoteurs est une constante de la politique des maires RN. Au nom de l'efficacité économique, ils se battent bec et ongles pour arriver à leurs fins :

mégalo manie ou défense d'intérêts privés peu avouables pour un parti qui se veut « mains propres » ou peut être les deux ? 2020 sera l'heure des bilans et des comptes financiers calamiteux pour les mairies qui auront tourné la page de la gestion frontiste.



BÉTON ET AUTOPROMOTION

La toute relative discrétion de la gestion RN/FN de la mairie de Fréjus, dirigée par David Rachline, au regard de celle du Luc ou Cogolin, n'est pas nouvelle. Elle peut s'expliquer en partie par les responsabilités nationales de Rachline aux côtés de Marine Le Pen.

Néanmoins, à l'instar de ce qui se passe à Cogolin, le plan de bétonnage de la ville se poursuit. C'est le projet de la « base nature » qui en est le plus emblématique. Plusieurs recours juridiques, intentés par plusieurs associations de défense de l'environnement, ne sont pas encore épuisés, et des mobilisations citoyennes se poursuivent pour faire reculer la mairie.

Par ailleurs, la propagande frontiste dans le journal municipal *Fréjus Le Magazine* a été épinglée dans *Var Matin* (17 février). David Rachline apparaît douze fois dans les huit premières pages du magazine !

Des méthodes qui ne sont pas l'apanage du parti de Marine Le Pen, mais qu'il faut souligner pour une organisation qui se dit différente et plus vertueuse que les autres.

Le Fréjus de Rachline, entre béton et autopromotion, ne dépare pas en fait des pires politiciens clientélistes que la région a connus.



LE BÉTON PREND L'EAU

L'année 2018 ne présentait pas un bilan fantastique pour ce proche de Marine Le Pen. Comme le rappelle *Mediapart* (14 septembre 2019), le bilan se résumait d'abord au bétonnage de la ville : vente pour 48 millions d'euros de terrains, volonté de construire un hôtel cinq étoiles, un «bar dansant» et un aquarium géant sur la base nature de la ville, un espace naturel de 135 hectares en bord de mer... Devant la mobilisation citoyenne, le projet avait été mis en sourdine.

Même punition pour le projet d'hôtel et de parking souterrain dans le quartier de Saint-Aygulf retoqué à 76% par un référendum local. *Mediapart* note également que, comme à Cogolin, le maire de Fréjus puisait dans le vivier peu ragoûtant de la mairie de Levallois-Perret : son directeur des services étant un ancien DGS de Patrick Balkany. Enfin, était pointé dans l'article, l'autoritarisme du maire : noyautage des associations de la ville, nomination par le maire des présidents des conseils de quartier.

Quelques mois plus tôt, le maire de Fréjus était également sous le feu des projecteurs à la suite d'une enquête du *Point* (14 juin 2019) qui révélait les dépenses faramineuses des maires frontistes au nom de la «*protection fonctionnelle*» des élus, largement détournée de son objet légal en vue de faire taire tous les opposants, en les bombardant de procès en diffamation, offenses, etc. À ce petit jeu, les frais d'avocats s'envolent, et rien qu'à Fréjus, depuis 2014, ce sont 700 000 euros qui ont été dépensés sur le budget de la commune, donc aux frais des contribuables !

Rachline a trouvé l'occasion de repartir à l'offensive après l'arrivée en juillet de 35 jeunes migrants, mineurs non accompagnés relevant de la protection de l'enfance, dans un centre de vacances de Fréjus. D'abord silencieux, le maire a profité d'un vol et d'une bagarre impliquant trois de ces jeunes pour enclencher une campagne sordide. D'abord par un communiqué de presse qui se terminait

ainsi: « *Combien faudra-t-il d'agressions, de blessés, de morts pour que nos gouvernants et les députés qui les soutiennent mettent fin à une politique rejetée par une large majorité des Français?* »

Après cette dramaturgie, il a fait voter un vœu au conseil municipal du 26 septembre demandant au conseil départemental du Var de mettre fin à l'hébergement des 35 jeunes sur sa commune, alors même que les trois mineurs impliqués dans la bagarre avaient déjà été déplacés vers un autre centre d'accueil en Normandie... Dans la foulée, il prenait un arrêté « *limitant le rassemblement et la circulation des mineurs autour du site* », instaurant un véritable couvre-feu entre 22 heures et 6 heures autour de la résidence des jeunes.

Certains d'entre eux étant en apprentissage et rentrant tard le soir de leur travail, ont été obligés de passer outre cet arrêté clairement discriminatoire. L'association Forum républicain a demandé au préfet d'annuler l'arrêté.

En attendant, Rachline essaye ainsi de remobiliser son électorat en prévision du scrutin municipal de 2020 où il espère bien être réélu. Si sa situation est plus confortable que celle du maire du Luc, pas de dissident en vue, il y a néanmoins du tangage dans sa majorité municipale. L'épisode de Roquebrune-sur-Argens a laissé des traces avec la démission de deux conseillers municipaux de sa majorité; le 27 novembre, on apprenait une troisième démission, celle de Brigitte Auloy, fer de lance de son élection en 2014, qui se dit lasse du mépris du maire.

Enfin, le 25 novembre, la révélation dans la presse d'un contrat resté secret, depuis janvier 2018, entre la mairie de Fréjus et l'ex-identitaire niçois Philippe Vardon ne va pas arranger les affaires du maire. Selon ce contrat, Vardon est engagé comme prestataire de services auprès du magazine municipal pour 1 500 euros net par mois. Cette propension de Rachline à rendre des petits services à ses amis de l'ultra extrême droite n'est pas nouvelle, mais, quelques mois avant les élections de mars 2020, elle ne va pas rendre facile sa volonté de se présenter en bon gestionnaire rassembleur.

LE LUC

UN TROISIÈME MAIRE FN QUI MONTRE SES MUSCLES

Finis les états d'âme qui caractérisaient les deux maires précédents qui ont jeté l'éponge; avec Pascal Verrelle, Le Luc dispose d'un maire FN droit dans ses bottes. D'abord, il fait le ménage dans ses services. On en est au quatrième directeur général des services; ensuite, afin d'augmenter son pécule, le maire s'est fait voter une indemnité supplémentaire forfaitaire pour frais de 350 euros par mois.

Mais surtout, le maire n'a pas peur de payer de sa personne. Il se permet des menaces physiques contre un responsable de l'association Ensemble pour Le Luc, membre de la Codex 83 (Coordination départementale contre l'extrême droite); une plainte a été déposée avec preuve enregistrée de cette « conversation » à l'appui.

Depuis octobre 2017, le maire a trouvé son nouveau cheval de bataille: les migrants. Prévoyant, il avait fait adopter en 2016 par le conseil municipal une charte: « *Ma commune sans migrant* ». Ensemble pour Le Luc l'a contestée devant le tribunal administratif mais a été débouté.

Informé fin octobre par le préfet de l'arrivée probable d'ici début 2018 d'une trentaine de migrants dans un foyer sur sa commune, le maire s'est fendu d'une lettre, aussi pathétique que haineuse, aux habitants du Luc. Ces « clandestins » font peser sur Le Luc un risque économique car cela fera fuir des investisseurs... L'arrivée des migrants pourrait aussi « *mettre un terme à la croissance démographique que connaît la ville* ». Sans oublier, évidemment, le risque sécuritaire: « *Sans effectifs supplémentaires, policiers nationaux, gendarmes ou compagnies républicaines de sécurité, l'installation de migrants fait peser un risque certain sur la sécurité publique au Luc en Provence.* »

Heureusement, dans le Var, comme dans beaucoup d'autres régions, la solidarité concrète avec les migrants

s'organise et ce n'est pas cette prose honteuse qui la freinera, même au Luc.



LES MIGRANTS EN LIGNE DE MIRE

C'est la mairie RN/FN, dirigée par Pascal Verrelle, qui est la pointe avancée du parti de Marine Le Pen dans le Var. Bien sûr, la question des migrants est au centre de leur haine et de leur démagogie visant à faire croire à un envahissement qui serait la source de tous les maux dont souffre le pays.

L'ouverture d'un Centre d'accueil et d'orientation pour migrants (CAO) en janvier 2018 fut l'abcès de fixation durant tout l'hiver et l'occasion pour le maire de ferrailer contre l'État. Pascal Verrelle fit voter par son conseil municipal (14 décembre 2017) une motion pour «*demander au préfet le retrait de l'implantation d'un CAO*». Cette motion expliquait entre autres que les migrants avaient «*une sexualité [qui] pose souvent problème*». Cette motion honteuse avait aussi été votée par l'«*opposition*» de droite. Une pétition, relayée par le maire, circula sur les réseaux sociaux avec des commentaires haineux du genre: les «*sauvages*» à envoyer «*au four crématoire*». Mais l'agitation raciste n'a pas eu les effets escomptés. Vingt-cinq migrants sont arrivés fin janvier. La solidarité s'est organisée, notamment avec Ensemble pour Le Luc, et une partie de la population luçoise cohabite sans difficulté avec les nouveaux venus. Le maire, obligé d'en rabattre a dû déclarer «*tout faire désormais pour que les choses se passent bien*» (*Le Monde*, 20 juin 2018).

Le FN/RN n'a donc pas osé, pour le moment, refaire l'opération de Pierrefeu (2016) où, dans des circonstances semblables, il avait organisé une manifestation départementale de 500 personnes contre l'installation de migrants. Il est vrai qu'à l'époque, une contre-manifestation unitaire à l'initiative de la Codex 83 avait rassemblé, le même jour,

autant de monde et qu'un collectif de solidarité avait vu le jour dans la foulée dans cette ville. Ce relatif rétropédalage au Luc est compensé par un activisme dans les communes voisines dès qu'il en a l'occasion.

Ainsi, en mars, l'exposition de dessins «Le FN au bout du crayon» qui parcourt la France s'est arrêtée au Cannet-des-Maures, aucune salle ne lui ayant été accordée au Luc. La fédération départementale du FN, le maire du Luc et son adjoint Geoffroy David publièrent un violent communiqué de presse accusant des «*associations ouvertement communistes*» et dénonçant les crimes en Chine et en Corée du Nord. Cela n'a pas empêché une centaine de visiteurs de venir visiter l'exposition, malgré la présence ostensible mais muette d'un responsable frontiste dans la salle.

Mais c'est en mai que le FN du Luc, largement renforcé par ses troupes départementales, a réussi une petite opération médiatique. Le 7, la Marche de solidarité avec les migrants, partie de Vintimille et se dirigeant vers Calais, faisait étape au Luc, après Le Muy, Puget-sur-Argens et avant Brignoles. Le FN organisa un «*comité d'accueil*» le matin à Puget et l'après-midi à la gare des Arcs où une cinquantaine de militants d'extrême droite avec banderoles déversèrent leur haine.

Sur les réseaux sociaux le maire FN expliquait: «*Nous avons accueilli calmement cette petite dizaine de chevelus hirsutes qui tous semblaient avoir un réel besoin d'un décrassage complet.*» Il ajoutait: «*Les nôtres avant les autres, réglons d'abord nos problèmes avant d'accueillir par centaines de milliers des individus dont la volonté d'intégration n'est pas évidente et dont certains représentent une réelle menace pour notre sécurité.*»

Divisions, mensonges et amalgames sont les classiques de cette prose nauséabonde. Mais que dire de la décision du maire de Brignoles qui, dans une surenchère mortifère, a refusé aux marcheurs l'accès du camping municipal?



Le maire RN du Luc en a rajouté une couche quelques jours après, lors d'un meeting départemental organisé dans sa ville, le 21 septembre, en présence de Julien Sanchez, le maire RN de Beaucaire (Bouches-du-Rhône) et de Frédéric Boccaletti, président des élus RN du conseil régional Paca et responsable du RN dans le Var.

Le maire s'est félicité de sa gestion municipale et notamment d'avoir prévu d'installer huit nouvelles caméras de surveillance et d'armer la police municipale. C'est Boccaletti qui s'est chargé du message politique antimigrants en dénonçant *«l'arrivée massive des migrants dans les communes varoises, à Chateaudouble, au Luc et ailleurs»*, en affichant son mépris pour les habitants de Chateaudouble avec l'explication que la visite mouvementée de la Cheffe avait été *«montée en épingle par des médias aux ordres du pouvoir et notamment BFMTV qui a demandé à une bande d'ivrognes du village ce qu'ils pensaient de la venue de Marine Le Pen»*. Il a conclu sa diatribe en proposant : *«La solution est de les enrôler dans la Légion étrangère et de les renvoyer faire la guerre dans le pays qu'ils ont quitté»* (Var Matin, 23 septembre 2018).

La haine et le grotesque ont donc fait bon ménage ce soir-là dans une ville où un CAO a été récemment ouvert pour accueillir quelques dizaines de migrants, sans que cela ne pose de problèmes particuliers avec la population luçoise. C'est sans doute cela qui énerve tant les militants RN du Luc et du Var.

C'est aussi sur la mobilisation des Gilets jaunes au Cannet-des-Maures que le maire du Luc s'est illustré. Profitant de la venue de Sereine Mauborgne, députée LREM du Var le 1^{er} décembre, Pascal Verrelle s'invita aux débats et n'eut pas de peine à se faire applaudir contre la députée macroniste. Mais ce petit succès fut sans lendemain tant sa tentative de récupération politique fut finalement peu appréciée ; sa présence au piquet du rond-point n'a pas fait recette et il a dû y renoncer.



TROP PLEIN À DROITE

L'arrivée d'une quinzaine de migrants au CAO du Luc fut l'occasion pour le maire RN de relancer sa campagne de haine contre les immigrés. Le 10 mai 2019, un meeting du RN se tenait à Draguignan en présence de Marine Le Pen, de sa tête de liste aux élections européennes Jordan Bardella, ainsi que Gilbert Collard. Le maire du Luc aurait bien voulu faire venir, la veille, tout ce beau monde au CAO pour donner le maximum de publicité à ses diatribes. Mais c'était sans compter sur la vigilance des associations locales (Ensemble pour Le Luc), départementales, et de la CODEX 83 (Coordination départementale contre l'extrême droite) qui ont immédiatement appelé à un rassemblement sur place.

Devant cette mobilisation, le maire du Luc, accompagné de Bardella mais sans Marine Le Pen, est resté à la porte du CAO. Bardella a dénoncé la «*politique migratoire anarchique*» et le maire a entonné son couplet sur la sécurité des 11 000 habitants du Luc.

En fin de compte, une opération de communication en partie ratée pour un maire qui, en dehors de la question migratoire, n'a pas grand-chose à dire à ses concitoyens. C'est sans doute une des raisons pour laquelle la situation est si complexe au Luc dans la perspective des élections municipales.

Outre le maire RN, Verrelle, candidat déclaré à sa propre succession, un autre, Becque, dissident de la majorité municipale «Bleu Marine», s'est mis sur les rangs. Deux autres candidats de droite, proche des républicains, Lacoste et le conseiller départemental Lain, ont annoncé aussi qu'ils montaient leurs listes. Face à cet encombrement à droite et à l'extrême droite, une liste «citoyenne» avec notamment nos camarades d'Ensemble pour Le Luc, association adhérente de la CODEX 83, tente de se former.



DANS LE RESTE DU VAR

OUVERTURE AUX COPAINS DE DROITE

Mais la bataille des municipales ne se résume pas à ses trois villes. La Seyne, Cuers, Rocbaron et Forcalquier, entre autres, sont dans le collimateur du RN. Mais le cas le plus emblématique est la ville de Roquebrune-sur-Argens. C'est ici que la porosité entre la droite et l'extrême droite sur fond d'affaires glauques s'exprime le mieux.

Dans un long article de *Mediapart* (19 novembre), «Les méthodes douteuses du RN dans le Var», on apprend que le RN va pratiquer l'«ouverture» en soutenant l'ex-adjoint du maire de droite de Sainte-Maxime, Patrice Amado, opportunément parachuté à Roquebrune-sur-Argens où il dirigera l'union des droites avec la bénédiction des républicains et du RN.

Cette alliance a aussi le soutien de l'ancien maire de Roquebrune, Luc Jousse, qui avait été obligé de démissionner de sa mairie à la suite de sa condamnation pour détournement de fonds public et sa privation de droits civiques pour cinq ans. Voici donc une alliance bien parrainée.

Mais le plus important dans cette triste histoire est que cette ouverture a été orchestrée par David Rachline, le maire de Fréjus. Pour ce faire, il a dû écarter un de ses propres conseillers municipaux qui était pressenti comme potentiel candidat RN à Roquebrune.

Mediapart rapporte comment, pour faire passer la pilule, Rachline et Jousse ont proposé au conseiller évincé un dédommagement confortable: un poste à la CAVEM (Communauté agglomérations Var-Esterel-Méditerranée) à 2500 euros par mois.

Le problème pour le RN est que le conseiller a refusé le deal, il a rendu les enregistrements téléphoniques publics, quitté le RN pour rejoindre *Debout La France* dont il sera le candidat à Roquebrune. Les basses manœuvres des coquins et des copains peuvent donc avoir des effets boomerang.

LE PIRE N'EST JAMAIS CERTAIN

Dans le Var, les digues s'effritent largement et si la conservation des trois villes n'est pas garantie pour le RN, on peut malheureusement imaginer que d'autres tomberont entre ses mains en mars 2020.

Le bétonnage, les affaires douteuses, le clientélisme, la corruption et le refus des migrants ne sont bien sûr pas l'apanage du seul RN; dans le Var, bien des mairies de droite ont les mêmes bilans. Mais la spécificité du FN/RN est qu'il tient en même temps un discours de probité, de «mains propres» contre le reste du «système» et parfois même revendique plus de justice sociale. Ces discours brouillent les pistes et continuent à attirer une partie de l'électorat populaire en attente de réels changements.

Par ailleurs, dans le Var, le RN peut se présenter comme une alternative à une vieille droite aux manettes depuis quarante ans et espère ainsi consolider son implantation départementale en vue de l'élection présidentielle de 2022.

UN FN VAROIS À LA DÉRIVE

Outre les retombées départementales de la crise d'orientation du parti frontiste, s'ajoutent dans le Var des épisodes qui relèvent beaucoup de batailles d'ego.

Ainsi en est-il du cas de Virginie Sanchez, ex-conseillère départementale du FN à La Seyne, qui affirme avoir démissionné du FN... bien avant d'en avoir été exclue! Plus ennuyeux pour ce parti est le cas de Claudine Kauffmann qui avait, fin septembre, pris la relève de David Rachline au Sénat. En octobre 2016, elle avait traité les migrants de «vermine» sur Facebook; en mai 2017, elle avait récidivé en publiant des photos comparant les migrants aux nazis. Suspendue en octobre par la direction nationale frontiste, la nouvelle sénatrice s'est répandue dans la presse

sur les menaces et les pressions qu'elle aurait subies de la part de la fédération varoise. Dans une interview à *Var Matin* (17 octobre), elle annonce : «*Je resterai Front national quoiqu'il arrive*» et qu'elle est déterminée à faire ses trois ans de mandat de sénatrice...

La dédiablement a encore du chemin à faire dans le FN varois. *A contrario*, les deux élus FN de La Seyne, sans doute bien dédiablement, sont passés avec armes et bagages à La République en marche. Fin novembre, le patron de la fédération du Var, Frédéric Boccaletti, dont les méthodes brutales et expéditives étaient régulièrement dénoncées par les exclus, a annoncé qu'il quitterait la direction varoise à la mi-janvier 2018. Un départ qui ressemble fort à une mise à l'écart, quoiqu'il en dise.

ON RESSERRE LES BOULONS

S'il est un sujet sur lequel le FN/RN départemental – et national – ne communiquent pas, c'est bien sur les frasques de son ex-adhérent maire de Cogolin. Son départ du FN, son ralliement à la majorité régionale Paca ne suscite aucun des commentaires réservés d'habitude à ceux qui ont trahi ! Il est vrai que ce qui reste de sa majorité municipale n'a pas rendu sa carte (pour ceux qui l'avaient) et d'ailleurs n'a pas dit ce qu'elle pensait du lâchage du maire. Donc silence radio. Mais peut-être y a-t-il quand même cause à effet quand on a appris, le 9 avril, que le patron du FN varois, Frédéric Boccaletti, qui avait annoncé qu'il quitterait ses fonctions après le congrès du FN, rempilait à la demande de Marine Le Pen. Il explique que son but est de «*préparer l'avenir, de passer la main*» en mettant «*en avant des jeunes [...] des cadres qui militent depuis très longtemps chez nous*».

En attendant, le FN varois continue la seule campagne porteuse qu'il sait faire : celle contre l'«*invasion migratoire*». Avant l'opération médiatique à Puget et aux Arcs en mai, il s'était rodé à Toulon le 21 janvier : à l'occasion du passage du film *Silence on se noie* au théâtre Liberté soutenu par le collectif Migrants 83, quelques dizaines de frontistes

avaient manifesté aux cris de «Les nôtres avant les autres» sans réussir à perturber la projection.

Malgré ses déboires à Cogolin, ce sont par ces campagnes de haine que le FN/RN pense continuer sa progression et, pourquoi pas, engranger d'autres villes et villages aux élections municipales de 2020 dans le Var. Il est aidé en cela par une droite toujours prête à surenchérir dans l'espoir de garder ses électeurs et ses postes.

LA CAMPAGNE CONTRE LES MIGRANTS

Le Front national (devenu Rassemblement national) pensait pouvoir réaliser un coup médiatique à Châteaudouble. En profitant de l'ouverture d'un Centre d'accueil et d'orientation, le RN voulait à nouveau déverser son discours de haine et de racisme. Ce que le RN n'avait pas prévu en annonçant sa venue pour le vendredi 14 septembre, c'est que de nombreuses organisations, mais aussi et surtout de simples habitant·es, avaient prévu de venir manifester contre leur présence. Ce que le RN n'avait pas non plus prévu en avançant la date de sa visite au mercredi 12 septembre, c'est que la population du village n'est pas restée passive et a organisé la riposte en empêchant Marine Le Pen de prononcer son discours.

Ainsi, après Pierrefeu en 2017, où dans les mêmes circonstances, le FN s'était trouvé confronté à une contre-manifestation à l'appel de la CODEX 83 et de nombreuses organisations, c'est un deuxième échec pour le RN Varois, d'autant plus cinglant que Marine Le Pen s'était déplacée pour mieux médiatiser l'affaire.



LA FÉDÉRATION VAROISE DU RN

Ce n'est pas la modestie qui caractérise le secrétaire départemental du RN Frédéric Boccaletti. Dans une

interview à *Var Matin* (31 janvier 2019), il déclare tout de go que «*la majorité des Gilets jaunes sont des sympathisants RN*»; en fait, sur les ronds points du Var, la réalité est très contrastée, bien plus que ce que la carte électorale varoise aurait pu laisser présager.

Mais au-delà de ces rodomontades, c'est la préparation des élections européennes de 2019 et surtout des municipales de 2020 qui préoccupe la direction fédérale. Elle espère bien conserver Fréjus et Le Luc et vise ouvertement les villes de Six Fours et de La Seyne. Ainsi, le 27 mars, le candidat Jordan Bardella, tête de liste RN aux élections européennes, accompagné d'élus varois, a visité la cité Berthe, quartier «sensible» de La Seyne qu'il a qualifié de «*territoire de non-droit*» que son parti veut reconquérir.



Le SNPES-PJJ-FSU et le SNESup-FSU contre l'extrême droite

Dans ce contexte, il est important d'affirmer nos revendications spécifiques. La lutte contre l'enfermement des mineurs est primordiale et doit être renforcée. Le nombre de mineur·es incarcéré·es atteint un niveau historique. Alors que les atteintes aux droits des mineurs, les suicides et maltraitements se succèdent dans les prisons, l'administration n'apporte pas de réponse concrète à cette augmentation sauf celle de culpabiliser les professionnels, notamment en PEAT, en leur reprochant de ne pas faire assez de propositions alternatives à l'incarcération. Seul le transfert des moyens de l'enfermement vers les lieux éducatifs permettra de sortir de l'impasse carcérale et non le transfert des « mineurs incarcérés aux fins de régulation des effectifs » (note DPJJ du 9 janvier 2018).

Les premières victimes de ces orientations sont les mineur·es isolé·es étranger·es (MIE). La politique migratoire de Macron est indigne et le ministre de l'intérieur publie une circulaire raciste et discriminatoire prévoyant le recensement des migrant·es dans les centres d'hébergement d'urgence. Une « hiérarchie de l'humain » est mise en place par l'État. Il y aurait les « bons », les « mauvais », les « utiles » et les « bouches à nourrir ». Quand l'individu devient un numéro, tout dérapage étatique est possible [...]. D'où la colère légitime des associations militantes, des travailleurs sociaux et des soignants au plus près des exilé·es qui dénoncent que la France trahit sa vocation d'accueil et de protection.

Les MIE subissent en effet un traitement particulièrement répressif lors de leur passage devant un magistrat : nationalement, ils représentent 10 à 35% des mineur·es incarcéré·es selon les régions.

Le regard bienveillant sur tou·tes les mineur·es se déforme sous le prisme d'une droitisation du monde, le racisme est un poison violent et sournois qui traverse également notre institution.

Notre engagement au sein de Visa doit être renforcé notamment à la veille du congrès annuel du Front national les 10 et 11 mars 2018 à Lille. Lutter frontalement contre toute forme de discrimination est une nécessité. L'extrême droite est une hydre aux têtes multiples, elle se nourrit d'un contexte xénophobe et communautaire.

Motion de soutien à l'association RAIH et à la secrétaire départementale SNPES-PJJ-FSU de l'Hérault

Le 12 juillet 2017, une demi-douzaine des membres de la ligue du midi, groupuscule d'extrême droite violent et aux idées xénophobes, implantée dans le département de l'Hérault et du Gard, saccagent les locaux d'une association d'aide aux MIE, le RAIH. Informés de ce

vandalisme et de cette agression ciblés et caractérisés, les associations et syndicats locaux manifestent leur indignation, leur condamnation d'un tel acte et leur soutien aux MIE, bénévoles et salarié·es du RAIH.

En rétorsion, certains membres de l'association, de représentants politiques, de militants syndicaux et particulièrement la secrétaire de la section 34 du SNPES-PJJ/FSU sont insulté·es par la fachosphère héraultaise via leur réseau social.

En septembre 2017, les membres de ce groupuscule comparaissent devant le tribunal pour des faits de vandalisme simple, le Procureur de la République de Montpellier n'ayant pas retenu le caractère raciste de la destruction des locaux du RAIH, pourtant évident.

Notre secrétaire de section de l'Hérault, avec d'autres, en dénonçant cette ineptie, se retrouve de nouveau attaquée, en tant que femme militante au sein de notre syndicat.

Par cette motion, la CAN du SNPES-PJJ-FSU entend dénoncer ces attaques éminemment politiques et dangereuses ainsi que l'absence de protection des défenseurs des droits par les pouvoirs publics

Nous tenons ainsi à apporter notre solidarité envers les MIE, les représentant·es associatif·ves, les militant·es syndicaux et les représentant·es politiques insulté·es par un réseau social d'extrême droite.

Menaces sur les libertés académiques Communiqué de presse du SNESUP-FSU

Le site *Riposte laïque* a émis de graves menaces à l'encontre d'enseignantes et d'inspectrices sur les réseaux sociaux et a demandé leur renvoi de la fonction publique en raison de leurs positions critiques sur l'enseignement de l'histoire et sur des manuels scolaires.

Il s'agit d'un discours d'intimidation et d'une forme de lynchage public. Ces attaques font suite à celles orchestrées contre des collègues enseignant.e.s-chercheur.e.s, formateur et formatrices dans des ESPE, publiquement pris à partie en décembre 2017 par d'autres médias.

Le SNESUP-FSU soutient et soutiendra ces collègues face à cette nouvelle offensive idéologique et sexiste de l'extrême droite. L'analyse critique des programmes d'enseignement et des manuels scolaires est inséparable de la liberté de la recherche et de la liberté pédagogique. Nous ne les laisserons pas remettre en cause.

BOLLÈNE

MADAME BOMPARD PERSISTE ET SIGNE

Suite à l'annonce de la maire de renoncer à la vente du stade de l'Écluse, le collectif de défense du quartier et les habitants des Tamaris savouraient cette victoire et l'utilisation du seul stade de cet espace délaissé et éloigné des grands investissements de la mairie. Une association sportive et culturelle a même été créée par les jeunes du quartier.

Mais que nenni, ruse préméditée? Mme Bompard revient à la charge; en octobre 2017, elle fait voter par le conseil municipal le déclassement du stade afin qu'il sorte du domaine public. Contournement pour arriver à ses fins: on ne parle plus ouvertement de vente. Mais pour les habitant·es du quartier, cela revient au même: ils/elles n'auront plus accès à ce seul lieu public ouvert à tous et toutes.

Mme Bompard pensait peut-être faire taire la contestation, mais un nouveau rassemblement a eu lieu le 18 novembre 2017 pour dénoncer cet état des choses et les personnes présentes restent mobilisées jusqu'au bout (*La Provence*, 19 novembre 2017).

Mme Bompard est spécialiste des «on ne parle pas ouvertement». En effet, dans un article du *Vaucluse Matin* de Virginie Sanchez, pendant la Foire de la Saint-Martin (identité, tradition, gastronomie) dont l'invité cette année est la Flandre, on apprend qu'un des stands est tenu par Aurélien Verhassel... Oui c'est bien le même personnage qui avait ouvert un bar uniquement autorisé aux Blancs à Lille. Aux questions de la journaliste, Xavier Frulieux

(élu conseiller départemental aux côtés de Mme Bompard) de répondre: «*Ce n'est pas une collaboration politique*», mais «*quand on invite des personnes, c'est par le biais de relais, de connaissances*» et «*oui bien sûr, il les connaît*». On sait mais on cache...



Encore et toujours, chez Marie-Claude Bompard, maire d'extrême droite de Bollène, tout est bon pour faire peur aux citoyens de sa commune et leur rappeler qu'ils encourent un risque permanent! Elle est là pour les protéger de la délinquance et des immigrés!!!

BOLLÈNE MAG (N° 49)

En couverture: immense photo d'un cambrioleur avec cagoule, à l'entrée du village, avec le panneau d'entrée «Bollène». Titre: «Mettons fin aux cambriolages».

Édito: «*Nous avons mené une lutte sans merci contre la délinquance ne laissant rien passer, ne tolérant pas le moindre acte déviant: mise en place d'une police municipale patrouillant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, installations de caméras, armements des policiers, rappels à l'ordre, dispositif Départ en vacances...*»

Bienvenue dans l'épicentre de la délinquance que doit sûrement être Bollène!!! Puis, dans ce même numéro, deux pages entières sont consacrées au dispositif de «délation citoyenne»... pardon, de «participation citoyenne»: «*“Participation citoyenne” est venue renforcer la politique de sécurité publique menée à Bollène. Je vous invite à rejoindre ce dispositif de lutte contre les cambriolages et à créer des groupes, s'il n'en existe pas encore, dans chacun des quartiers de Bollène. “Participation citoyenne” ne permet pas aux habitants de faire justice eux-mêmes, mais l'objectif est d'informer la police municipale ou la gendarmerie de tout agissement suspect que vous pourriez observer.*»

La délation est décidément bien dans l'ADN des fascistes!

BOLLÈNE MAG (N° 50)

On «appréciera» à sa juste valeur le titre d'un des principaux articles de ce numéro consacré aux dix ans de la municipalité : «*Dix ans de combats pour les Bollénois : contre la pollution, les gaspillages, les inondations, l'immigration*».

On fera difficilement pire en termes de racisme décomplexé !

HOMOPHOBIE :

MARIE-CLAUDE BOMPARD DE NOUVEAU DEVANT LA JUSTICE

La maire de Bollène était poursuivie en appel par l'association Mousse pour avoir refusé de célébrer le mariage d'un couple homosexuel. Selon *La Provence* (23 mars 2017), le tribunal correctionnel de Carpentras n'avait pas tranché au fond en estimant que l'association ne pouvait poursuivre Marie-Claude Bompard pour avoir refusé, en raison de leur orientation sexuelle, de marier un couple homosexuel. Une décision contestée par l'association représentée par M^e Deshoulières, qui lutte contre les auteurs de propos et discriminations homophobes et sexistes.

Le mardi 12 mars à Nîmes, Marie-Claude Bompard, tout en affirmant ne pas avoir d'*a priori* sur les personnes homosexuelles, explique avoir agi conformément à ses convictions religieuses : «*Il m'était ainsi difficile de célébrer cette union de personnes de même sexe.*»

LES BOMPARD, L'HOMOPHOBIE ET LES GILETS JAUNES

Le 10 janvier 2019 est sorti un *Manifeste pour une mobilisation générale*. Derrière ce titre séduisant, on retrouve en fait des opposants à la loi Taubira sur le mariage pour tous, dont certains réunis sous l'appellation «*Gilets jaunes catholiques*». Il est dit notamment : «*Nous réclamons que les lois concernant la famille et la dignité de la personne humaine soient soumises systématiquement à un référendum d'initiative citoyenne (RIC). À défaut, nous annonçons notre intention de redescendre inlassablement dans la rue jusqu'à ce que le RIC soit*

enfin accessible aux citoyens et jusqu'à ce que les lois anti-familles, qui figurent parmi les principales causes de la pauvreté dans notre pays soient abrogées.»

Ou comment tenter une convergence entre Gilets jaunes et catholiques intégristes et homophobes! Bien entendu, les Bompard sont de la partie, parmi les signataires, aux côtés d'élu-es RN et autres fascistes notoires!



Mme Bompard, en pleine campagne municipale, surfe sur les éléments phares de l'extrême droite : comptes municipaux et délinquance. C'est ce que l'on retrouve dans les deux derniers bulletins municipaux.

La couverture de celui de juin montre deux motards de la police municipale avec en arrière-plan les barres d'immeuble du centre-ville, la délinquance est clairement ciblée et toute trouvée... Chiffres négatifs à la clé, et difficilement vérifiables, la maire peut ainsi annoncer l'augmentation de l'effectif de la police municipale, de son parc automobile et de son armement; alors qu'en même temps, dans les comptes de la mairie publiés dans le bulletin de septembre, elle déclare fièrement la baisse des effectifs municipaux globaux. Mais lesquels? Des policiers municipaux à la place de quels agents? Des éducateurs spécialisés des centres sociaux fermés, des ATSEM manquantes dans les écoles?

Le samedi 11 mai 2019, c'est en grande pompe («brune») que Mme Bompard inaugure la rue Commandant Hélie-Denoix de Saint-Marc, l'un des principaux acteurs du putsch des généraux en 1961, condamné avec les chefs de l'OAS à dix ans de réclusion criminelle. Cette nouvelle appellation remplace la rue du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie), et ce malgré un courrier d'indignation des organisations d'anciens combattants (ARAC, FNACA, ANACR) le 8 avril et un rassemblement le 25. Une vision bien dirigée et destructrice de l'histoire!

CAMARET-SUR-AIGUES

UNE PME DE RENOM S'INSTALLE DANS LA VILLE

Le Comptoir de Mathilde, PME de plus en plus célèbre et spécialisée dans le chocolat, les pâtes à tartiner et confiseries traditionnelles françaises, a décidé fin août 2017 d'installer son siège social et une usine à Camaret-sur-Aigues.

Le PDG pose volontiers en photo avec Jacques de Beauregard, le maire de la ville, et tout a été réglé en mairie le 3 octobre 2017. Mairie qui compte bien utiliser l'image de la marque pour sa ville, comme le dit un des dirigeants de la PME: «Être pour Camaret ce que l'Occitane est pour Manosque.» Décidément le patronat ne s'occupe définitivement pas de politique, mais de bénéfices et c'est tout!

Visa propose un nouveau slogan pour la marque: «La pâte à tartiner haut de gamme sans huile de palme et sans OGM... et de plus en plus brune»!



En avril 2018, Philippe de Beauregard, le maire RN de Camaret-sur-Aygues, a été condamné par le tribunal correctionnel de Carpentras pour conduite sans permis en récidive, selon France Bleue Vaucluse. L'élu devra payer une amende et repasser son permis!

Quelle exemplarité! Est-ce qu'il va s'appliquer à lui-même la tolérance zéro comme le prône son parti envers les délinquants récidivistes?

LA STRATÉGIE DE LA PEUR

Dans l'édito du *Ravelin* (le magazine municipal) du printemps 2018, le maire explique: «Fin mars, le terrorisme islamique a encore frappé notre pays. Ce qui étonne les commentateurs et surprend nos dirigeants, c'est que la barbarie djihadiste ne s'est pas abattue dans une grande ville ou au cœur d'un site à forte fréquentation mais dans un village de la campagne languedocienne.

Pour notre part, avec mes élus délégués à la sécurité Lionel Muret et Jean-Luc Da Costa, nous avons toujours été convaincus que nul n'est à l'abri de cette idéologie totalitaire qu'est l'islamisme. Les petites communes peuvent être touchées au même titre que les grandes villes. Nous n'avons jamais relâché notre vigilance et la police municipale, en liaison avec les forces de gendarmerie, continue de mettre en œuvre les consignes de vigilance maximum.»

Encore et toujours la stratégie de la peur, de la terreur, qui est d'ailleurs celle des terroristes eux-mêmes : attention, personne n'est à l'abri, même les petits villages peuvent être touchés !

Pour le RN, c'est du « pain béni » : toujours plus de politique sécuritaire ! Pointer les immigrés par des amalgames honteux et sans fondements !



LES AXES PRIORITAIRES DE LA CAMPAGNE DU MAIRE

Dans un entretien au journal d'extrême droite *Présent* (25 octobre 2019), Philippe de Beauregard définit ses thèmes prioritaires pour la campagne électorale des municipales de mars 2020. Elles sont au nombre de trois et deux d'entre elles concernent la sécurité et l'identité !

Nul besoin de développer, nous avons là la colonne vertébrale de l'extrême droite !!!

PHILIPPE DE BEAUREGARD ET LA LAÏCITÉ

S'il y a bien une notion dont le maire d'extrême droite ne s'embarrasse pas, c'est bien celle de laïcité.

Toujours dans la même édition de *Présent*, il explique que Camaret-sur-Aigues est « un vieux village provençal, et je dirais même provençal et chrétien. C'est pourquoi nous avons consacré la ville au Sacré-Cœur » !

PHILIPPE DE BEAUREGARD ET LES CATHOLIQUES TRADITIONALISTES LIBANAIS

À première vue, nous ne pouvions qu'être surpris en lisant, dans les pages du n° 19 du *Ravelin* qu'un jumelage venait de naître entre Camaret-sur-Aigues et une commune du Moyen-Orient. C'est avec Ras Baalbeck, ville libanaise de 1 000 habitants, que ce jumelage s'est fait, une ville chrétienne comme le souligne le magazine municipal.

C'est dans *Présent* (25 octobre 2019) que les choses se précisent, notamment le fait que côté libanais, c'est avec l'appui du parti Kataeb que ce jumelage a pu se faire. Plus connu sous le nom des Phalanges libanaises, le parti Kataeb, est un parti politique essentiellement chrétien créé en 1936. Ce parti est notamment responsable (avec la complicité d'Israël) du massacre des camps palestiniens de Sabra et Chatila au Liban, où 700 (chiffres officiels d'Israël) à 3 500 hommes, femmes et enfants trouvèrent la mort en septembre 1982.

Rien d'étonnant donc à ce que Philippe de Beauregard partage et commente un entretien de Fouad Abou Nader à *Présent* (11 octobre) : «*Fouad Abou Nader lance un appel aux chrétiens du Liban. J'apporte mon soutien plein et entier à l'appel de Fouad Abou Nader en faveur des chrétiens du Liban. Dirigeant du Kataëb, il soutient notamment le jumelage entre Ras Baalbeck et Camaret-sur-Aygues.*»

Ce même Fouad Abou Nader, régulièrement relayé par les médias français d'extrême droite et catholique intégriste (*Présent*, *Le Salon beige*, TV Liberté, *Liberté politique*, etc.), qui déclara au *Salon beige*, en 2017 : «*Si vous ne soutenez pas les chrétiens d'Orient, alors un jour la présence chrétienne dans vos pays sera également contestée.*» La théorie du «grand remplacement» dans toute sa splendeur !

UN SOUTIEN AU RACISTE ZEMMOUR

Même si ce n'est pas une surprise, nous ne pouvons pas passer sous silence le soutien de Philippe de Beauregard à

Éric Zemmour à la suite de son discours raciste lors de la convention de la droite organisée par Marion Maréchal Le Pen en octobre 2019.

Sur la page Facebook du maire, nous pouvons lire: *«Soutien sans réserve au lanceur d’alertes Éric Zemmour, qui risque de lourdes condamnations pour avoir critiqué l’immigration et l’islam à la convention de la droite. La France n’est plus le pays des droits de l’homme mais celui du recul des libertés démocratiques.»*

Éric Zemmour, condamné pour provocation à la haine raciale est tout sauf un lanceur d’alerte. C’est d’ailleurs faire insulte aux véritables lanceurs d’alerte qui agissent pour le bien commun, les conditions de travail, la justice.

POLICE MUNICIPALE

En juin 2019, Camaret-sur-Aigues se dote d’un quatrième policier municipal, qui a passé neuf ans dans la Légion étrangère à Orange! Nul doute sur la manière dont il assurera la «sécurité» des Camaretois!!!

LIMITATION DE LA VITESSE... AUGMENTATION DE L’HYPOCRISIE

Sur la page Facebook de la commune d’extrême droite, on peut voir apparaître sur une publication en date du 1^{er} octobre 2019, un gros panneau de signalisation de limitation de la vitesse à 30 km, avec le commentaire: *«Pour réduire la vitesse et limiter les risques d’accidents de la route, la Ville a mis en place une zone 30 km/h sur les rues Ferry et Daudet. [...] À partir de jeudi 3 octobre, la police municipale opérera des contrôles de vitesse, avec verbalisation en cas d’infraction.»*

Le maire d’extrême droite en personne a intérêt à faire très attention puisque, pour rappel, il s’est vu retirer par le passé son permis de conduire à la suite de trop nombreux excès de vitesse; ce qui ne l’a par ailleurs pas empêché de continuer à conduire, ce qui lui a valu d’être condamné en avril 2018 à 700 euros d’amende et à devoir repasser

son permis. Nous comptons sur la police municipale de Camaret-sur-Aigues pour être vigilante quant aux agissements de ce dangereux récidiviste!

LE PONTET

BILAN DE MI-MANDAT

Le maire se félicite, dans le dernier magazine municipal de décembre 2017 de son bilan de mi-mandat.

On peut y trouver, en tête de gondole, une baisse de la fiscalité locale de 1%, une baisse du désendettement, mais aussi une baisse de la masse salariale de la commune.

Eh oui, le maire se félicite: *«Chaque année, par le jeu mécanique de l'ancienneté et des prises de grade, la masse salariale d'une commune augmente systématiquement de 1,5 à 2%. Notre baisse de 3% est donc d'autant plus remarquable. À choses égales, elle équivaut à une baisse de plus de 7%.»* Et comment est-il arrivé à ce résultat?

Aucune indication, mais Visa propose quelques pistes: non-remplacement de départs en retraite (comme le maire l'avait annoncé lors de son élection en 2014), non-renouvellement de CDD, baisse des primes (prime annuelle des employés municipaux supprimée en 2015), etc.

Mais il y a des secteurs qui eux ne sont jamais en baisse de moyens ou d'effectifs avec le FN; Joris Ebrard nous le confirme pour sa commune: *«Nous avons engagé dix policiers supplémentaires, créé la brigade de nuit, installé sept nouvelles caméras, équipé nos patrouilles du Glock 17 calibre 9 mm adapté à leurs missions, acheté cinq Kangoos, deux motos.»* Au Pontet, les priorités sont claires!



Dans le magazine municipal de l'été 2018 (n° 107), une page entière consacrée... oh surprise... à la sécurité. Avec en vedette, l'arrivée de Fix... un chien de police ! Au Pontet, on ne remplace pas les départs en retraite, mais on recrute des chiens de police ! Sur la même page, nous pouvons lire un article intitulé « Une belle arrestation » sur les exploits très détaillés de la glorieuse police municipale du Pontet, engagée dans une course-poursuite...

Dans le magazine de fin d'année 2018 (n° 108), la sécurité est toujours à l'honneur ; autrement dit, l'argent de la mairie est encore et toujours plus dépensé pour la police : *« Par ailleurs, les policiers seront équipés de Taser et suivront des entraînements pour l'usage de bâtons télescopiques ainsi que pour le flash-ball. »*

Enfin, côté matériel, un nouveau véhicule d'intervention, type berline, sera acheté ainsi que des barrières destinées à pouvoir bloquer un véhicule lancé à grande vitesse sur une zone accueillant du public à l'occasion de festivités.

Sur la même page, nous avons encore droit aux exploits détaillés de la glorieuse police municipale... car comme il est écrit : *« Policier municipal n'est pas un métier comme les autres » (sic)*. Cette même glorieuse police municipale intervient désormais dans les classes de CM2 du Pontet pour sensibiliser les enfants au bon comportement sur Internet ! On peut se poser la question si ces mêmes policiers vont mettre en garde les enfants du Pontet contre les nombreux *« fake news »* et autres théories complotistes si chères au RN et leurs amis de la fachosphère !

BAISSE DU PERSONNEL MUNICIPAL

Dans *Le Pontet Mag* (n° 106, printemps 2018), le maire Joris Hébrard se félicite de la baisse des *« charges »* de personnels. Le terme n'est d'ailleurs pas anodin : *« Le Pontet est sans doute une des rares villes de France où 2018 verra la baisse des charges de personnel. La chose est possible car tous les départs en retraite ne sont pas remplacés. À chaque fois que la chose est faisable sans nuire au service public, une solution en interne est*

privilegiée. Grâce à cet effort, la baisse de la masse salariale sera comptablement de 0,4% par rapport à 2017. En réalité, elle se situera plus près de 2% puisque, chaque année, mécaniquement par le jeu des prises de grade et d'ancienneté, la masse salariale des collectivités augmente d'environ 1,5%.»

Dans le numéro de mars 2019, on apprend une légère hausse des «charges» de personnels. Cela paraît étonnant venant d'une mairie d'extrême droite, mais voici le détail : «Pour l'année 2019, la hausse attendue du volume des charges du personnel est essentiellement liée à la mise en œuvre du régime indemnitaire (RIFSEEP) obligatoire, dont le coût global est estimé à 160 000 euros. Mais cette hausse est contrebalancée par une baisse des effectifs. En effet, neuf agents partiront au cours de cette année (- 260 000 euros) et le recrutement ne concernera que deux policiers municipaux (+ 65 000 euros). Au total, la situation reste maîtrisée.»

Sept départs d'agents ne seront pas remplacés... et le recrutement ne concernera que la glorieuse police municipale !

C'est une constante dans les mairies brunes : baisse des budgets sociaux, non-remplacement des départs en retraite, non-reconduction des contractuels !



LE MAIRE OPPOSÉ À LA RESTITUTION D'UNE PRIME DE FIN D'ANNÉE

En septembre 2019, dans une lettre ouverte à Joris Hébrard, le maire RN du Pontet, les syndicats des territoriaux CGT et FO expliquent : «Lors de l'annonce de la suppression de notre prime de fin d'année en 2015, vous [le maire] n'avez cessé de clamer haut et fort que le seul responsable était le préfet. En date du 7 juin 2019, la cour administrative d'appel de Marseille a annulé le budget primitif arrêté par le préfet pour l'année 2015 et lui a fait injonction de le modifier en y inscrivant la totalité de la prime. Compte tenu de cette décision de justice,

et sachant que nous avons votre plein et entier soutien dans cette affaire, comme vous l'avez écrit à l'ensemble du personnel en juin 2015, nous sommes certains que vous allez restituer la prime à l'ensemble des agents tels qu'ils en bénéficiaient avant 2015. Par ailleurs, nous sommes persuadés que vous avez conscience du préjudice financier que nous avons subi et sommes convaincus que vous ne manquerez pas de nous informer au plus tôt, sur la date de versement de notre prime au montant qui nous est dû.»

C'est pourtant une fin de non-recevoir qu'a une nouvelle fois adressé le maire d'extrême droite à ses agents municipaux et aux syndicats CGT et FO, en refusant le paiement de cette prime.

Joris Hébrard tente une explication dans un communiqué du 17 septembre 2019, publié sur le site Internet de la commune. En effet, sa seule ligne de défense est de se cacher derrière le préfet et d'indiquer qu'il a fait voter une «*prime de remplacement*» censée pallier la suppression de la prime de fin d'année, prime évidemment loin d'être à la hauteur ! Mais quand bien même le maire d'extrême droite ne serait pas responsable de la suppression de la prime de fin d'année, le fait est que maintenant une décision de justice a annulé cette suppression, c'est bel et bien à lui de la rétablir... ce qu'il se refuse à faire !

Pourtant, il n'hésite pas à conclure son communiqué comme suit : «*Le montant de la prime (300 000 euros) équivaut à environ 10% du budget investissements/dépenses. Une somme importante portant sur des réalisations dont seraient ou seront privés les Pontétiens.*» En clair, il joue la division entre les agents communaux et les habitants !

Enfin, comme le rappelle un tract intersyndical datant de décembre 2018, lors d'une réunion entre les syndicats CGT et FO et le maire, ce dernier leur avait dit qu'«*il y a des choses dans la vie bien plus difficile que de perdre 500 euros dans l'année*»... et ce même tract de rappeler que l'une des premières mesures que le maire avait adoptée après son élection était de s'augmenter lui-même !

Une preuve de plus de la prétendue vision sociale du parti d'extrême droite !

UNE OBSESSION POUR LA « SÉCURITÉ »

Comme à son habitude, *Le Pontet Magazine* ouvre son numéro 112 (septembre 2019) par deux pages entières consacrées à la sécurité et à la police municipale.

Alors que le maire d'extrême droite rechigne à payer la prime de fin d'année à ses agents municipaux, il n'hésite pas à investir et à recruter dans la police municipale.

Et le magazine municipal d'indiquer pour la rentrée de septembre 2019 des investissements en équipement pour la police municipale: barrières BAAVA (barrières amovibles anti-véhicule assassin) pour la somme de 9 190 euros, nouvelle enseigne pour le commissariat, acquisition de vélos électriques, etc. C'est ensuite une page entière consacrée à «*éduquer et prévenir*», avec un article sur «*la police municipale aux côtés des écoliers*» et un autre sur «*la journée police/population*»!

Les priorités idéologiques ne sont plus à démontrer au RN et Joris Hébrard, en consacrant les deux premières pages (hors sommaire et édito) du *Pontet Magazine* à la police municipale, nous le confirme !

ORANGE

MUSELLEMENT DE L'OPPOSITION ET PRATIQUES FASCISANTES

Depuis le début de ses mandats, Jacques Bompard essaye de museler toute opposition. Cette politique s'amplifie au dernier trimestre 2017: lors du conseil municipal du 29 octobre, la mairie ne fournit pas les documents nécessaires à la connaissance des dossiers, notamment le très épineux PLU (plan d'urbanisme). Lors du conseil municipal du 23 novembre, il suspend la séance dès que l'opposition

prend «*trop longtemps*» ou de façon «*intempestive*» la parole et donne un blâme à l'une de ses représentantes... Il préfère informer *via* les panneaux d'information électroniques municipaux (à côté de l'annonce du loto et du vide-greniers): «*Suite aux débordements aux conseils municipaux, le maire procédera directement au vote chaque fois que l'opposition lui dénierait le droit de répondre.*» Fin des débats et belle démonstration de démocratie.

M. Bompard a une vision bien particulière de la démocratie! Par exemple, son contournement de la loi sur le cumul des mandats. À la suite des élections législatives, M. Bompard en plus de son mandat obtient celui de député, ce qui n'est plus possible avec la nouvelle loi. Pas grave, ce grand défenseur de la démocratie a une stratégie pour garder tous les pouvoirs en mains: démissionner de son mandat de maire, pour être dans les clous dans un premier temps, puis se faire réélire par le conseil municipal (la dernière élection étant celle qui donne mandat) le 25 juillet, et en même temps, continuer à agir au sein de l'Assemblée nationale via sa suppléante (pantin de sa seigneurie). Et le tour est joué!

Sûrement que M. Bompard se considère comme le seul capable de défendre la nation en informant ses concitoyens des prétendus dangers de l'islam via son compte Facebook de député, du bulletin municipal, du journal de la Ligue du Sud, *Le Petit Daudet*, et des conférences organisées par la ville d'Orange comme celle du 30 novembre 2017: «*Islamogauchisme, la convergence de la haine*», conférence annoncée comme non conformiste, de «*son ami*» Bernard Antony.



LOGEMENT SOCIAL

Jacques Bompard dans *Orange Vérité* (n° 114, juillet 2018):
«*Quand les services de l'État imposent de construire 30 à 50%*

de nouveaux logements sociaux, c'est-à-dire demandent à une commune de construire un logement social à côté de tout nouveau logement, il faut bien reconnaître que la commune dispose d'un choix restreint.» En effet, si les communes avaient la possibilité de donner les logements sociaux aux habitants de la commune dans le besoin, nul doute que de nombreux retards en la matière seraient comblés. Disons-le franchement, la grande crainte des exécutifs des mairies brunes est de voir des logements payés par le contribuable local être dévolu à d'autres familles ou personnes venues d'ailleurs et prioritaires sur les gens d'«ici». *« Cette politique totalitaire du logement place les maires dans des situations indécises. Non seulement il est devenu impossible de différer ou de s'opposer au diktat de la loi SRU à cause d'amendes prohibitives, mais en plus toute municipalité se voit dans l'obligation de construire en dehors de ses besoins propres. »*

La Ligue du Sud se place dans la lignée de l'extrême droite en général et du Rassemblement national en particulier, à savoir une farouche opposition à la construction de logements sociaux. Leurs arguments : les logements sociaux deviennent des lieux de communautarisme où se développe l'insécurité ! Suivez son regard : l'extrême droite pointe en effet les immigré·es et les étranger·es ! Mais la réalité est que l'extrême droite est viscéralement l'ennemi des pauvres et des personnes en difficulté. Ils sont en fait contre le parc de logements publics, comme cela était bien expliqué dans leur programme de 2017 !

LA LIGUE DU SUD CONTRE LES DROITS DES FEMMES

Interview de Bompard au site d'extrême droite *Boulevard Voltaire* (30 juin 2018) : *« Malgré les précautions prises à l'époque, la loi Veil a engendré dix millions de petits Français en moins. Cela correspond presque exactement à l'inversion de population que subit notre pays par l'afflux de gens venus d'un peu partout, non pas pour défendre les valeurs de la France ni ses traditions mais, au contraire, pour nous imposer les leurs. C'est bien ce qui est totalement intolérable. »* Ou comment

«mixer» un positionnement anti-IVG et la théorie raciste du grand remplacement, en lançant des chiffres totalement fantasmagoriques!

LA LIGUE DU SUD CONTRE LA LAÏCITÉ

Dans la revue municipale d'Orange de juillet 2018, on apprend que *«Monsieur le maire Jacques Bompard avec Monsieur le curé d'Orange, le père Michel Berger, ont renouvelé la consécration de la ville aux cœurs sacrés de Jésus et de Marie vendredi 8 juin à 12 heures aux pieds de la Vierge, au sommet de la colline Saint-Eutrope. Après que Monsieur le maire ait lu la prière de consécration avec les élus présents, demandant la protection et la prospérité des habitants, le curé de la paroisse a béni la ville!»*

La laïcité n'est visiblement pas la priorité de la Ligue du Sud... sauf quand il s'agit de s'en prendre aux musulmans... bien entendu!

BOMPARD SOUTIENT GÉNÉRATION IDENTITAIRE

Le 25 avril 2018, à propos de l'immonde action de Génération identitaire au col de l'Échelle, Jacques Bompard avait déclaré: *«Quand l'État démissionne de ses missions régaliennes, la jeunesse de bon sens prend la relève: utile rappel à l'ordre en forme de coup d'éclat de Génération identitaire.»* Une preuve de plus des liens idéologiques qui unissent l'extrême droite «au pouvoir» et les groupuscules fascistes et violents.

BOMPARD ET LE BASTION SOCIAL

Le maire d'Orange a tenu une conférence le 8 septembre 2018 au local du Bastion social, organisation fasciste et violente. Pas si étonnant puisque Bompard avait déjà ouvertement soutenu le Bastion social de Lyon, en juin 2017. Entre fascistes, quelle que soit l'étiquette, on se ressemble et on s'assemble!

BOMPARD ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fin janvier 2019, Jacques Bompard a été élu président de la Communauté de communes du pays réuni d'Orange (CCPRO), qui comprend les communes de Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Jonquières et Orange. Dans les compétences de la CCPRO, on retrouve l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Sur ce dernier point, nul doute que la prise de pouvoir du maire d'extrême droite aura des conséquences dramatiques !

BOMPARD DEVANT LA JUSTICE

Jeudi 14 mars 2019, le maire d'extrême droite est jugé au tribunal correctionnel de Carpentas qui a requis contre lui deux ans de prison, 40 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêts.



Le maire d'Orange et sa manipulation de l'histoire, Jacques Bompard et l'Algérie française. Le nouveau rond-point de la route d'Avignon, du nom du lieutenant-colonel Charles Gilbert de la Chapelle, acteur du putsch des généraux de 1961, a été inauguré le 7 juin 2019. Cette date a été soigneusement choisie car elle correspond à celle de l'exécution de deux membres de l'OAS, Albert Dovecar et Claude Piegts. Il montre ainsi sa volonté de réhabiliter tous ceux qui ont voulu l'enlèvement de la guerre d'Algérie et de sa soumission.

En effet, cela fait suite à la nomination de deux rues d'Orange aux noms de partisans de l'Algérie française : Jacques Perret (collaborateur au journal royaliste *Aspects de*

la France et grand défenseur de l'Algérie française) et Hélié Denoix de Saint Marc. Noms très à la mode, aussi utilisés par Mme Bompard à Bollène et Robert Ménard à Béziers.

Dans son discours d'inauguration, «*Le devoir de mémoire*», Jacques Bompard ne va que dans un sens, celui des militaires nationalistes.

LA NOUVELLE VAGUE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE

Depuis longtemps, le maire d'Orange tente d'imposer ses idées pro-catholiques et monarchistes; par exemple, sa proposition d'amendement à l'Assemblée nationale au projet de loi sur les «funérailles républicaines» demandant pardon aux rois de France pour le saccage de leurs sépultures. Ce projet a été rejeté en 2016.

Ne pouvant être entendu sur le plan national, c'est dans sa commune qu'il va mettre en place son idéologie. Le mardi 9 juillet 2019 était inauguré le mémorial de la Terreur, précédé d'une procession.

À travers ce monument, il dénonce cette période de la Révolution française: «*Les jacobins et les radicaux voulurent expurger la France du catholicisme et créer un homme nouveau. Leurs héritiers nazis ne firent pas autre chose*» (interview dans *lerougeetle noir.org*) et qu'«*il est grand temps, non pas d'effacer le passé, mais de se réconcilier avec lui, de l'accepter et d'aller à sa rencontre par l'Art et la prière*» (discours du 9 juillet 2019, site Ville-Orange).

Comparaison avec le régime nazi, déni absolu de laïcité; Monsieur Bompard est bien loin de l'histoire et de la légalité...

Être dans l'illégalité, cela devient une habitude pour monsieur «honneur», qui a été condamné définitivement le 16 mai 2019 par le tribunal de Carpentras pour prise illégale d'intérêts à six mois de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende, mais pas d'inéligibilité...

Condamnation aussi pour sa fille et son beau-fils. Son délit: avoir détourné (en famille donc!) des finances de la ville à des fins privées dans des affaires immobilières.

MANTES-LA-VILLE

C'est la seule ville d'Île-de-France administrée par le RN, mais les élections de 2017 y ont été très décevantes et montrent que son implantation n'est pas vraiment assurée.

À la présidentielle, Marine Le Pen n'était arrivée qu'en quatrième position au premier tour, avec 19,48% des suffrages exprimés. Un peu mieux que pour l'ensemble du département où elle n'a obtenu que 12,92% mais très en deçà du score espéré par le FN.

Lors des législatives, le candidat frontiste était François Siméoni, le patron de la fédération FN des Yvelines. Suppléante Monique Führer... ça ne s'invente pas! Il a obtenu sur la ville 19,48% des voix, ce qui le plaçait au deuxième rang. Mais il n'a recueilli que 15,64% des voix pour l'ensemble de la circonscription et n'a pu être présent au deuxième tour où se sont affrontés les candidats LR et LRM. C'est le candidat des républicains qui l'a emporté avec 52,87% des suffrages. Il faut néanmoins noter le taux d'abstention très élevé (63,64%).

François Siméoni était officiellement soutenu par Cyril Nauth, le maire de Mantes-la-Ville: *«Je vous exhorte à voter pour lui, en toute confiance, car il respectera les engagements qu'il a pris auprès de vous, tout comme j'ai respecté les miens auprès des habitants de Mantes-la-Ville depuis 2014.»* Sa défaite est donc un peu la sienne...

Depuis, Siméoni a rejoint Les patriotes de Florian Philippot, après avoir été remplacé par Mathilde Androuet, ambitieuse trentenaire venant du siège du FN, à la tête de la fédération des Yvelines...

INDEMNITÉ DU MAIRE AUGMENTÉE DE 300 EUROS

Ces déboires n'empêchent pas le maire de veiller à la défense de ses intérêts propres.

En juin 2017, il a augmenté son indemnité de maire de 7%. Ce qui, ajouté à ses indemnités de conseiller régional et d'élu à la communauté urbaine, lui permet d'atteindre un confortable total mensuel brut de 7350 euros.

L'opposition dénonce cette opération et rappelle que *«le maire, en trois ans, a divisé les subventions aux associations par deux, baissé le nombre d'agents municipaux de près de 20% [...], supprimé au maximum tout ce qui a trait au social, en expliquant que les finances municipales vont mal et qu'il faut faire des économies...»*!

LA GUERRE AUX SYNDICATS

Présenté par le maire en septembre, le projet de refonte du temps de travail des agents municipaux équivaut à leur supprimer onze jours de congé. La CGT des territoriaux de Mantes-la-Ville a appelé à un mouvement de grève qui a fortement mobilisé avec des débrayages et rassemblements réguliers devant la mairie de 10h30 à 13h30.

Le maire et ses adjoints ont alors décidé d'assumer eux-mêmes la garderie et la cantine en arguant de *«l'irresponsabilité des syndicats»* et en affirmant que *«les intentions et les motivations de la municipalité [...] sont claires : défendre l'intérêt de la collectivité, défendre les intérêts des Mantevillois et ceux de tous les usagers des services publics tout en respectant la loi et les droits des agents municipaux»*.

Défendre l'intérêt de la collectivité c'est, pour la municipalité FN, l'attaque délibérée contre le droit de grève, et la mise en danger des enfants. Il faut en effet préciser que cette opération ne présentait aucune garantie de sécurité, tant par le nombre excessif d'enfants à garder que par l'incompétence des adjoints en la matière. L'adjointe aux affaires scolaires, 76 ans, s'est ainsi retrouvée en charge de la surveillance de 47 enfants de moins de 5 ans!

Les parents s'en sont inquiétés et ont fait circuler une pétition pour réclamer « *un service de qualité et encadré de façon sécurisée pour les enfants sur le temps du déjeuner* ».

Il faut préciser que les adjoints concernés sont des proches de Cyril Nauth et que l'adjointe aux affaires scolaires est une militante intégriste qui défile en tête des cortèges de Civitas avec Farida Belghoul, l'initiatrice des fameuses « Journées de retrait de l'école¹ ». Il s'agit bien d'une opération politique qui permet de mettre en avant deux thèmes chers à l'extrême droite : la lutte contre les syndicats et la reprise en main de l'éducation.

LA LUTTE CONTRE L'ISLAM

Le feuilleton de la guerre du maire contre le projet de mosquée se poursuit. Depuis son accession à la mairie en mars 2014, Cyril Nauth mène une lutte incessante contre l'implantation d'une mosquée dans l'ancienne trésorerie qu'il veut récupérer pour la police. Bien que condamné à plusieurs reprises, il persiste dans sa politique discriminatoire.

En juin 2017, le tribunal administratif a ordonné au maire, sous peine d'astreinte, d'octroyer le permis de construire à l'Association des musulmans de Mantes-Sud (AMMS) pour aménager une salle de prière dans l'ancienne trésorerie.

En novembre 2017, la cour administrative d'appel de Versailles a confirmé cette décision, considérant « *que le projet d'installer un nouveau poste de police municipale dans les locaux [...] reposait sur le mobile affiché de faire obstacle à cette implantation* » et que cette manœuvre représentait un « *détournement de pouvoir* ».

Le tribunal administratif et la cour administrative d'appel de Versailles se sont prononcés à trois reprises en ce sens

1. Voir *Questions de classe*, www.questionsdeclasses.org/?Le-maire-FN-et-ses-adjoints-se-substituent-aux-grevistes-des-cantines-et&var_mode=-calcul.

depuis août 2015. Ce feuilleton coûte cher à la ville : plusieurs centaines de milliers d'euros d'après les estimations de l'AMMS.

UN BILAN TRIOMPHALISTE TRÈS CONTESTÉ

En octobre 2017, le maire a publié un bilan de mi-mandat dans un numéro spécial du magazine municipal : *Trois années en action au service des Mantevillois*. Il y parle notamment de ses réalisations sur l'école, la sécurité et l'urbanisme, se targuant aussi « *d'assainir et de redresser les finances de la commune, notamment en maîtrisant les dépenses [...] et en mettant un terme aux dérives concernant la masse salariale* ». Il conclut : « *Ne prêtant guère attention aux propos d'une opposition déboussolée, la majorité travaille avec courage, constance et transparence aux services de tous les Mantevillois.* »

À la grande ire de l'opposition, de droite et de gauche, qui – fait exceptionnel – a tenu une conférence de presse commune pour dénoncer les contre-vérités et les manipulations de chiffres qui sous-tendent ce bilan. Pour le PS, le maire « *vide progressivement mais sûrement de sa substance la vie associative, la vie sociale, la vie sportive, la vie culturelle de Mantes-la-Ville* ». Et pour la droite : « *En voyant le bilan du maire, on s'aperçoit qu'il est truffé de contre-vérités et de mensonges.* »

Mais la critique la plus serrée vient, comme d'habitude, du Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes (CRIC) qui organise la résistance citoyenne et analyse et fait connaître l'action de la municipalité frontiste depuis son élection. Leurs analyses sont accessibles sur le Net et reprennent chacun des dossiers².

Pour l'école, le CRIC rappelle la durée des locaux provisoires, l'absence de projets pédagogiques et la diminution des activités périscolaires. Pour la petite enfance, la multiplication des crèches privées et la suppression d'assistantes maternelles. Il souligne l'asphyxie du club de foot et la

2. <http://fr.calameo.com/read/004165528ce1993ed5647>.

réduction des heures de l'école d'art. Les subventions des associations sont en chute libre et les fêtes de quartiers sans moyens. L'action sociale du CCAS a été fortement amputée et les trois centres de vie sociale réduits à l'os.

Par contre, les dépenses sont en pleine expansion pour la sécurité, le dispositif « Voisins vigilants », la multiplication des caméras de surveillance, le nouvel armement de la police municipale.

« En synthèse, nous retiendrons qu'il n'y a absolument rien dans la politique de la majorité municipale qui favorise une vie sociale animée et positive... Nous constatons à regret que la volonté de proposer un bilan "le plus fidèle possible" n'était qu'un vœu pieux et que la mairie n'a pas résisté à la tentation de trier et formuler dans le bon sens les informations présentées dans le n° spécial "mi-mandat" qui finalement s'abandonne dans un indécent exercice d'autosatisfaction. »



DES ÉCONOMIES INÉGALEMENT RÉPARTIES

Cyril Nauth, le maire Front/Rassemblement national de Mantes-la-Ville, continue discrètement de mettre en œuvre sa politique inégalitaire et discriminatoire.

Comme dans toutes les municipalités d'extrême droite, c'est l'argument de la « bonne gestion » et de la diminution des impôts locaux qui sert à justifier la politique menée. Nauth affirme qu'il gère la ville en « bon père de famille » et dans ses vœux 2018 il s'est engagé « à continuer dans la voie du sérieux et de l'exemplarité en matière budgétaire ». Qu'en est-il réellement ?

Lorsqu'on regarde plus précisément les décisions prises, ces économies servent surtout à justifier la diminution, voire la suppression, des structures d'aides sociales (CVS, missions locales pour l'emploi...) et des subventions aux associations (FC-Mantois, LDH, le Comité des fêtes, l'école d'arts plastiques...) dont il aimerait réduire les

activités. Elles servent aussi de prétexte pour réduire le nombre d'agents publics, donc des services à la population.

Mais ne sont pas citées les dépenses liées à son acharnement contre les demandes de permis de construire d'une mosquée et d'un centre culturel musulman (plus de 100 000 euros de frais de justice). Ni les frais d'un audit financier pour un bilan d'autosatisfaction à mi-mandat largement diffusé dans la ville. Ni encore le budget renforcé de la police municipale et de la vidéosurveillance...

DYSFONCTIONNEMENTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil comprend 33 membres dont 22 appartiennent à la majorité. Toute l'opposition dénonce des débats verrouillés et un manque de transparence qui l'ont conduit à quitter les conseils à plusieurs reprises. Elle souligne l'«*omni-absence*» de certains élus frontistes.

Il arrive souvent que le quorum de 17 présents ne soit pas atteint. Ce qui n'empêche pas toujours – et au contraire – le vote de certaines délibérations sensibles. Cette situation a été dénoncée avec virulence par l'ex-directeur de cabinet, licencié fin 2017, dans un communiqué envoyé à la presse : «*Faiblesse politique du maire, structure administrative affaiblie par le départ de nombreux cadres, absence de stratégie, plusieurs éléments concourent à faire de nombreuses actions une occasion nouvelle de se lamenter*»...Ambiance...

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DÉCIDÉ AUTORITAIREMENT

Ce projet, promis depuis des années, a fait l'objet de nombreux questionnements en ville et au sein du conseil municipal. Mais la décision a été annoncée par la majorité sans laisser de place au débat : il sera construit à l'emplacement de l'ancienne piscine, sans explorer les autres emplacements possibles, et malgré les remarques sur les risques d'inondation, les difficultés de stationnement et de circulation, l'empiètement sur un jardin public. «*La sélection de cet emplacement de manière unilatérale par le bureau municipal est principalement motivée par les économies réalisées par rapport*

à l'acquisition de parcelles privées. Et aussi parce que ce terrain aurait pu être "convoité" par des gens du voyage [dixit M. Nauth].» On ne se refait pas...

LE BRAS DE FER AVEC LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE

Le maire a visiblement du mal à accepter la condamnation par le tribunal administratif de Versailles de ses refus de permis de construire d'une mosquée et d'un centre culturel musulman. Il agit désormais par petites touches symboliques. La publication d'un droit de réponse – obligatoire – de l'AMMS dans le bulletin municipal de janvier-février 2018 est mise en regard du communiqué du ministère de l'intérieur sur la radicalisation et le djihadisme. Une coïncidence? On peut dire ça comme ça...

«*On peut le dire*», répond le maire au journaliste du *Parisien*. Et il semble beaucoup s'amuser à décider que la salle qu'il prête pour la grande prière de l'Aïd soit confiée à la gestion commune de deux associations rivales, en guerre froide depuis plusieurs années...

UNE POLITIQUE ANTISOCIALE ET ANTISYNDICALE

Une des sources d'économies revendiquée par le maire est fondée sur des suppressions de postes et l'augmentation du temps de travail des agents municipaux en transformant des jours de congés payés en RTT. S'en est suivi un mouvement de grève massif. Pour en sortir, Cyril Nauth a proposé une consultation des 325 agents, qui se sont prononcés largement contre son texte. En dépit de ce refus, il a décidé d'appliquer sa proposition. Il a également fait valider en conseil municipal – hors quorum – une nouvelle organisation du temps de travail dénoncée par la CGT.

LE RENFORCEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Pas d'économie ici. L'acquisition de gilets pare-balles, de bâtons de défense, de caméra-piétons et de caméras embarquées a été votée ainsi que l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance. La police municipale contribue

largement au dispositif « Voisin vigilant », qui est à l'origine une société commerciale, et qui est fortement recommandée aux habitants, notamment au moment des vacances.

Le Centre technique communautaire doit déménager et les locaux seront réaménagés pour installer la police municipale et de la police nationale. Le terrain se trouve derrière l'ancienne mosquée. Encore une facétie du maire ?

LES PAUVRES À LA RUE

En juin 2018, un arrêté de péril a entraîné une « *interdiction d'occupation* » d'un hôtel vétuste et mis brutalement à la rue une quinzaine de travailleurs, sans autre solution d'hébergement. Ils ont cherché en vain à rencontrer le maire, et c'est la LDH et la mosquée qui s'efforcent de trouver une solution.



Le maire, Cyril Nauth, est un homme discret, peu médiatisé, mais qui se montre déterminé à mettre en œuvre les recommandations du parti.

La première moitié de son mandat a surtout été marquée par sa politique islamophobe, avec une lutte acharnée, et perdue, contre la construction d'une mosquée et par l'affaiblissement du secteur social et associatif accusé de communautarisme. Depuis, il se donne le rôle du bon gestionnaire et cherche à en convaincre ses électeurs.

C'est à Mantes-la-Ville que Marine Le Pen a décidé, le 23 septembre 2018, d'organiser une Fête du Drapeau, rappel des Fêtes Bleu Blanc Rouge créées par son père dans les années 1980. Il s'agissait pour elle d'effectuer sa rentrée politique, de lancer sa campagne pour les européennes et de faire oublier ses gros ennuis judiciaires.

Elle est venue y glorifier la gestion municipale du RN : « *Nos maires sont dans la meilleure gestion possible de leurs villes. [...] Nous sommes arrivés au pouvoir dans un certain nombre de villes et dans ces villes, les habitants se félicitent de la gestion du*

Rassemblement national. Ils veulent nous empêcher de faire nos preuves mais les habitants ont tout intérêt à nous confier les rôles des administrations et un jour, évidemment, les rôles du pays.»

POLITIQUE SÉCURITAIRE

La sécurité fait bien entendu partie au premier chef des promesses électorales du RN. Mantes-la-Ville est située non loin de la zone sensible du Val-Fourré et est voisine de Mantes-la-Jolie où deux policiers ont été assassinés à leur domicile. On peut imaginer la particulière sensibilité du thème.

Pourtant, cette promesse prend ici de bien curieux détours et on assiste surtout à une très forte perturbation de la police municipale où le *turnover* est incessant. Dix-huit agents ont quitté le service et six ont rempli une fiche de signalement de risques psychosociaux depuis l'arrivée de Cyril Nauth!

Cela s'explique par la remise en cause permanente des agents. Surveillés, suivis, interdits de pause-café, ils font l'objet de remarques désobligeantes et de dénigrements incessants de la cheffe de service. Une réorganisation autoritaire a aggravé la situation. Malgré l'avis de la psychologue du travail, qui préconisait la suspension de celle-ci pour calmer le jeu, le maire est passé outre et les agents craquent les uns après les autres.

La guerre est ouverte avec la section CGT qui décrit «*un management par la peur*», et dont le représentant est placardisé. La situation est telle qu'il n'y a guère de candidats aux postes publiés, car le service a très mauvaise réputation...

Faute d'agents, le poste de police est fermé le week-end et des demandes d'interventions ne sont pas prises en compte, au grand déplaisir de certains résidents.

Il aurait peut-être mieux valu préserver la médiation dans les quartiers... Pour le maire, «*il y avait bien un projet de l'ancienne municipalité, mais il ne portait pas ses fruits [...]. Je ne crois pas en ces méthodes. Il faut faire sortir les jeunes en difficultés*

de leur quartier et non pas y mettre des médiateurs. Je refuse de dépenser l'argent public par pure démagogie.»

À Mantes-la-Ville, la «*casse sociale insidieuse*» mise en œuvre par le Rassemblement national est décrite par Chloé Demoulin dans *Mediapart* (30 décembre 2018). L'article donne un aperçu de la situation et recueille divers témoignages.

Pour le président de la mosquée de Mantes-Sud, située à quelques mètres de là, «*il n'y a plus d'adultes dans l'espace public. Le maire a supprimé les éducateurs de rue. Les jeunes déscolarisés ne sont plus pris en charge, il n'y a plus de suivi*», regrette-t-il. «*Je n'ai jamais vu autant d'enfants livrés à eux-mêmes dans la rue pendant les vacances scolaires*», abonde un ancien policier municipal préférant garder l'anonymat. Dans les quartiers, «*les associations ont remplacé les services publics. Si on les supprime ou si on les affaiblit, on court à la catastrophe*», s'alarme-t-il.

Par contre, un plan de vidéosurveillance des espaces publics est en cours et le maire s'en félicite: «*Des caméras permettront la surveillance de la voie publique, la lutte contre la délinquance, la protection des personnes et celle des biens publics. Reposant à la fois sur la dissuasion et la répression (interpellation plus aisée des auteurs de faits délictueux), ce système constitue un outil additionnel pour les agents de la police municipale.*» C'est sûr que cela remplace bien quelques agents indociles!

GESTION MUNICIPALE

Le conflit est récurrent avec le conseil général au sujet de subventions demandées par la ville dans le cadre du contrat de renouvellement urbain. Le refus du département a été validé par la chambre régionale des comptes.

Il s'agit certes d'une guerre picrocholine entre Pierre Bédier, président LR du département, et Cyril Nauth, mais les raisons du refus, basées sur des erreurs de zonage, de délais, de nature des travaux inéligibles aux subventions, semblent confirmer l'amateurisme de l'équipe municipale.

Du côté de la mairie, on reporte les responsabilités sur l'équipe précédente et on se félicite de la politique menée: pas d'augmentation des impôts locaux, abaissement du coût de stationnement pour les résident·es et des tarifs périscolaires du matin...

Mais cela *«ne pourra être financé qu'à la condition de maîtriser nos dépenses et de conduire une politique budgétaire sérieuse»*. Mais comment? Un tract de la CGT résume la situation: *«Une diminution importante de la qualité des services publics, mais aussi une absence d'adéquation entre les besoins des administrés et les services proposés à la population. Des restrictions budgétaires qui conduisent à la suppression des services et à des suppressions d'emplois. Disparition pure et simple de la médiation municipale. Diminution de la capacité d'accueil des centres de vie sociaux. Annulation des fêtes de quartiers. Une diminution drastique des subventions aux associations mantevilloises. Des choix de gestion qui ne permettent plus le bien vivre à Mantes la ville. En résumé: austérité, autoritarisme, inégalités, injustices, discriminations, non-respect de la légalité.»*

PRATIQUES ANTIDÉMOCRATIQUES

Elles sont sans cesse dénoncées par de nombreuses voix. C'est dans le cadre du conseil municipal que le maire montre le plus clairement ses tendances autocratiques. Le quorum n'est jamais atteint, car les élus majoritaires sont le plus souvent absents. Les dossiers sont préparés dans le plus grand secret et les débats sont inexistantes.

Les brèves tribunes libres des groupes d'opposition à la dernière page du bulletin municipal dénoncent cet état de fait à l'unanimité. Florilège:

■ Ensemble pour la ville à gauche: *«Depuis de nombreux mois, c'est inlassablement la même chose qui se répète: les réunions des conseils municipaux ne peuvent se tenir faute de quorum [...]. En plus de compliquer le processus de délibération, l'absence des élus de la majorité est nuisible à l'équilibre de la démocratie. Cette démission présentielle ne peut les maintenir dans leur fonction. De mémoire d' élu, jamais cette situation ne s'était produite.»*

■ **Mantes en mouvement:** *«L'absence récurrente d'un bon nombre de conseillers municipaux de la majorité confirme que ceux-ci en ont marre d'être des potiches sans aucun droit d'expression. D'ailleurs aucun conseiller ne s'exprime durant le conseil [...]. Lorsque l'opposition s'exprime en conseil, le maire n'hésite pas à ricaner sans cesse sans écouter le fond de ce que l'opposition dit...»*

■ **Ambition pour Mantès-la-Ville:** *«Une nouvelle fois, l'ensemble des élus de l'opposition a été confronté au problème chronique et récurrent de l'absence des élus de la majorité Front national. Ces absences démontrent le caractère fantoche et le désintérêt de la majorité [...]. Le maire ne peut donc gérer la commune à lui seul au mépris de la collégialité et de la concertation.»*

IMMIGRATION

La «guerre des mosquées» semble s'être calmée après les lourdes condamnations de la ville par le tribunal administratif. Mais la question taraude toujours Cyril Nauth, comme le montre sa question à Emmanuel Macron lors du grand débat avec des maires et des habitant·es de la banlieue parisienne, le 5 février 2019: *«Monsieur le Président, vous avez abordé le thème de l'immigration dans votre Lettre aux Français, vous avez dit au cours du débat qu'il "fallait mieux répartir la charge." Puisque vous souhaitez connaître l'opinion des Français sur le thème de l'immigration et puisque vous avez, paraît-il, des idées de référendum, je vous suggère de les interroger directement sur le sujet. Sans doute vous diront-ils qu'ils ne veulent plus et ne peuvent plus supporter "cette charge", comme vous dites.»*

LES RÉSISTANCES

La visite de Marine Le Pen, le 23 septembre 2018, a été très vigoureusement dénoncée par de nombreuses organisations et un rassemblement a eu lieu devant la mairie.

Un communiqué intersyndical y appelait en ces termes: *«Les idées d'extrême droite sont aux antipodes de nos valeurs de solidarité et de justice sociale. Le discours que le Rassemblement national adresse aux salariés, aux chômeurs, n'est qu'un leurre*

qui vise à diviser alors que nous, organisations syndicales, œuvrons à l'unité pour résister. Depuis son arrivée, nous dénonçons également la gestion calamiteuse du maire RN de Mantes-La-Ville: incompétence, austérité, autoritarisme, inégalités, injustices, discriminations... La venue de Marine le Pen sera l'occasion pour nos organisations syndicales de faire le bilan de son mandat.»

Le tract de Solidaires résume la journée: «Derrière une banderole unitaire et la banderole “Le fascisme tue, combattons-le”, des organisations syndicales, des associations, des partis et des habitant-es (et même un blogueur local) ont témoigné de leur colère face à la politique menée localement par le RN depuis quatre ans.»

«Pas de quartier pour les fachos, pas de fachos dans nos quartiers» a largement été clamé par la manifestation de 250 personnes, partant de la mairie jusqu'à la salle Jacques-Brel où se tenait le meeting du RN...

LE CRIC CONTINUE SA VEILLE VIGILANTE

*Des rencontres littéraires ont été organisées à La Nouvelle réserve, la librairie indépendante de Limay, sur le thème des gouvernances d'extrême droite, causes et conséquences. Le 17 février, Hacène Belmessous a présenté son livre, *Les Laboratoires de la haine: enquête sur la face cachée du frontisme municipal*, paru aux éditions Démopolis.*

Il y analyse par le détail la «révolution nationaliste en marche» à Mantes-la-Ville et à Beaucaire et note en fin d'ouvrage: «À un an des élections municipales de mars 2020, l'hypothèse qui émerge dans les villes frontistes est celle d'une paralysie jusqu'aux prochaines élections municipales de leur vie démocratique. En observant ces maires à l'œuvre, j'ai en effet noté qu'au bout du compte ils se disaient tellement dans la réalité que cette réalité était souvent renversée dans la fiction. Ils promettent à leur électorat la pacification de l'espace public, mais c'est un espace public continuellement sous la menace de tensions et de conflits. Ils promettent à leur électorat une vie locale dynamique, mais ces villes moyennes demeurent reléguées sur tous les plans: politique, démographique, économique, social et culturel.»



Le maire, Cyril Nauth, applique avec constance la politique du parti et martèle ses expressions sécuritaires, islamophobes et antisociales... Il se présente comme opposé à toute augmentation des impôts locaux pour assurer sa base électorale. Mais c'est en faisant des économies aux dépens des plus pauvres et des associations qui œuvrent en leur faveur.

Les décisions les plus tranchées ont été prises au début de son mandat: opposition au projet de mosquée, suppression des subventions aux associations jugées ennemies, gestion autoritariste des personnels...

En 2019, sa politique a été plus discrète. Il s'affiche comme un bon gestionnaire et travaille surtout à son autopromotion en vue de sa réélection, comme le montre le numéro spécial de juin 2019 «Bilan de mandat» du bulletin municipal *La Note*, tout écrit à la gloire du maire et de son action pour la ville.

La situation est pourtant bien différente et les conflits évoqués précédemment perdurent.

Après les tensions avec le département, c'est avec la nouvelle communauté urbaine que les relations sont devenues difficiles. Cyril Nauth y est très minoritaire, comme le montre le vote pour l'élection du président où il a obtenu quatre voix sur 118.

Dans le bilan de juin 2019, il se réclame d'un «*dialogue social constructif et apaisé*», sans mentionner le *turnover* important des personnels et la guerre ouverte avec les syndicats.

Après sa défaite judiciaire sur le dossier de la nouvelle mosquée, le maire s'en prend à l'Association des musulmans de Mantes-Sud en l'expulsant du petit pavillon municipal qu'elle occupait depuis des années...

La politique sécuritaire est toujours mise en avant, mais de gros problèmes de recrutement dans la police municipale persistent.

Parmi les réussites revendiquées dans son bilan on trouve des projets controversés :

- L'implantation de la nouvelle école Brochant de Villiers a été décidée sans concertation dans une zone inondable et polluée, et empiète sur un espace vert.
- L'ouverture d'une école Montessori, privée et très sélective, ne s'adresse pas à ceux qui en ont le plus besoin (450 euros par mois pour les 2-3 ans et 350 euros par mois pour les 3-6 ans, et frais d'inscription de 450 euros par an).
- La ferme pédagogique créée dans le parc de la vallée a reçu le nom assez peu laïc de François d'Assise.
- Le chantier de la maison de santé, promise depuis son arrivée, est très en retard par suite d'un conflit avec l'architecte qui dénonce l'incompétence des services de la mairie.

Le numéro spécial du bulletin n'est à l'évidence qu'un premier coup de propagande pour les prochaines élections municipales.

Les élections européennes ont porté la liste RN en tête avec 26,47% des votes (14,36% dans le département) sur fond de plus de 60% d'abstentions. Cela représente 1 167 voix, qu'il convient de mettre en regard des 1 282 voix recueillies aux précédentes européennes. Pour mémoire, le RN a obtenu 2 027 voix aux municipales de 2014, 1 543 voix aux régionales de 2015 et 2 289 voix à la présidentielle de 2017. On constate donc une baisse, mais on sait que ces élections ne mobilisent pas l'électorat de la même façon et qu'il est difficile d'en tirer une tendance fiable.

Cyril Nauth a annoncé sa candidature et engage dès à présent la campagne pour sa réélection. Rien n'est encore joué et la prochaine consultation reste très ouverte. Mais il ne faudrait pas que la multiplication des listes qui s'annoncent à ce jour contre lui permette de rejouer le mauvais scénario de 2014...

EXTRÊME DROITE

Luttons contre les violences d'extrême droite

jeudi, 6 septembre 2018

Là où depuis plusieurs années la population subit les conséquences d'une politique d'austérité, le racisme, la xénophobie, la haine et le rejet de celui qui est différent se sont progressivement installés.

La stratégie des partis politiques ultra-libéraux à se présenter comme la seule alternative crédible face à l'extrême droite, tout en jouant avec elle, entre dans sa phase dangereuse. Par ailleurs, le déferlement de propos haineux et de raccourcis en tout genre sur les réseaux sociaux et, cela, en toute impunité, crée un climat favorisant les actes de violence.

Le vote pour des candidat.e.s soutenant des thèses d'extrême droite apparaît de moins en moins comme l'expression d'un seul mécontentement. Au point que, dans de nombreux pays d'Europe, plusieurs partis politiques de droite font le choix de s'allier avec l'extrême droite dans des gouvernements. Ces derniers, une fois au pouvoir, ne remettent jamais en cause les politiques d'austérité mais, au contraire, les renforcent.

Intrinsèquement pacifiste et internationaliste, la CGT a toujours combattu le populisme, le racisme, le fascisme. Aujourd'hui, plusieurs de ses organisations en territoire combattent l'installation de « Bastion Social », une officine néo-fasciste qui, sous couvert de solidarité, commet des violences inacceptables dans l'espace public de nombreuses villes.

La campagne de la CGT contre les idées d'extrême droite doit s'intensifier. C'est pourquoi nous rappelons l'existence de nombreux outils (fiches argumentaires, affiches, journées de formation) à la disposition de nos organisations et de nos militants, pour mener dans l'entreprise et les administrations, la bataille des idées.

Le travail intersyndical sur ce sujet, en France, mais aussi en Europe va également se poursuivre. Dans ce contexte, la CGT exige des pouvoirs publics, y compris des représentants de l'Etat dans les départements, d'être à l'écoute des organisations progressistes et d'être inflexibles face aux violences racistes et fascistes en prenant l'ensemble des dispositions nécessaires (notamment l'interdiction de rassemblement ou la dissolution de certains groupuscules).

Le procès des assassins de Clément Méric nous rappelle à quel point la violence de l'extrême droite n'a aucune limite même pas celle d'ôter la vie.

Montreuil, le 6 septembre 2018



LES DOSSIERS DE VISA
ANALYSE DES DISCOURS ET
POSITIONS DU FN

N° 4- Mai 2018

Les vrais leurre du faux nouveau FN

www.visa-isa.org

1

Au moins une « promesse tenue », en quelque sorte.

Après deux mois de silence radio total sur la question du changement du nom de la « Bête », le FN est revenu sur ce thème, le 3 mai 2018.

Les choses se concrétisent maintenant : depuis le mercredi 09 mai, les « 45.000 adhérents à jour de cotisation » selon la direction (soit moitié moins que les chiffres officiels gonflés, et moins aussi que les 51.000 en droit de voter avant le congrès de mars 2018) sont désormais consultés. Ils et elles auront jusqu'au 31 mai pour dire s'ils et elles acceptent le nouveau nom proposé par la direction : « *Rassemblement national* ». Marine Le Pen annoncera le résultat le 1^{er} juin prochain.

Au moment du congrès tenu à Lille, les 10 et 11 mars dernier, la direction du FN communiquait énormément sur ce changement de nom programmé. Puis, au lendemain de ce congrès, il y eut un réveil désagréable : le nom prévu, « *Rassemblement national* » (RN) serait déjà enregistré à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) depuis 2013.

Les médias en parlaient abondamment le lundi 12 mars, pour démontrer la « panne » apparente, puis plus personne pendant des semaines.

Or, il est probable que ce temps ait été mis à profit pour une négociation en coulisses, impliquant des contreparties politiques, financières ou les deux.

En effet, l'enregistrement du nom « *Rassemblement national* » à l'INPI en 2013 a été effectué au nom d'un groupe d'élus municipaux à Vitrolles (13), ville où l'extrême droite est forte depuis longtemps et tenue de 1997 à 2002 par le FN, puis sa scission mégrétiste, le MNR. Ces élus seraient proches de Jean-Marie Le Pen et de la « vieille garde » autour de lui, progressivement écartés de la direction du FN.

Revenons, dans un premier temps, sur ce congrès du FN et ses résultats, censés clôturer la période de crise stratégique du parti, ouverte au lendemain des élections présidentielle puis législatives de mai et juin 2017. Nous allons évoquer ensuite, dans un deuxième temps, la période écoulée depuis le congrès et dont le contexte général a été marqué par des conflits sociaux, entre autres à la SNCF et dans les universités.

Une fausse promesse de modernisation

Le changement de nom à venir (s'il est acté par les adhérents) est censé fermer la période pendant laquelle Jean-Marie Le Pen et ses proches étaient à la tête du FN.

Il est vrai que ce congrès, par la modification des statuts qu'il a validée, a supprimé la « *présidence d'honneur* » (à vie) que le vieux chef, qui aura 90 ans ce printemps, occupait depuis 2011. Cela termine les querelles compliquées autour du statut de ce « *président d'honneur* » qui était, « en même temps », exclu du parti depuis 2015 et maintenu à ce poste par la Justice. Qui était donc dirigeant du parti alors qu'il avait perdu sa qualité d'adhérent.

Cela ne signifie pas que la vieille garde qu'il avait constituée autour de lui serait, une fois pour toutes, vraiment écartée de la direction du FN : lors de l'élection des 100 membres du « *Conseil national* » du parti (ex-Comité central), certain-e-s proches de Jean-Marie Le Pen tels que Bruno Golnisch et Marie-Christine Arnautu ont été (ré)élus avec un bon score.

Ce « *Conseil national* », parlons-en : il remplace, donc, l'organe à 100 têtes (mais sans réel pouvoir puisque ce dernier est concentré sur le « *Bureau exécutif* », l'organe le plus restreint) qui était jusqu'ici appelé « *Comité central* ».

Aujourd'hui, alors que le paysage politique général n'est plus tout à fait le même, le FN a donc voulu « faire moderne », en abandonnant les statuts adoptés il y a 45 ans au profit de nouveaux. Exit donc le « *Comité central* » et le « *Bureau politique* », au profit d'un « *Conseil national* » et d'un « *Bureau national* ».

Le probable futur nom n'est, lui non plus, pas si nouveau que ça.

Le FN avait en effet déjà utilisé la dénomination de « *Rassemblement national* » dans le passé : c'était le nom de sa liste présentée aux législatives de mars 1986. Législatives qui lui ont laissé plutôt un bon souvenir puisque (à un moment où était appliqué le mode de scrutin proportionnel) elles correspondent à la seule et unique fois, jusqu'ici, où ce parti a réussi à constituer un groupe parlementaire.

Ce dernier a compté, au départ, 35 député-e-s. Certains ont été perdus en cours de route, pendant la mandature qui a duré de 1986 jusqu'à la dissolution de l'Assemblée nationale au printemps 1988.

La constitution de la liste « *Rassemblement national* » résultait d'une ouverture à des fractions de la droite conservatrice et réactionnaire, en incluant notamment le CNIP (*Centre national des indépendants et paysants*), un petit parti charnière entre la droite et l'extrême droite.

Il est vrai que Marine Le Pen tente, aujourd'hui, de renouer des fils d'alliance avec une partie de la droite, notamment la plus opposée à l'Union européenne (une alliance éphémère a existé au moment de l'élection présidentielle de 2017 avec Nicolas Dupont-Aignan), et abjure officiellement tout antisémitisme.

Mais ce type d'alliance est considérée, dans la période actuelle, comme « *contreproductif* » par les dirigeants du FN, qui souhaitent concentrer leur discours sur une hostilité systématique aux populations immigrées surtout musulmanes.

Le congrès de mars 2018 devait aussi se pencher sur certaines questions stratégiques, qui avaient laissé des fractures ouvertes dans le parti depuis au moins la fin de l'élection présidentielle, mais au fond depuis plus longtemps.

Des conflits internes avaient jailli depuis 2015, alors que le FN avait raté la marche d'abord aux élections départementales (fin mars 15), puis aux régionales des 6 et 13 décembre 2015. Malgré des sondages très favorables, qui donnaient d'abord le FN gagnant dans au moins deux régions (Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur), le FN n'avait réussi à décrocher ni un exécutif départemental, ni aucune région, pour en faire son « laboratoire ». Au sein du parti, cela a été vécu comme un échec cuisant.

Certains dirigeants ont alors remis en question la stratégie du « *seul contre tous* », qui évite toute alliance avec la droite libérale et conservatrice, en accentuant la démagogie sociale qui oppose fortement l'extrême droite au libéralisme incarné par la droite (notamment UMP/LR).

A aussi été mise en question, depuis ce moment, l'exigence d'une sortie de l'Union européenne ou de l'euro, point programmatique qui était et qui est toujours considéré par certains dirigeants comme « *anxiogène* » et qui rend difficile toute alliance avec la droite classique

Or, ce conflit, lancinant, n'a pas du tout été tranché au congrès. Le combat (sur la « ligne ») n'a pas eu lieu, faute de combattant-e-s.

D'abord, le patron du FN local lillois, Eric Dillies, avait souhaité présenter sa candidature à la présidence du parti (lors du congrès), contre celle de Marine Le Pen à sa réélection.

Or, la présidente sortante du FN a su éviter l'affrontement : son rival n'a pu présenter sa candidature, à défaut d'un nombre suffisant de signatures de soutien émanant de secrétaires départementaux, puisque la cheffe gardait la mainmise sur l'appareil.

Par ailleurs, la « ligne », opposée à celle de Marine Le Pen, et favorable à un abandon partiel de la démagogie sociale au profit de plus de libéralisme économique, moins explicitement hostile à l'Union européenne, se trouve aussi incarnée par Marion-Maréchal Le Pen.

Or, celle-ci n'a pas livré bataille contre sa tante, au congrès de Lille, mais a esquivé l'affrontement. Officiellement retirée de la vie politique active depuis mai 2017 (au lendemain de la défaite du FN à l'élection présidentielle), elle s'est cependant affichée au grand jour et de manière spectaculaire, une quinzaine de jours avant le congrès, en participant à la « *Conservative political action conference* » à Fort Washington (Maryland), qui réunissait les grands dirigeants de la droite dure aux USA, le 22 février 2018. Son discours y avait été placé juste après celui du vice-président de l'Administration Trump, Mike Pence, Donald Trump lui-même intervenant dans la même enceinte le lendemain.

Un autre représentant de la droite (extrême) nord-américaine, Steve Bannon, ancien idéologue en chef dont Donald Trump s'est officiellement séparé en août 2017 mais qui reste présent dans la mouvance, est quant à lui intervenu en « invité de marque », au congrès du FN à Lille.

Dans l'après-midi du 10 mars 2018, il y a tonné dans la salle que « *l'Histoire marche de notre côté* », citant notamment le score électoral élevé obtenu par la Ligue (ex-Ligue du Nord) en Italie, aux législatives du 4 mars 2018. Bannon a aussi conseillé au FN et aux autres alliés : « *Laissez-les nous appeler des racistes, laissez-les nous appeler des anti-avortement* », en étant fier de ces qualificatifs.

Or, le même Steve Bannon n'aura eu des mots doux, tout au long de sa prestation et devant les microphones de la presse, que pour Marion Maréchal-Le Pen... sans même mentionner nommément Marine Le Pen.

« *La nièce* » aura par ailleurs, entre-temps, dans les semaines après le congrès, rencontré Patrick Buisson, le 21 mars 2018. Puis elle a officiellement lancé son université privée, officiellement baptisée « *Académie de sciences politiques* », qui sera implantée à Lyon – à partir de la rentrée 2018 - et qui coûtera la petitesse de 100.000 euros par mois pour 230 m2, comme l'a révélé le « *Lyon mag* » à la mi-avril 2018. Il est probable que des milieux militants catholiques-réactionnaires, mais aussi ultralibéraux et nationaux-libéraux, contribueront au financement.

Pour l'essentiel, les questions stratégiques auxquelles se trouve confronté le FN n'ont donc pas été résolues par ce congrès.

Toujours est-il que les conflits autour de ces questions vont resurgir, tôt au tard, et que Marion Maréchal-Le Pen et d'autres vont à nouveau sortir du bois pour défier Marine Le Pen et sa « ligne ».

L'actuelle présidente du FN a, d'ailleurs, fait entendre publiquement à plusieurs reprises (le 26 décembre 2017 puis le 15 février 2018) qu'elle pourrait ne pas être la candidate de son camp politique lors de la prochaine élection présidentielle, prévue pour 2022.

En attendant, elle semble avoir infléchi sa ligne au moins sur la question européenne. En effet, elle a laissé entendre, lors du rassemblement de « partis frères » européens (FPO autrichien, Vlaams Belang belge...) auquel elle a participé le 1^{er} mai 2018 à Nice, que la prochaine victoire politique pourrait avoir comme horizon le parlement européen lors de sa réélection fin mai 2019.

Le FN face aux mouvements sociaux

Ces deux derniers mois, écoulés depuis le congrès du FN, ont par ailleurs vu des conflits sociaux se développer, à la SNCF, dans les fonctions publiques, mais aussi dans les universités autour de la « *Loi ORE* » (ou « *Loi Vidal* ») relative à la sélection à l'entrée de l'université.

Si des groupes extraparlimentaires d'extrême droite, tels que la mouvance identitaire, le GUD devenu « *Bastion social* » dans plusieurs villes, mais aussi l'Action française, se sont illustrés pendant cette période par des attaques violentes contre des occupations de locaux universitaires, la partition était plus difficile pour le FN.

Du fait d'un électorat en partie d'extraction populaire, surtout dans le Nord et l'Est de la France, ce dernier aurait des difficultés politiques s'il choisissait de heurter de front les mobilisations sociales. D'où une certaine discrétion publique sur cette dernière période.

En parallèle, le débat, à l'Assemblée nationale, du projet de Loi « *Asile et immigration* » entre le lundi 16 et le dimanche 22 avril 2018, a permis au FN de sortir du bois médiatiquement.

Ce terrain lui est favorable, comme à chaque fois que le débat public est dévié vers la « *problématique de l'immigration* » et que d'autres forces politiques donnent raison au FN en criant à la prétendue invasion.

En l'occurrence, la droite LR s'est livrée à une surenchère anti-immigration, établissant fréquemment un prétendu lien avec le terrorisme lors du débat parlementaire. FN et LR se sont d'ailleurs souvent renvoyé la balle au cours de ce débat, et ont voté plusieurs amendements ensemble.

Sur la même semaine, un sondage IFOP publié le 18 avril 2018 montrait une remontée voire une progression des intentions de vote pour Marine Le Pen, qui récolterait (selon ce sondage) 23 % des voix lors du premier tour d'une élection présidentielle. Cela ferait un pour cent et demi de plus qu'au premier tour du 23 avril 2017.

Le FN a été contraint d'aborder la question des conflits sociaux avec un peu plus de délicatesse.

Néanmoins, dans un premier temps, à la mi-mars 2018, Marine Le Pen a choisi de moquer ouvertement (face à des journalistes de la presse parlementaire) les « *syndicats qui pleurnichent dans la rue* », et a prêté aux cheminots et cheminotes en lutte qu'« *ils auront du mal à mobiliser beaucoup de gens* », tout en fustigeant le « *jusqu'aboutisme* » syndical.

Son compagnon et vice-président du parti, Louis Aliot, qualifiait quand à lui l'exercice du droit de grève de recours à un « *moyen archaïque* ».

Cependant, le ton avait changé lorsque Marine Le Pen passa sur RTL, le 10 avril 2018.

Elle prétendait « *partager la vision des cheminots, qui défendent un service public* » dans le secteur des transports.

Mais, ajouta-t-elle, face à une grève qui agacerait les usagers et coûterait cher aux grévistes, il existerait une autre solution, qui allait pouvoir réconcilier ces différents intérêts en présence : il suffirait, prétendait-elle, que les cheminots rendent le train gratuit pour les usagers, ce qui satisferait ces derniers et coûterait de l'argent à l'employeur SNCF.

Une fausse bonne solution, cependant, puisque d'autres y ont pensé bien avant elle : La « *grève de la poinçonneuse* » (ainsi appelée autrefois) a fait l'objet d'un arrêt de la chambre sociale de la Cour de cassation en 1989, dans lequel la cour considère qu'elle ne constitue pas un exercice valable du droit de grève.

Les juges ont d'ailleurs considéré cette action comme une mauvaise exécution (délibérée) du contrat de travail. Les salarié-e-s de la SNCF en lutte qui suivraient le conseil de Marine Le Pen seraient ainsi très mal conseillé-e-s, puisqu'ils ou elles s'exposeraient à des sanctions, aux conséquences éventuellement graves. Certes, un rapport de forces pourrait faire reculer, l'employeur. Mais ça, la présidente du FN ne le dit absolument pas ! Elle se contente d'arborer une fausse « *solution simple* », faisant l'économie de toute réflexion sur les rapports de force sociaux... qui, de toute façon, ne sont pas sa tasse de thé politique, et même totalement étrangers à la nature idéologique de l'extrême droite.

Cette dernière reste bien la pire ennemie des salarié-e-s, même si elle sait se déguiser en prétendue amie.

Bien qu'il n'ait pas réussi à prendre le pouvoir en mai 2017, le FN reste un danger politique à prendre au sérieux et à combattre.

ATTENTION AUX MEDIAS D'EXTRÊME DROITE !!!

mai 2019

Des sites d'extrême droite... mais qui ne le disent pas.

Plus dangereux, parce que moins connus ou n'apparaissant pas immédiatement comme liés à l'extrême droite, des médias « de réinformation » surfent sur la méfiance, légitime, vis-à-vis des médias dominants... et en profitent pour véhiculer des idées d'extrême droite.

Parmi ces sites, on trouve **TV libertés**, et sa ligne identitaire et pro-russe, **Média-Presse.info** dans la tradition de l'extrême droite catholique, **Nouvelles de France** qui se revendique libéral-conservateur, **Méta Tv Info**.

Se revendiquent aussi de ce concept de « réinformation » lancé par De Lesquen et popularisé par Le Gallou : **Contre-info**, **Indepdenza**, **Agence2Presse**, **Dreuz-infos**, **LDC News (Ligne de conduite)**, **l'Agence Info Libre** qui « donne la parole à tout le monde » mais semble en sommeil, **Dreuz-info** dans la mouvance « conservatrice américaine », la **France libre** squattée par G-W Goldanel. **Nouvel ordre mondial** se veut simplement « de droite ».

Une spéciale dédicace à **Panamza**, qui voit des complots israéliens partout.

Dans la catégorie au minimum complotiste/confusionniste, on peut ranger **wikistrike**, **stopmensonges**, **alter-info**, le cercle des volontaires, **résistance authentique**.

Des sites d'extrême droite, et qui ne s'en cachent pas.

Parmi les sites politiques les plus visités, on trouve notamment des sites d'extrême droite, et les plus connus. Chacun d'entre eux a ses obsessions : **Egalité et réconciliation** de Soral voit des juif-ves et homosexuel-les partout, **Riposte laïque** est obsédée par l'islam, **FdeSouche** traite principalement du « fléau de l'immigration », **Novopress** illustre, sur le principe d'une revue de presse, les thèses des identitaires, **Boulevard Voltaire** est sur sa ligne « d'union des droites », le **Salon beige** pense que nous périrons toutes et tous en enfer tend que l'avortement sera légal et que la loi autorisant le mariage pour toutes et tous ne sera pas abolie.

Mais ces sites, s'ils sont beaucoup consultés, ne mentent pas sur ce qu'ils sont, et n'arriveront pas à piéger grand monde « dans notre camp »... même si nous avons pu voir des amis-és partager des vidéos « Gilets jaunes » du nazi Boris Le Lay et de son site **Breizatao**.

Des dessinateurs d'extrême droite

Il arrive de voir des publications (tracts ou FB) de militant-es ou d'organisations « de notre camp », illustrés par des dessins de dessinateurs d'extrême droite. Ces dessinateurs ne dessinent pas des croix gammées sur chaque dessin, et à l'exception des plus obsédés, une image sortie de son contexte peut être réutilisée de bonne foi par des militant-es progressistes. Quelque soit le dessin, même si on peut en partager le fond sur tel ou tel sujet, il est clair que nous ne pouvons utiliser d'illustrations venant de l'extrême droite.

Quelques dessinateurs fafs :

Marsault, raciste, sexiste et homophobe. **Konk** (Laurent Fabre), négationniste de la première heure. **Ignace**, qui ne rate jamais les journées de Synthèse nationale. **Chard** (Françoise Pichard, qui signe également Pscharr) travaille pour Présent et Rivarol, mais illustre également des livres pour la jeunesse. **Düf**, obsédé par les immigré-es et encensé par Riposte laïque. **Aramis** (Philippe Colombani), passé par Minute, Présent, le FN et le MNR. **Miège**, qui bosse pour Présent, Minute, Le cri du contribuable et connu pour ses caricatures de Taubira. **Pinatel**, qui a connu son heure de gloire dans les années 1960 et 1970 notamment dans Minute, et qui commence à être un peu liquide mais continue à publier. **Tcho**, obsédé par l'islam et donc un des dessinateurs préféré de Riposte laïque. **Zéon** (Pascal Fernandez), proche de Soral (à cette heure) et antisémite compulsif qui avait gagné un prix lors de l'édition 2016 du festival iranien de caricatures sur la Shoah.

Union
syndicale
Solidaires

Faux sites d'infos locales, mais vrais sites d'extrême droite.

Recensés par Les Décodeurs du Monde, ces « sites qui ressemblent à de petits portails d'information locale et qui n'annoncent jamais leurs réelles intentions ». « Malgré des apparences de sites d'information « neutres », il suffit de se promener quelques minutes ces sites pour constater que quelques sujets (migrants, islam, chrétienté, insécurité) y occupent la majeure partie de la couverture éditoriale. Parmi eux, Rhone-Alpes info, Lengadoc Info, Nord Actu, le très « offensif » Breizh Info, Infos Toulouse, Infos Bordeaux, Paris Vox, Nice Provence.

Des militants d'extrême droite... avant tout.

Donc, on ne répond pas à leurs demandes d'interview !



Vincent Lapierre et le Média pour tous

Après plusieurs années passées aux côtés d'Alain Soral, Vincent Lapierre a lancé fin 2018 sa petite entreprise Le Média pour tous. Cette rupture avec Soral était plus motivée par des raisons « matérialistes » qu'idéologiques, Lapierre continuant à être obsédé par les « antifas »... et témoignant à la moindre occasion son amitié pour l'antisémite Dieudonné.

Très populaire chez certains Gilets jaunes à qui il donne la parole différemment des médias dominants (mais néanmoins en sélectionnant ceux/celles-ci et les montant selon ses propres critères) à qui il laisse la parole, il fait régulièrement des mauvaises rencontres qui l'obligent à renforcer sa « protection rapprochée », en la confiant notamment à l'extrême droite radicale.



Pierre de Brague,

rédacteur en chef d'Egalité et de réconciliation, s'est mis à réaliser quelques interviews radios et vidéos dans les manifestations pas seulement d'extrême droite. Mais il ne semble pas décidé à imiter Lapierre et à se faire filmer en train de faire bousculer.

Léopold Jimmy est

le « reporter vedette » de l'agence Ligne de conduite. Quand il n'est pas en campagne électorale pour l'extrême droite, il parcourt les initiatives militantes et les manifestations filmant tranquillement ses adversaires.



Les cas de Russia TV et de Sputnik

RT est financée par le pouvoir russe, ce n'est pas un scoop, et si ce n'est pas le seul média à être la « voix de son Etat », force est de constater que la ligne éditoriale, notamment sur les questions internationales, est celle du Kremlin.

Au-delà de cet aspect non négligeable, RT relaie très complaisamment les propos et thèses de l'extrême droite française, donnant largement la parole aux dirigeant-es du Rassemblement national. Et nous n'oublions pas la « couverture » qui a été faite par RT du procès des assassins de Clément Méric.

Le site Sputnik peut être comparé à RT, mais à ces reproches, on peut ajouter un côté racoleur, mélangeant à des articles « sérieux » des articles sensationnalistes à base de « vidéos chocs » ou de « secret révélé ».

Edité par le groupe de travail Ripostes syndicales contre l'extrême droite de l'union syndicale Solidaires.

PAYSAGES DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE

Un paysage contrasté mais un renforcement global de leurs positions : telle est l'image qu'offrent les forces d'extrême droite dans l'Union européenne après les élections du 26 mai 2019. Au sein du futur Parlement, la plupart de ces partis d'extrême droite siègeront ensemble sous les couleurs du groupe Identité et démocratie (ID), fort de 73 eurodéputés, dont les forces dirigeantes seront le RN français et la Ligue italienne de Matteo Salvini. À la suite de l'accord avec les autres formations politiques représentées au Parlement européen, ce groupe se verra attribué pour la première fois la présidence de deux commissions : celle de l'agriculture et celle des affaires juridiques.

Certaines de ces formations voient leurs résultats progresser de manière plus ou moins fulgurante, d'un scrutin comparable à l'autre, notamment la Ligue en Italie avec 34,3%, soit une progression de 28,1% par rapport aux européennes de mai 2014, mais aussi le double de son score aux législatives italiennes du 4 mars 2018 qui lui ont ouvert les portes du pouvoir gouvernemental.

D'autres se maintiennent peu ou prou, alors que leur score avait déjà atteint un niveau élevé. C'est le cas du RN français, qui obtient 23,3% des voix, mais après avoir réuni 24,7% en 2014. Cependant, alors que la participation en France a nettement augmenté (avec 50,1% en 2019 contre 42,4% en mai 2014), le parti de Marine Le Pen progresse en nombre absolu de voix, passant de 4,712 millions en mai 2014 à 5,286 millions. En rajoutant les voix de la droite souverainiste de Nicolas Dupont-Aignan – ayant accepté, en 2017, de devenir le premier ministre de Marine Le Pen au cas où elle aurait remporté l'élection présidentielle – et celles des petites listes situées à l'extrême droite – dont celle de Florian Philippot, ex-numéro 2 du FN –, qui n'obtiennent aucun siège, le total des voix atteint 6,5 millions.

Le camp gouvernemental réuni derrière Emmanuel Macron avait fait en France de son « duel » avec l'extrême droite le principal enjeu du scrutin, ce qui avait contribué à avaliser l'idée d'un « vote sanction » contre les politiques libérales du pouvoir... en votant pour l'extrême droite. Une idée qui a commencé à se banaliser dangereusement.

L'exemple du Danemark

Certaines forces d'extrême droite reculent. Le cas le plus flagrant est celui du Parti du peuple danois (DF ou DFP), qui a également été présent aux législatives quelques jours après le scrutin européen, le 5 juin 2019. Ce qui en fait un exemple particulièrement intéressant, en analysant la situation du Danemark en tant que « pays laboratoire ». En effet, le DF a été associé pendant une durée extraordinairement longue à la majorité gouvernementale, soutenue des gouvernements de droite sans pour autant occuper de ministères. C'était déjà le cas de

novembre 2001 à septembre 2011, donc pendant dix années, puis à nouveau de 2015 jusqu'en juin 2019.

Ayant totalisé 26,6% aux européennes de mai 2014, dont il était l'un des grands vainqueurs, le parti obtient 10,8% au scrutin européen de 2019, puis 8,7% aux législatives nationales.

Ce parti entretient des liens avec Marine Le Pen: son eurodéputé Anders Visitinen ayant participé, le 14 mai, en Estonie à une réunion avec la présidente du RN français, le Parti des vrais Finlandais et la formation d'extrême droite EKRE, qui participe au gouvernement estonien depuis le 29 avril 2019 (occupant entre autres le ministère de l'intérieur) et a siégé au Parlement européen de 2014 à 2019 dans un groupe dirigé par les conservateurs britanniques.

Le sort électoral du parti danois, décevant de son point de vue, s'explique avant tout par le fait qu'il se soit retrouvé pris entre deux feux. En effet, jusqu'à récemment, il pratiquait le «soutien sans participation», autrement dit l'appui à des gouvernements de droite libérale et conservatrice sans siéger au cabinet. Pour prix de son soutien, il a obtenu une série hallucinante de durcissements de la législation en matière d'immigration et d'asile: 114 tours de vis législatifs au total, depuis juin 2015.

Le symbole le plus emblématique en a été le projet de création sur l'île inhabitée de Lindholm d'un centre (qui devrait ouvrir en 2021), pour parquer les demandeurs d'asile déboutés et décrétés «indésirables» dans un bâtiment anciennement utilisé pour des recherches sur les maladies animales contagieuses...

Toutefois, les «succès» de cette politique ignoble sont plutôt attribués, par la fraction de l'opinion publique qui y applaudit, à la droite gouvernementale; notamment à la ministre de l'immigration Inger Stojberg, représentante du Parti «centriste», qui combine une image de modernité (ministre femme et jeune) avec des positionnements abjects sur le fond. Sur son site personnel, elle a instauré un décompte des durcissements législatifs en matière d'immigration, présentés comme autant de victoires personnelles. Ainsi, le profil du DF s'efface partiellement derrière celui d'une droite gouvernementale qui radicalise ses propres positions sur la question de l'immigration.

En même temps, le DF s'est fait voler la vedette par plus radical que lui, dans la mesure où deux nouvelles formations d'extrême droite lui disputaient la présence aux législatives du 5 juin 2019 (elles n'étaient en revanche pas présentes aux élections européennes au Danemark).

Il s'agissait, d'un côté, du Nye Bøgerlige, ce qui signifie au sens littéral «Nouveaux Bourgeois» (*Bøgerlige* ou *Bürgerliche* en allemand, étant un terme utilisé dans toutes les langues germaniques pour désigner l'ensemble des forces politiques non marxistes ou antimarxistes et pas uniquement la bourgeoisie au sens économique), mais qui doit se

traduire, pour en saisir le sens exact, à peu près par «Nouvelle droite libérale». Fondé en 2015 par l'ancienne conservatrice Pernille Vermund, celui-ci est quasiment tout aussi anti-immigration que DF, mais avec un profil libéral «pur sucre» en matière économique, prônant peu ou prou le darwinisme social.

De l'autre côté, il s'agissait de la liste du Stram Kurs (Ligne dure), dirigé par l'avocat Rasmus Paludan, âgé de 37 ans. Paludan est connu pour avoir organisé des autodafés publics du Coran et pour avoir annoncé – sans prendre de gants – aux «ennemis étrangers» que leur sang «inondera les rues et les villes du Danemark et terminera dans les égouts auxquels ils appartiennent». Comme attendu, son score a nettement été inférieur à celui du DF. Il a cependant été observé que dans certaines cours d'écoles, les élèves se livraient à un nouveau jeu intitulé «Paludan et les étrangers»; facile de devenir qui doit être chassé, poursuivi ou attrapé dans ce type de jeu...

Avec 2,4%, les Nouveaux Bourgeois ont réussi à entrer au Parlement danois, franchissant la barrière nécessaire des 2% des voix, ils ont emporté quatre sièges. Ligne dure, en revanche, a échoué de peu avec 1,8% des voix. Mais grâce à sa campagne, ce parti a pu réunir des centaines de milliers d'euros qui lui serviront à financer d'autres activités.

C'est ainsi que DF s'est trouvé, en quelque sorte, pris entre deux feux. S'y ajoutent d'autres raisons pour expliquer son échec relatif. La campagne ayant eu finalement comme thématique principale la protection du climat et de l'environnement sur fond de mobilisation de la jeune génération, l'extrême droite n'y apportait aucune réponse; DF ne faisait transparaître qu'un «climato-scepticisme» – partagé d'ailleurs par d'autres forces d'extrême droite (au sein du parti allemand AfD, la branche jeunesse s'est rebellé contre la direction précisément sur cette thématique).

Par ailleurs, la social-démocratie danoise, principal vainqueur de ce scrutin, a adopté un discours de plus en plus dur en matière d'immigration, au nom du «réalisme», et a soutenu maints durcissements de la politique gouvernementale. En 2018, la social-démocratie avait ainsi appuyé la «réforme» du droit pénal qui prévoit un doublement des peines prévues pour un délit déterminé, quand la personne condamnée habite dans un «ghetto ethnique». Une modification législative annoncée fin février 2018 et qui est, à l'évidence, ouvertement discriminatoire. Alors qu'un accord gouvernemental avait été conclu entre la social-démocratie danoise et trois partis de gauche ou écologistes, ce contrat de majorité prévoyait un maintien de larges pans de la politique d'immigration durcie sous la droite. À l'exception du projet d'internement des déboutés du droit d'asile sur l'île de Lindholm qui, lui au moins, sera probablement abandonné.

L'extrême droite et la participation gouvernementale

Dans la majorité des cas où l'extrême droite a participé jusque très récemment (Autriche, Finlande) où participe actuellement (Italie, Estonie, Bulgarie) au gouvernement, cette expérience ne semble pas l'avoir discréditée au point de perdre une partie importante de son électorat. En Italie, au contraire, elle progresse fortement.

En Finlande, où les Vrais Finlandais ont participé au gouvernement de 2015 jusqu'en mars 2019, ce parti – malgré la scission d'une aile plus « modérée » sous le nom de Réforme bleue – a obtenu 17,5% (- 0,1%) aux législatives du 14 avril 2019, auxquels il faut ajouter 1% pour Réforme bleue. Ce résultat aux législatives en a fait la deuxième force politique du pays, derrière la social-démocratie avec 17,7%. Néanmoins, au scrutin européen de mai 2019, les Vrais Finlandais obtiennent un score un peu moins élevé (13,8%), ce qui représente tout de même un gain de 0,4% par rapport à 2014; ce léger écart peut aussi être dû à la nature du scrutin qui attire moins les électeurs d'extrême droite. Cependant, aux européennes, l'extrême droite n'arrive plus qu'à la cinquième place parmi les forces politiques finlandaises.

En Estonie, le parti d'extrême droite EKRE (Parti conservateur populaire), après avoir obtenu 17,8% aux législatives du 3 mars 2019, participe au gouvernement depuis le 29 avril, détenant notamment le ministère de l'intérieur et celui des finances. Aux européennes, EKRE a obtenu 12,7% des voix, donc moins qu'aux législatives... mais est-ce dû à la nature du scrutin ou à son entrée au gouvernement? Nul ne saurait le dire avec précision, puisque ce parti est une création récente (2012); cependant, si on compare les scrutins européens, il progresse largement puisqu'il avait obtenu 4% des voix en mai 2014, gagnant donc 8,7% en mai 2019.

En ce qui concerne la Bulgarie, la comparaison est difficile puisqu'aux législatives de mai 2017, trois partis d'extrême droite ou de droite extrême s'étaient présentés ensemble sur une liste unique baptisée Patriotes unis (OP), obtenant alors 9,3% des voix. OP regroupait Ataka, le Front national pour le salut de la Bulgarie (NSFP) et le VMRO (Mouvement national bulgare). C'est suite à cette élection que l'extrême droite est entrée dans le gouvernement de coalition Borissov 3 dirigé par un parti de centre-droit, où elle a obtenu le ministère de la défense (chargé de l'ordre public et de la sécurité), celui de l'économie et « du développement démographique » et celui de l'environnement. Aux européennes de mai 2019, l'extrême droite ou droite extrême s'est présentée avec plusieurs listes: la coalition Volya (3,6%), Ataka (1,4% des voix) et le NSFP (1,3%). Aucune de ces listes n'a obtenu de sièges au Parlement européen.

Autriche: pas beaucoup mieux, malgré l'implosion du gouvernement

Dans le cas de l'Autriche, la révélation publique d'une vidéo montrant les pratiques de corruption et la recherche d'une mainmise sur les médias – l'ancien président du FPÖ, Heinz-Christian Strache, et le président adjoint Johann Gudenusont ont été piégés par une caméra cachée lors d'un séjour dans une villa sur l'île d'Ibiza ; les deux ont immédiatement démissionné – n'a pas tant que ça nuit au parti d'extrême droite. Ceci alors même que la révélation de cette vidéo par deux médias allemands de fort tirage, *Spiegel* et *Süddeutsche Zeitung*, le vendredi 17 mai 2019, a fait exploser la coalition gouvernementale.

Droite et extrême droite, ÖVP (Parti du peuple autrichien) et FPÖ (Parti de la liberté d'Autriche), gouvernaient ensemble depuis décembre 2017 ; comme ils l'avaient déjà fait de février 2000 jusqu'au printemps 2005 (départ du FPÖ mais maintien de ses ministres) ou en 2006 (départ des ministres FPÖ après les législatives). Les révélations de la vidéo avaient mis en rage le chancelier Sebastian Kurz – même si ce n'était probablement pas tant à cause des pratiques mafieuses et autoritaires du FPÖ que la vidéo montrait clairement, mais parce qu'il pouvait y entendre son vice-chancelier Strache se moquer de sa supposée homosexualité.

Les deux dirigeants d'extrême droite filmés en caméra cachée ne s'étaient privés d'afficher leur moquerie homophobe et d'en envisager une exploitation politique. L'homophobie n'était pas l'unique ignominie de leurs propos. Les deux dirigeants du FPÖ filmés se répandaient sur leur volonté de créer « un paysage médiatique à la Viktor Orban ». Une idée qu'ils dessinaient en détail, avec un rachat des médias influents par des proches du pouvoir ou futur pouvoir (quitte à ce qu'il s'agisse d'un oligarque russe) puis une gestion ciblée des journalistes à promouvoir ou à licencier : « Zack! Zack! Zack! » Les deux dirigeants du FPÖ déclaraient qu'ils espéraient que leur parti fasse, à l'avenir, « 34 % et non 27 % ». Par ailleurs, ils évoquaient l'idée de confier la gestion lucrative des autoroutes autrichiennes – par lesquels transitent de nombreux touristes – aux mêmes amis oligarques, dans le cadre de ce qui ressemblerait à une privatisation mafieuse.

Le numéro deux du gouvernement, Heinz-Christian Strache, a donc préféré démissionner immédiatement, en mettant son « erreur » sur le compte de l'alcool. Sa démission a été suivie du limogeage de tous les ministres FPÖ, dès le 18 mai 2019, à huit jours du scrutin européen.

Toutefois, la « punition » électorale largement attendue n'a pas vraiment eu lieu, ou alors avec une ampleur très limitée. Le FPÖ perd ainsi 2,5 % des voix par rapport à 2014, mais se maintient à 17,2 %, limitant ainsi considérablement la casse.

Quant au FPÖ, qui avait obtenu 26 % des voix aux législatives du 15 octobre 2017, il a toujours connu des scores inférieurs aux

européennes, comparés à ceux des scrutins nationaux. Il avait d'ailleurs légèrement baissé dans les sondages entre octobre 2017 et mai 2019, avant l'éclatement du scandale, figurant autour de 23 % sur la scène de la politique intérieure. En avril 2019, la révélation publique de liens entre le FPÖ et la mouvance identitaire autrichienne, elle-même ayant reçu des dons financiers de l'assassin antimusulman de Christchurch en Nouvelle-Zélande avant son passage à l'acte de mars 2019, avait fait baisser le niveau du FPÖ dans les sondages. Une bonne partie de son électorat considère manifestement que tout ce qui a été révélé avec la désormais célèbre vidéo est plus ou moins négligeable, parce qu'utilisé et instrumentalisé par ses adversaires. Par ailleurs, une rumeur antisémite, voulant faire croire qu'il s'agissait d'une manipulation juive, a enflé dans une fraction de l'opinion publique, surtout à la base du FPÖ.

La social-démocratie autrichienne (SPÖ) aura indirectement contribué au succès de la théorie du complot développée par le FPÖ et à sa tentative de victimisation. En 2017, elle avait eu la mauvaise idée d'utiliser, pendant la campagne législative, quelques manipulations, aussitôt révélées, contre le FPÖ, sous forme de la création de faux sites Internet censés jeter le discrédit sur lui. Le SPÖ avait en outre choisi de faire endosser les manipulations dont il était l'instigateur par un personnage israélien, alimentant ainsi – involontairement mais de manière totalement maladroite – les fantasmes antisémites qui existent dans l'électorat du FPÖ tout comme dans le parti lui-même.

Le fait que ces manipulations sur Internet aient été confiées en sous-traitance (pour le compte du SPÖ) à un consultant israélien, Tal Silberstein, a ainsi été utilisé par le FPÖ pour faire croire à l'existence d'un complot juif ou judéo-socialiste dirigé contre lui. Le même Tal Silberstein est désormais cité à un rythme frénétique dans les milieux du FPÖ, alors que sa participation au piège tendu à Strache n'est nullement démontrée. En effet, selon les premiers indices publiés par la presse autrichienne, la réalisation de la vidéo sur l'île d'Ibiza serait plutôt liée à des conflits internes au parti, dont une fraction reproche à la direction l'orientation pro-russe et pro-serbe adoptée depuis une bonne dizaine d'années, pas assez pro-occidentale à son goût.

Enfin, et à défaut de pouvoir publiquement attribuer toute la faute des dirigeants du parti (qui ont bien avoué avoir tenu les propos que l'on entend dans la vidéo) à un complot juif, les partisans du FPÖ considèrent que « les autres partis ne font pas mieux, de toute façon ».

Belgique: Retour de l'extrême droite

Avec 19,1 % en Flandre aux élections européennes et 18,7 % aux législatives tenues le même jour, le Vlaams Belang (VB), revient en force. Ceci après avoir subi des pertes importantes au profit de la droite nationaliste bourgeoise de la Nouvelle Alliance flamand (N-VA) au cours de la décennie. Il est vrai que le VB avait déjà atteint ce niveau

dans le passé, obtenant par exemple 19,7% des voix en Flandre lors des législatives de 2007. Mais à partir du début de cette décennie, en apparence, le rouleau compresseur de la N-VA – nouveau parti de la droite dure fondé en 2001, qui se trouvait alors en pleine ascension – avait laminé la concurrence d'extrême droite.

Or, la N-VA ayant participé au gouvernement fédéral belge depuis 2014, se trouve en perte de vitesse comme tous les partis de l'ancien gouvernement, qui avait d'ailleurs échoué en décembre 2018 sur l'attitude dure de la N-VA par rapport au « Pacte sur les droits des migrants » (un texte juridique non contraignant et d'ordre largement symbolique signé lors d'un sommet des Nations unies à Marrakech, en décembre 2018 par la majorité des États européens – hors Autriche, Hongrie, Pologne...). Alors que la majorité au sein de gouvernement était prête à signer cet accord international, perçu comme « sans risque », la N-VA était prête à faire éclater la coalition gouvernementale sur cette question.

La N-VA, comme tous les partis ayant participé à ce gouvernement, est en baisse (aux législatives : 25,5% soit - 7,7% en Flandre, le parti n'existant pas Wallonie). Le parti néofasciste, Vlaams Belang, constitue ainsi le seul grand gagnant en Flandre, avec un gain de 12,7% des voix ; le paysage politique est totalement différent en Wallonie où le principal gagnant des législatives est... un parti ex-maoïste, le PTB (13,8%, + 7,9%).

Pour la première fois, le roi des Belges a associé le VB aux consultations pour la formation d'un gouvernement.

Allemagne : dualisme entre les deux parties du pays

En Allemagne, le principal parti d'extrême droite, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), fondé en février 2013, a obtenu 11% des voix aux élections européennes, soit une progression par rapport au scrutin européen de mai 2014 (7,1%).

Si l'on compare ce résultat à celui des législatives allemandes de septembre 2017, AfD est en recul, puisque l'extrême droite avait alors obtenu 13% des voix dont 12,6% pour sa principale formation, auxquelles il fallait ajouter 0,4% pour le NPD. Ce vieux parti d'extrême droite (fondé en novembre 1964), qui adopte depuis quelques années un profil plus « radical », voire néonazi, a réalisé un score de 0,3% aux européennes de 2019 et a ainsi perdu son siège unique d'eurodéputé qu'il avait gagné en 2014 avec 1% des voix.

L'extrême droite allemande a toujours obtenu des scores supérieurs aux élections européennes comparés à ceux aux législatives nationales (fédérales), puisque les barrières y apparaissent moins élevées, dont celle du « vote utile ». Celle-ci a souvent empêché des partis d'extrême droite, qui venaient de se constituer, d'accéder au Bundestag, ralentissant ou anéantissant ainsi leur ascension. C'est le cas du NPD aux

législatives en 1969 – avec 4,3% des voix au lieu des 5% requis –, du parti d'extrême droite Die Republikaner (fondé en 1983) aux législatives en 1990 et 1994 avec respectivement 2,1% et 1,9%, puis d'AfD lors du premier scrutin législatif national auquel il participa (4,7% des voix aux législatives fédérales de septembre 2013). Pour cette raison, les formations d'extrême droite en Allemagne ainsi que leur électorat ont toujours massivement misé sur les élections européennes, qui se tiennent sur l'ensemble du territoire fédéral le même jour, ce qui n'est le cas en Allemagne ni pour les municipales ni pour les régionales – et qui leur paraissent en règle générale plus « accessibles ».

Vu sous cet angle, le score d'AfD de mai 2019 n'est pas un franc succès. Il reflète en tout cas un ralentissement, voire une stagnation, de sa progression qui, jusque-là, semblait être en ascension constante (jusqu'en 2018 en tout cas). Ceci est dû à plusieurs facteurs, dont d'importants scandales de financement illégal, mais aussi à l'absence de réponse un tant soit peu crédible aux interrogations – surtout dans la jeune génération – sur la crise climatique et écologique.

Cependant, cette stagnation ne doit pas dissimuler des inégalités territoriales importantes entre ses scores, qui s'élèvent *grosso modo* à 20% en moyenne dans la partie orientale de l'Allemagne (ex-RDA), alors qu'ils plafonnent à moins de 10% en Allemagne de l'Ouest (ex-RFA). En Saxe, l'AfD constitue la première force politique – c'était déjà le cas aux législatives de septembre 2017 –, avec un résultat de 25,3% (+ 15,2% par rapport à 2014) et 23% pour la CDU (- 11,5%).

Cette région, berceau du mouvement extraparlimentaire anti-immigration Pegida (« Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident »), actif surtout en 2014 et 2015, a des particularités politiques. Toujours est-il que dans l'ensemble des régions de l'ex-RDA, le paysage est structuré de manière similaire, dans la mesure où la droite classique (CDU) et l'extrême droite (AfD) constituent les deux premières forces politiques. Mais en règle générale, c'est la CDU qui occupe la première place, sauf en Saxe et dans le Brandebourg où celle-ci revient à l'AfD (19,9% et 18% pour la CDU dans le Brandebourg).

En Saxe, l'AfD vient de rater de relativement peu son premier poste de maire dans la commune de Görlitz. Le 16 juin 2019, au second tour de l'élection municipale, son candidat, le policier Sebastian Wippel, a obtenu un peu moins de 45% des voix contre 55% pour le candidat de la CDU, Octavian Ursu, né en Roumanie. Au premier tour, Sebastian Wippel était en tête avec un peu plus de 36% des voix.

Aux élections européennes, l'AfD a attiré les votes de 14% des hommes, mais seulement de 8% des femmes. En termes d'âge, son électorat est sous-représenté dans le groupe des 18 à 24 ans (avec seulement 7%), ce qui semble être au moins partiellement lié à l'importance des questions écologique et climatique dans cet électorat; il en est de

même parmi les « seniors » (9% des voix au-delà de 60 ans), ce qui paraît lié à la faible attractivité de ses propositions en matière de retraites.

L'AfD reste un parti dont le programme électoral ultralibéral, dominant dans la première phase (2013-2015) a en partie disparu au profit d'un discours électoral se voulant « social ». Cependant, le courant favorable au libéralisme économique s'y exprime nettement plus fortement que, par exemple, dans le Rassemblement national français. Le vote AfD est avant tout porté par un électorat économiquement actif et marqué par la peur du déclassement ; il monte ainsi à une moyenne de 12% parmi les 30 à 44 ans puis à 13% parmi les 45 à 59 ans. Cela englobe notamment une partie des ouvriers qualifiés, ces *Facharbeiter* ayant une position nettement plus forte que n'importe quel segment du salariat ouvrier en France. Mais l'électorat AfD mord sans aucun doute aussi sur d'autres couches du salariat allemand. Le vote pour AfD parmi les ouvriers et ouvrières (ayant le droit de vote et ayant participé au scrutin) serait de 23%, de 21% parmi les chômeurs et chômeuses et de 12% parmi les « indépendants et professions libérales », une catégorie qui mélange cependant petit patronat et professions intellectuelles.

Espagne : percée limitée de Vox

Créé en décembre 2013 à partir d'une scission à droite du PP (Parti populaire, conservateur et post-franquiste), Vox a connu récemment ses premiers succès électoraux. Avec 11% des voix aux élections régionales en Andalousie (décembre 2018) – qui donnèrent une représentation parlementaire à un parti d'extrême droite pour la première fois depuis la fin du franquisme –, puis avec 10,3% aux élections législatives du 28 avril 2019, une nouvelle percée était attendue aux européennes. Or, si Vox a en effet réussi à entrer au Parlement européen où il occupe trois sièges, son score (6,2%) reste néanmoins plus limité que lors des élections régionales et législatives.

Vox pratique un discours anti-immigration et anti-islam et préconise une forte recentralisation de l'Espagne au détriment des régions – en s'opposant avec virulence à l'indépendantisme en Catalogne. Son combat frontal contre les droits des femmes (et contre la législation sur les violences faites aux femmes) constitue une spécificité. Il siégera au Parlement européen avec les conservateurs polonais du PiS.

Hongrie et Pologne : les partis gouvernementaux dominent leurs adversaires

Un mot est nécessaire sur la situation en Pologne, bien que les partis qui y occupent la partie de droite et très à droite de l'échiquier politique ne soient pas d'inspiration fasciste, mais des partis bourgeois et conservateurs idéologiquement radicalisés à droite.

Cela les distingue des partis ayant clairement une filiation historique avec le fascisme, tels que le FN/RN français – fondé en 1972 mais

dont la création est impensable sans l'argent, la logistique et les modèles du néofascisme italien (MSI) fondé en 1946 – ou le FPÖ autrichien – fondé en 1955-1956 parce que les Alliés avaient interdit, de la fin de la guerre en 1945 jusqu'au Traité de neutralité conclu en 1955, aux anciens nationaux-socialistes de revenir en politique. Le premier dirigeant du FPÖ, Anton Reinthaller, a été ministre de l'agriculture dans le gouvernement nazi autrichien qui acta en 1938 l'annexion à la « Grande Allemagne », puis secrétaire d'État à l'agriculture dans le cabinet d'Adolf Hitler jusqu'au 8 mai 1945. Cette filiation historique n'est pas celle de tous les partis d'extrême droite actuellement présents en Europe, certains étant de création bien trop récente, mais elle est partagée par la plupart des partis d'extrême droite ayant suffisamment d'ancienneté pour avoir absorbé des militants ou des dirigeants du fascisme (ou nazisme) historique (FN/RN; FPÖ; Vlaams Blok devenu Vlaams Belang en Belgique).

En Hongrie, c'est le Fidesz du premier ministre (au pouvoir de 1998 à 2002 puis depuis 2010) qui met en œuvre une politique nationaliste, autoritaire et anti-immigration en faisant fi des droits humains élémentaires. Les atteintes à la liberté de la presse et à l'indépendance de la justice ont valu à la Hongrie le déclenchement d'une procédure en violation des traités de l'Union européenne. La base sociale et électorale du Fidesz est partiellement liée au fait qu'il montre des velléités protectionnistes (contre une influence trop importante du capital allemand ou nord-américain), ce qui lui donne une apparence d'opposant au libéralisme débridé. En outre, la social-démocratie hongroise est à la fois l'ancien parti au pouvoir sous le « socialisme réel » d'avant 1989 – largement transformé depuis –, mais aussi celui qui a tant libéralisé et privatisé entre 2002 et 2010.

En Pologne, une politique comparable, ici teintée d'une forte dose de cléricisme catholique, est mise en œuvre par le parti PiS (Droit et justice), au gouvernement – seul – depuis 2015 après avoir participé à plusieurs coalitions.

Ni le PiS ni le Fidesz ne partagent la filiation en partie fasciste de l'extrême droite incarnée entre autres par le FN/RN français; ils ne siègent pas non plus avec les mêmes alliés au Parlement européen. Le Fidesz siège avec le Parti populaire européen (PPE) qui comporte aussi les eurodéputés des Républicains français ou de la CDU/CSU allemande. Certes, le groupe PPE l'a « suspendu » en mars 2019, mais cela lui a évité l'exclusion, et le parti hongrois espère y revenir... tout en tirant le groupe plus à droite. François-Xavier Bellamy – tête de liste de LR aux élections européennes – s'était d'ailleurs prononcé, le 5 mars 2019, pour le maintien du Fidesz hongrois au sein du groupe. Un reflet de la radicalisation idéologique de la droite classique française, celle censée être « républicaine » ?

Le PiS polonais, quant à lui, a siégé de 2014 à 2019 avec le groupe des « conservateurs et réformateurs européens », alors dirigé par les conservateurs britanniques. Il a décidé, à la suite du scrutin de mai 2019, de continuer à siéger au sein de ce groupe, qui ne sera cependant plus dirigé par les conservateurs britanniques – ces derniers étant très affaiblis et se préparant au Brexit, ce qui aura *a priori* pour résultat que le parti polonais dirigera le groupe qui compte 62 eurodéputés (donc un peu moins que le groupe d'extrême droite Identité et démocratie qui, lui, réunit 73 membres du Parlement européen).

Y siègent aussi – aux côtés des conservateurs polonais – la N-VA belge, mais aussi les Démocrates suédois (SD) qui constituent, eux, clairement un parti d'extrême droite, voire, néonazi au moment de leur fondation en 1988. Ces deux formations avaient déjà fait partie du même groupe pendant la précédente législature (2014–2019). Le parti espagnol Vox et le Forum pour la démocratie néerlandais (FvD) les ont désormais rejoints.

Ni le Fidesz hongrois ni le PiS polonais ne siègeront avec le RN français, la Ligue italienne, le FPÖ autrichien et leurs alliés dans le futur groupe « Identité et démocratie ». Une des raisons réside dans le fait que ces deux partis est-européens reprochent à Marine Le Pen, à Matteo Salvini et aux dirigeants du FPÖ autrichien leur trop grande proximité, politique et éventuellement financière, avec le pouvoir russe.

Le PiS et le Fidesz ont réalisé des scores qui les réconfortent. Aux élections européennes de 2019, le Fidesz a obtenu 52,6% des voix (+ 1,1% par rapport à 2014 et nettement supérieurs à ses scores législatifs nationaux, le dernier en date de 2018 étant de 49,3%). Il fait plier ainsi tous ses adversaires, libéraux, de gauche, mais aussi le parti fasciste et antisémite Jobbik qui le concurrençait avec un certain succès jusqu'ici mais qui baisse à 6,3% des voix (- 8,3% par rapport à 2014).

En Pologne, le PiS obtient aux européennes 45,4% (+ 13,6% par rapport à 2014), ce qui est aussi supérieur à son score de vainqueur aux législatives de 2015 où il avait recueilli 37,6% des voix.

Une force d'extrême droite ou de droite extrême peut en remplacer une autre (Royaume-Uni, Pays-Bas et Grèce)

Il doit être observé que dans certains pays, où une force d'extrême droite – ou alternativement de droite extrême – semble avoir échoué à remplir la « mission » politique dont elle était investie aux yeux de ses électeurs et électrices, celle-ci a pu être tout simplement remplacée par une autre.

Ainsi, aux Pays-Bas, où le dirigeant incontesté et incontestable du Parti pour la liberté (PVV) dont il est juridiquement l'unique membre, Geert Wilders, n'a pas vraiment réussi à capitaliser la position de force qu'il avait gagnée en étant associé à une majorité parlementaire de 2010

à 2012, sur le mode du « soutien sans participation ». Après avoir soutenu un gouvernement à dominante chrétienne-démocrate et libérale, il le fit échouer sur une question d'augmentation de l'âge de la retraite. Mais il n'a pas réussi à tirer profit du soutien qu'il avait apporté au gouvernement antérieur, ni de la crise qu'il a provoquée ensuite. Après quelques années de stagnation, il a échoué aux élections européennes, n'emportant aucun siège avec 3,5% des voix (une perte de 9,8%). Il ne pourra ainsi plus siéger dans un groupe commun avec Marine Le Pen, comme c'était le cas auparavant. Sa place politique a été en bonne partie prise par un nouveau parti, fondé en 2016 par Thierry Baudet, lui aussi anti-immigration et (plutôt) critique envers l'Union européenne, mais apparaissant plus policé, surtout nettement plus libéral en matière économique : le Forum pour la démocratie (FvD). Après avoir obtenu 11% des voix néerlandaises aux européennes, celui-ci siégera dans le même groupe que le PiS polonais et les conservateurs britanniques et non avec le RN français ou la Ligue italienne.

Si on tient compte du fait que le PVV néerlandais avait lui-même occupé, à partir de 2006, l'espace politique laissé vacant par la liste Pim Fortuyn – grand gagnant des législatives de 2001, mais qui a implosé peu de temps après, suite à une gestion chaotique et à l'incompétence de sa participation au gouvernement –, c'est déjà la troisième formation politique anti-immigration qui occupe ce terrain.

Une chose similaire s'est produite au Royaume-Uni, bien que le parti concerné soit plutôt un parti de droite classique radicalisée qu'une formation d'extrême droite « pur jus ». En effet, aux élections européennes de mai 2014, le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), formation au discours souverainiste mais aussi de plus en plus anti-immigration, fondé par l'ancien conservateur thatchériste et boursicotier Nigel Farage, avait été le grand vainqueur avec 26,6% des voix ; soit un gain de +10,6% par rapport aux élections européennes de 2009, ce qui donnait à l'UKIP la place de première force politique dans ce scrutin. Or, après le vote majoritaire pour le Brexit lors du référendum de juin 2016, la dynamique historique de l'UKIP est arrivée à épuisement. Le vote favorable au Brexit a réalisé sa principale revendication. À quatre mois des élections européennes de mai 2019, Nigel Farage créa un nouveau parti, le Brexit Party, qui se concentre presque uniquement sur la seule revendication de la réalisation du Brexit, ses cadres fondateurs reprochant d'ailleurs à leur ancien parti (UKIP) d'avoir adopté un discours trop centré sur l'islam et trop ouvertement proche de l'extrême droite « classique ». Avec 30,7% et la place de première force politique britannique lors du scrutin européen de 2019, le Brexit Party a totalement marginalisé l'UKIP qui tombe à 3,2% des voix seulement (- 23,4%), mais aussi les conservateurs, très divisés sur leur ligne en matière de Brexit.

Évoquons aussi le cas, relativement atypique, de la Grèce. En 2011, le parti d'extrême droite LAOS (Alerte du peuple orthodoxe), qui était alors représenté à l'Assemblée nationale, a eu la mauvaise idée d'entrer au gouvernement au moment de la politique des « mémorandums » pour cogérer – au nom de la raison d'État et de l'intérêt de la nation – l'austérité et les coupures sociales brutales. Aux législatives suivantes, en mai et juin 2012, le score du LAOS se trouvait réduit de moitié. C'est alors un autre parti d'extrême droite, existant depuis 1985 mais resté totalement groupusculaire jusque-là, qui a occupé le devant de la scène : Aube dorée (XA), obtenant 7% des voix en 2012.

La particularité de ce mouvement, qui le distingue des partis du type du RN français ou du FPÖ, est qu'il apparaît ouvertement comme une secte hitlérienne, se revendiquant assez explicitement d'affinités avec le nazisme historique et aspirant à pratiquer la terreur de rue dans le style des années 1920 et 1930. Occupant le vide politique, Aube dorée put néanmoins temporairement prospérer. Mais l'incarcération de la majeure partie de sa direction en 2014, pour son implication dans l'assassinat du chanteur Pavlos Fyssas, a compliqué la donne ; le parti est alors entré dans une sorte d'impasse stratégique.

Aux européennes de mai 2019, Aube dorée tombe ainsi à 4,9% des voix (- 4,5% par rapport à 2014) et un de ses trois sièges d'eurodéputés. Cependant, une autre force a émergé en même temps à l'extrême droite avec Solution grecque (EL), fondé en 2016 par un ancien membre du LAOS. Ce parti avait temporairement accueilli en 2017 – avant une rupture intervenue un mois plus tard – un ancien député d'Aube dorée. Concernant Solution grecque, il est attendu qu'il s'affilie au futur groupe au Parlement européen qui sera mis en place par Marine Le Pen et Matteo Salvini.

Ces exemples montrent que le déclin, voire la disparition d'une force d'extrême droite, ne signifie pas nécessairement la disparition de son idéologie dans la société, en même temps que celle de la structure.

Conclusion provisoire

Si l'extrême droite n'a pas enregistré le triomphe initialement annoncé auparavant par Marine Le Pen ou Matteo Salvini – qui avaient fait miroiter la perspective d'une force représentant un tiers du futur Parlement européen, alors que leur groupe Identité et démocratie regroupe finalement environ 10% des eurodéputés (73 sur 751 ; le nombre total de sièges passera à 705 une fois que le Brexit aura été activé) –, sa présence reste importante. À côté du groupe ID, il y aura celui qui réunit entre autres les nationaux-conservateurs polonais, la N-VA de Belgique et les Démocrates suédois (SD, anciens alliés de Marine Le Pen en 2013) et qui totalise 62 eurodéputés.

Visa, juin 2019

CONCLUSION

GARDER LA MÉMOIRE, SE REMÉMORER LES FAITS... POUR NE PAS REVIVRE LES HEURES SOMBRES DE NOTRE HISTOIRE

Ce travail de recensement, de vigilance et de compilation n'aurait pas été possible sans l'implication de plusieurs membres de Visa, qui se sont parfois appuyés sur des collectifs locaux. Que toutes et tous soient ici remerciés pour ce travail fastidieux, mais ô combien nécessaire pour garder la mémoire afin de pouvoir démontrer que le Front national devenu Rassemblement national n'a pas changé depuis 1972, qu'il est toujours ce parti raciste, xénophobe, nationaliste et féroce hostile à l'action syndicale.

Comme vous venez de le lire, avec le FN, devenu RN, l'horreur n'est pas dans les détails: dès qu'ils gagnent une parcelle de pouvoir dans une démocratie, les fascistes appliquent leur idéologie, plus ou moins grossièrement.

Nous ne pouvons donc pas les laisser gangrener encore plus les collectivités, voire conquérir des responsabilités encore plus fortes (départements, régions...).

Les exemples sont légion dans certains pays européens, même si des «nuances» peuvent exister dans leur manière

d'exercer le pouvoir, entre droite extrême et extrême droite.

Lors des élections européennes de 2019, la poussée de l'extrême droite fut réelle, mais contrastée. Elle arrive en tête en Italie, elle est très puissante en Autriche, elle est au pouvoir (sous couvert de partis «conservateurs») en Pologne et en Hongrie, elle progresse en Belgique et émerge en Espagne. Elle a aussi connu des échecs comme aux Pays Bas et en Finlande.

En France, 5,3 millions d'électeurs pour le RN 6,5 millions pour toute l'extrême droite lors de ce scrutin, c'est une progression encore et toujours plus inquiétante de l'idéologie néofasciste qui pointe sous le masque du «national populisme», contrairement à ce que répandent des grands médias.

La poussée du vote d'extrême droite est de plus en plus homogène sur le territoire métropolitain français et fulgurante en outre-mer. Au-delà des motivations parfois diverses des électeurs, elle résulte d'une part d'un ancrage et d'une banalisation des idées racistes et de rejet de l'autre, d'autre part d'une désespérance sociale grandissante.

La responsabilité des organisations syndicales pour inverser cette tendance est plus que jamais importante : l'avenir n'est pas écrit, et il nous appartient collectivement de mettre en œuvre toutes les stratégies nécessaires pour démasquer les vautours de l'extrême droite, pour créer ou renforcer les cadres unitaires contre elle et pour construire des mobilisations débouchant sur des conquêtes sociales.

Pour Visa, un fasciste reste un fasciste et tout doit être mis en œuvre pour les empêcher d'arriver «aux responsabilités».

Sans être exhaustif, nous mettons en avant quelques axes simples pour barrer la route au RN dans la perspective des prochaines élections :

- Critiquer le bilan des mairies tenues par l'extrême droite depuis 2014.

- Alerter sur le danger que représentera pour les habitants, et en premier lieu les plus faibles et démunis, l'arrivée aux commandes de nouveaux maires RN ou d'autres groupes d'extrême droite.

- Expliquer les bénéfices nets que pourrait engranger le parti de Marine Le Pen avec de telles victoires : sa crédibilité, son enracinement, l'émergence de nouveaux cadres formés à la gestion municipale, seraient autant d'atouts dans sa perspective d'une conquête de l'Élysée en 2022.

Les trois tomes de *Lumières sur mairies brunes* sont un des outils pour mener à bien cette offensive antifasciste.

Bien connaître l'extrême droite pour mieux la combattre, à nous et à vous de faire vivre ce principe élémentaire et salvateur !

Imprimé à la demande par Books on Demand GmbH,
Bad Hersfeld, Allemagne.